



Mai 2021



# DIALOGUE CITOYEN LA SYNTHÈSE

## Enjeux environnementaux accessibilité/mobilité & stationnement

ORGANISÉ EN LIGNE  
DU 11 JANVIER AU 7 FEVRIER 2021

A RETROUVER SUR  
[WWW.CHU-TOURS.FR](http://WWW.CHU-TOURS.FR)



## SOMMAIRE

1	Pourquoi un dialogue citoyen ? .....	3
2	Comment a été organisé ce dialogue citoyen ?.....	3
2.1	Un dialogue organisé dans un cadre particulier (crise sanitaire).....	3
2.2	Les réunions de présentation institutionnelle.....	3
2.3	Une consultation en ligne.....	3
3	Sur quoi a-t-on concerté ? .....	4
4	Les contributions .....	5
4.1	Les statistiques macroscopiques de cette consultation citoyenne .....	5
4.2	La nature des sujets traités de manière générale.....	6
4.2.1	Les questions posées par internet .....	6
4.2.2	Les questions posées par la messagerie électronique .....	8
4.2.3	Quatre courriers .....	8
4.2.4	Le communiqué de la commune de Chambray-lès-Tours à sa population .....	9
5	Réponses synthétiques à quelques questions spécifiques .....	9
5.1	Les conditions de circulation et d'accès au site demain .....	9
5.2	La problématique du stationnement sur le site .....	11
5.3	Le positionnement de l'hélistation .....	12
5.4	L'ambition environnementale du projet .....	13
5.5	Les autres questions .....	13
6	Conclusions .....	14
	---	
7	Annexes .....	15
7.1	<i>Annexe 1 – Intégralité des questions posées sur le site internet (anonymisées).....</i>	<i>15</i>
7.2	<i>Annexe 2 - Intégralité des questions posées via la boîte mail du dialogue citoyen (anonymisées) .....</i>	<i>34</i>
7.3	<i>Annexe 3 – 4 courriers reçus .....</i>	<i>39</i>
7.4	<i>Annexe 4 – Communication de la commune de Chambray-lès-Tours déposée dans les boîtes aux lettres des habitants .....</i>	<i>47</i>

# 1 Pourquoi un dialogue citoyen ?

Les grands projets de construction font en général l'objet d'une mise en visibilité vis-à-vis du public avant de faire l'objet de procédures réglementaires régies par le code de l'urbanisme ou le code de l'environnement.

A ce titre, le CHRU de Tours a pris l'initiative de lancer une démarche de dialogue visant à exposer le projet de transformation immobilière du site de Trousseau, à écouter et à recevoir l'avis des personnes ou porteurs d'intérêts qui se sentent intéressés ou concernés par ce projet. Cette démarche doit permettre d'adapter le projet dans plusieurs de ces dispositions avant de le présenter à la population à travers des enquêtes publiques.

Ce dialogue citoyen a donc une vocation majeure : recueillir les éléments d'appréciation ou de critique du projet et ainsi, soit l'adapter sur les points sur lesquels cela paraît possible, soit d'apporter une réponse explicative des écarts entre les expressions de la population et ce que nous avons prévu de faire.

## 2 Comment a été organisé ce dialogue citoyen ?

### 2.1 Un dialogue organisé dans un cadre particulier (crise sanitaire)

Il convient de préciser que cette démarche de concertation citoyenne mise en place à la seule initiative du CHU s'est tenue dans un contexte sanitaire compliqué qui ne nous a pas permis de mobiliser tous les outils traditionnels des démarches de concertation publique. En effet, ce contexte nous a privés de la communication directe à la population à travers la tenue de réunions plénières d'information que nous avons envisagées dans des salles communales du territoire, ainsi que de la mise en place d'expositions dans les halls des sites du CHU.

### 2.2 Les réunions de présentation institutionnelle

Malgré ce contexte, nous avons pu tenir quelques réunions institutionnelles qui ont permis de présenter le projet et le cadre général de cette démarche de participation citoyenne :

- Présentation du projet et de la démarche au bureau métropolitain le 15 octobre avec l'expression d'une demande de relais de l'information auprès de la population. A la suite, deux mails ont été adressés le 7 novembre puis le 8 janvier par la direction générale du CHU aux maires de Saint-Avertin, Chambray-lès-Tours et Tours ainsi qu'au président de la métropole pour les informer du détail de la démarche et leur demander qu'ils publient l'information sur leurs sites internet
  - o Cela a été fait sur le site internet de la commune de Tours le 12 janvier 2021 (<https://www.tours.fr/actualite/781/73-nouvel-hopital-trousseau-participez-au-dialogue-citoyen-.htm> )
  - o et sur le site internet de la commune de Chambray-lès-Tours le 28 janvier 2021 (<https://www.ville-chambray-les-tours.fr/actualite/nouvel-hopital-trousseau-partagez-votre-avis/> )
  - o A la demande du maire de Saint-Avertin, une réunion avec l'ensemble du conseil municipal s'est tenue le mardi 19 janvier à la salle des fêtes de la commune.
- Présentation du projet et de la démarche auprès de la commission des usagers du CHU de Tours lors de l'AG de l'association le 28 janvier.

### 2.3 Une consultation en ligne

La consultation ouverte du public s'est déroulée du 11 janvier au 7 février par la mise en ligne sur l'adresse internet du CHU à l'adresse <https://www.chu-tours.fr/dialoguecitoyen-trousseau2026/> comme sur le site intranet du CHU pour son personnel.

Des publications Facebook, Twitter et Instagram ont été effectuées le 11 janvier.

Une conférence de presse de l'équipe-projet NHT a eu lieu le 14 janvier pour présenter aux médias le contenu du projet et expliciter les modalités de la consultation.

Les retombées médiatiques ont été les suivantes :

- La Nouvelle République (15 janvier 2021)
- www.info-tours.fr (14 janvier 2021)
- www.francebleu.fr (14 janvier 2021)

- [www.tours.fr](http://www.tours.fr) (12 janvier 2021)
- Le Moniteur des travaux publics et du bâtiment (8 janvier 2021).

Un relais dans les médias (presse écrite, radio) a ensuite été organisé pendant toute la durée de la concertation :

- Des spots radio diffusés sur France Bleu Touraine ont invité les tourangeaux à se saisir du sujet entre le 18 et le 22 janvier,
- Un dossier thématique de 4 pages a été joint aux éditions du week-end de la Nouvelle République des 23 et 24 janvier.

Sur le site internet dédié, on pouvait retrouver des pages internet thématiques qui présentaient les différents aspects du dossier mais aussi le dossier complet téléchargeable en format pdf (dossier d'une quarantaine de pages).

Les personnes qui avaient des questions ou remarques à formuler pouvaient alors le faire par trois canaux :

- A travers trois formulaires « donner votre avis », « avis sur les accès » et « avis sur le projet environnemental » qui se trouvaient sur le site et qui renvoyaient à des questions sur l'âge, le lieu de résidence ou la profession de la personne qui remplissait (à des fins statistiques) et leur proposaient des champs d'expression
- Soit via une adresse mail [Dialoguecitoyen-Trousseau2026@chu-tours.fr](mailto:Dialoguecitoyen-Trousseau2026@chu-tours.fr) spécifiquement ouverte pour témoigner et éventuellement joindre des documents en pièce attachée au mail
- Soit par courrier au CHU.

### 3 Sur quoi a-t-on concerté ?

Avant d'analyser le volume et la nature des réponses aux questions qui ont été formulées, il convient de rappeler ce sur quoi portait ce dialogue citoyen. Cela permet également d'expliquer pourquoi on exclura de répondre aux questions soulevées par l'expression de certains qui peuvent être sans rapport avec cette concertation.

L'objectif de cette concertation était tout d'abord de présenter à la population tourangelle, et notamment aux riverains du site de Trousseau, les évolutions qui s'y produiront dans les années à venir. En effet, ce site va significativement se transformer. Nous avons peu communiqué sur le projet dans ses phases antérieures dans la mesure où les débats se situaient alors plus sur la validation définitive du projet par les tutelles nationales. Nous aurions souhaité l'exposer au début de l'année 2020, moment auquel le projet s'est stabilisé dans son périmètre et ses modalités de financement. Cependant, après échanges avec les maires des deux communes d'implantation du projet, nous avons jugé préférable d'attendre la fin du processus électoral communal pour présenter le projet. La première vague de la crise sanitaire a ensuite empêché le CHU de mener cette concertation parce qu'il a souhaité concentrer son énergie sur la prise en charge des patients dans ces nouvelles conditions mais aussi parce que cette crise a induit des modifications significatives au projet.

Certains des avis émis sont hors du périmètre de l'action du CHU : ainsi, l'objectif de cette concertation ne pouvait être ni de modifier le système de santé français (certains commentaires demandent la révision du mode de financement à l'activité, l'augmentation de la capacité en lits ou de changer la relation de la société à ses soignants), ni de poser des impératifs à des acteurs tiers (gratuité de la sortie autoroutière ou demande à ce que le tramway rentre dans le site). Ce n'est pas pour autant qu'il ne faut pas entendre ces expressions et les relayer auprès de ceux qui seraient susceptibles d'intervenir.

Par contre, parmi ces avis, certains nous concernent directement et peuvent faire l'objet d'une attention spécifique de notre part. La conduite d'un dossier de restructuration immobilière, par son ampleur, peut amener le maître d'ouvrage à ne pas avoir identifié certains sujets qui pourraient faire l'objet d'une prise en compte améliorée grâce à leur identification.

Malgré le stade d'avancement du projet, celui-ci peut encore être significativement amélioré par une meilleure identification de thématiques qui étaient insuffisamment abordées à ce stade. D'autres thématiques ont été volontairement exclues de la concertation dans la mesure où le CHU considérait qu'elles relevaient de sa pleine responsabilité exprimée à travers l'expertise et les pratiques de sa communauté soignante (parcours et organisation des soins par exemple).

## 4 Les contributions

### 4.1 Les statistiques macroscopiques de cette consultation citoyenne

Il y a eu près de 250 réactions à la publication du dossier.

- 29 interpellations nous ont été adressées par mail sur la boîte fonctionnelle
- 4 courriers ont été envoyés (« ondes électro magnétiques », « association des usagers », « convergences services publics 37 » et « CGT 37 »)
- La commune de Chambray-lès-Tours a mis à disposition de sa population un message informatif qui prend position vis-à-vis du projet d'évolution du CHU de Tours et qui, à ce titre, et au regard de sa date de publication peut être considéré comme une contribution au dialogue citoyen
- 211 réponses faites par internet sur le site dédié.

Les statistiques suivantes concernent les 211 réponses faites en ligne, les contributions adressées par mail ne permettant pas toujours de faire les tris ci-après :

- Ce sont majoritairement des hommes qui ont répondu

	Nombre	Taux
Hommes	122	58%
Femmes	89	42%
Total	211	

- 53 % des réponses à l'enquête ont été formulées par les habitants des trois communes de Tours, Chambray-lès-Tours et Saint-Avertin et 96% d'un habitant d'Indre et Loire. L'audience de cette procédure a été essentiellement une audience de proximité, sinon de voisinage.

Lieu de résidence	Nombre	%
Tours	32	15%
Chambray-lès-Tours	40	19%
Saint Avertin	40	19%
Joué-lès-Tours	9	4%
Indre-et-Loire (hors ces 4 communes)	82	39%
Hors Indre et Loire	8	4%
Total	211	

- Près de la moitié des réponses ont été apportées par des personnes âgées de plus de 56 ans.

Âge	Nombre	%
< 25 ans	9	4%
26 - 35 ans	29	14%
36 - 45 ans	36	17%
46 - 55 ans	40	19%
56 - 65 ans	42	20%
> 65 ans	55	26%
Total	211	

- Les retraités ont été les plus nombreux à se saisir de cette consultation. Sinon la représentation professionnelle est assez homogène.



Profession CSP	Nombre	%
Agents de maîtrise - ouvriers	8	4%
Employés / techniciens	23	11%
Cadres	41	19%
Chefs d'entreprise	4	2%
Etudiant	6	3%
Fonction publique (hors hôpital)	26	12%
Professionnels de santé	28	13%
Retraités	65	31%
Autres	10	5%
Total	211	

## 4.2 La nature des sujets traités de manière générale

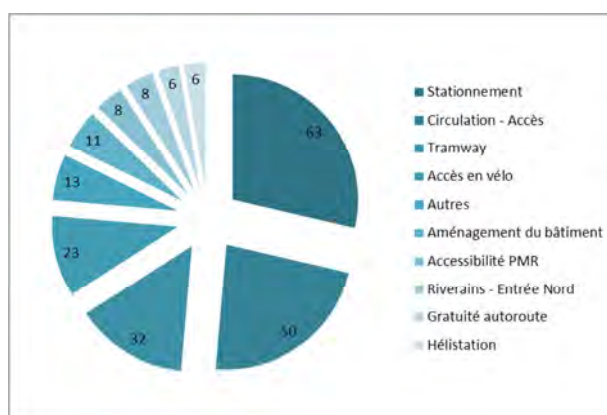
### 4.2.1 Les questions posées par internet

Les réponses déposées sur Internet l'ont été par l'intermédiaire de 3 formulaires par lesquels les contributeurs pouvaient formuler des commentaires ou demander des explications : un formulaire général et deux formulaires thématiques sur les conditions d'accès à l'hôpital ou le projet environnemental de cette transformation du site de Trousseau.

L'ensemble de ces questions sont annexées en [annexe 1](#) du présent rapport après leur anonymisation, certaines personnes nous ayant laissé leurs coordonnées.

Le questionnaire relatif aux conditions d'accès au CHU demain a permis de recueillir 220 commentaires<sup>1</sup> qui ont été triés et regroupés par thématiques :

Thématique	Nombre
Stationnement	63
Circulation - Accès	50
Tramway	32
Accès en vélo	23
Autres	13
Aménagement du bâtiment	11
Accessibilité PMR	8
Riverains - Entrée Nord	8
Gratuité autoroute	6
Hélistation	6
<b>Total</b>	<b>220</b>



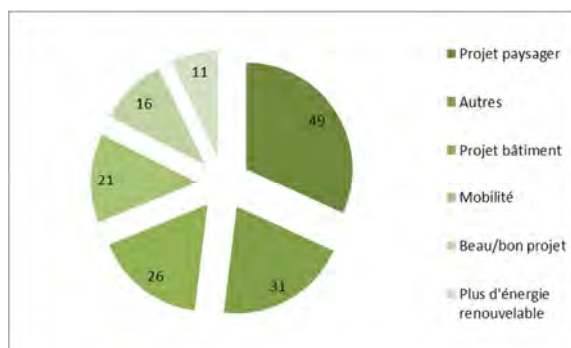
- Concernant les conditions de stationnement (63 réponses)
  - o Le plan proposé ne présente pas assez de places (45)
  - o Exigence de gratuité (23)
- Concernant les conditions de circulation et d'accès au site demain (50 réponses)
  - o Beaucoup d'interrogations sur l'engorgement potentiel du carrefour en entrée de site du fait de l'arrivée du tramway (passage de l'avenue de la République en 2x1 voie) et de l'augmentation des besoins de trafic routier vers le CHU (27)
  - o Demande d'attention pour des patients venant nécessairement en VL (5)
  - o Le dossier est qualifié de bien présenté (3)
  - o Jacques Monod sera-t-elle en double sens demain (2)
- Concernant l'arrivée du tramway (32 réponses)
  - o Considéré comme une bonne nouvelle (8)
  - o Dommage qu'il ne passe pas dans le site et que l'arrêt soit éloigné de l'entrée des bâtiments hospitaliers (10)

<sup>1</sup> Il y a 211 répondants mais plus de réponses car un répondant a pu répondre en parlant de plusieurs sujets ou à aucun.

- Sur les accès à vélo (23 réponses)
  - o Prévoir des garages à vélo sécurisés (8)
  - o Créer une liaison cyclable traversant Chambray les Tours et Saint-Avertin (8)
  - o une suggestion pour créer une traversée par passerelle sur l'A10 en Est-Ouest vers le parc de Grammont
  
- Sur l'aménagement du bâtiment (11 réponses)
  - o Intervention regroupée sur le sujet de la nécessité d'une bonne prise en charge des patients d'oncologie pédiatrique (salle type « Oasis » de l'actuel Clocheville dans le futur NHC en oncologie) (8)
  
- Concernant l'accessibilité aux personnes en situation de handicap (8)
  - o Manque actuel de place PMR (3)
  - o Améliorer les accès (3)
  - o Prévoir 1 hauteur sous plafond de 2,50 m dans les parkings pour y faire rentrer des véhicules PMR (2)
  
- Concernant l'accès par le Nord du site (8 réponses)
  - o « Tout le personnel va rentrer par le Nord, c'est une hérésie » (2)
  - o Demande d'ouverture de cet accès à tous (3)
  - o Attention à un surplus de trafic par le Nord, en tant que riverain (3)
  - o
  
- Concernant l'accès par l'autoroute A10 (6 réponses)
  - o Demande de gratuité de la partie autoroutière Chambray (6)
  
- Concernant l'hélistation (8 réponses)
  - o DZ provisoire non présentée (2)
  - o Où est la DZ finale (2)
  - o Bruit (2)
  
- Autres commentaires (13 réponses)
  - o Commentaires d'ordre général sur le système de santé (6)
  - o Hypersensibles aux ondes électromagnétiques
  - o Avoir d'autres réunions d'information
  - o Foyer pour parents d'enfants hospitalisés

Le questionnaire relatif au projet environnemental du site de Trousseau demain a permis de recueillir 154 commentaires qui ont été triés et regroupés par thématiques :

Thématique	Nombre
Projet paysager	49
Autres	31
Projet bâtiment	26
Mobilité	21
Beau/bon projet	16
Plus d'énergie renouvelable	11
<b>Total</b>	<b>154</b>



- Concernant le projet paysager (49 réponses)
  - o Il faut replanter les arbres abattus (à plus que un pour un) et bien choisir les essences (25)
  - o Créer des cheminements verts pour promenade au frais, vertu thérapeutique de la végétation (10)
  - o Pourquoi avoir coupé tous ces arbres ?(4)
  - o Le projet est trop bétonné (3)

- Concernant le projet de bâtiment (31 réponses) :
  - o Le projet doit être performant énergétiquement et doit tenir compte de la qualité d'hygiène suite à la crise sanitaire (10)
  - o La question de l'avenir de certains sites est posée : Tour de Trousseau non démolie, avenir de Clocheville ou de l'Ermitage (10)
- Concernant les enjeux de mobilités et l'environnement (21 réponses)
  - o Attention à l'augmentation du trafic et des conséquences sur l'engorgement de la circulation (8)
  - o Attention à disposer d'un nombre de places de stationnement suffisant (8)
  - o Disposer de places permettant la recharge des véhicules électriques (3)
- Concernant les énergies renouvelables (11 réponses)
  - o Il en faut plus et pourquoi pas jusqu'à l'autonomie énergétique (4)
  - o Comment se raccorde-t-on au réseau de chaleur urbain ?(3)
- Autres commentaires (31 réponses)
  - o Hypersensibles aux ondes électromagnétiques (5)
  - o Gestion des déchets ou de la consommation d'eau (5)
  - o Attention aux nuisances (sonores) de l'hélicoptère (3)
  - o Commentaires d'ordre général sur le système de santé (3)
  - o Protection des oiseaux (2)
  - o Alimentation bio à l'hôpital (2)

#### 4.2.2 Les questions posées par la messagerie électronique

29 messages ont été adressés sur l'adresse électronique qui avait été ouverte pendant la consultation. Les thématiques abordées par les personnes qui nous ont saisis par ce canal sont sensiblement de même nature que celles exprimées à travers le questionnaire internet.

Ces messages anonymisés sont joints en [annexe 2](#) de ce bilan.

12 riverains proches nous ont saisis (7 au nord du site proches de la sortie rue Charles de Gaulle à Saint Avertin, 4 à l'ouest du site habitant rue du Chemin Rouge ou à proximité et 1 à l'Est du site habitant avenue de la république). Ces riverains expriment essentiellement des craintes vis-à-vis des conditions de circulation au Nord comme au Sud du site mais aussi vis-à-vis du trafic hélicoptère pendant la construction et après (notamment sur son augmentation potentielle). Un riverain demande l'ouverture des portails à l'Ouest du site. Deux riverains expriment une crainte à la lecture du projet environnemental à voir se développer une promenade verte vers le Nord qui trouverait son développement sur des terrains privés.

8 messages nous sont adressés concernant l'avenir des sites du CHU de Tours notamment sur l'avenir des sites de Clocheville ou de l'Ermitage, le regret de ne pas voir la tour de Trousseau démolie. 3 messages concernent spécifiquement l'accueil des parents d'oncologie pédiatriques et deux messages portent sur le regroupement des sites : un y est favorable, le second hostile.

2 messages portent sur le stationnement dont un concerne l'accès aux personnes en situation de handicap à l'hôpital.

7 messages sont d'ordre général et portent sur l'expression d'un hôpital qui se soucie de la qualité des soins, de la bienveillance vis-à-vis de ses usagers comme de son personnel.

#### 4.2.3 Quatre courriers

Les quatre courriers envoyés par les collectifs suivants sont joints en [annexe 3](#) :

- Le collectif « convergence service public » a adressé un courrier le 2 février visant à insister sur la nécessité d'un service public hospitalier fort
- Le collectif « santé sans onde » a adressé un dossier thématique assez complet en date du 07 février sur les conditions d'accès à l'hôpital pour les personnes électrosensibles avec des demandes d'aménagements adéquats pour les patients et les personnels (prise en charge spécifique, distanciation des antennes relais par exemple),
- Le syndicat CGT 37 a adressé le 5 février un courrier contestant certains éléments du dossier et portant des revendications relatives à la défense du service public hospitalier,



- L'association des usagers du CHU de Tours a adressé son avis sur la consultation ainsi que sur son contenu le 8 février.

#### 4.2.4 Le communiqué de la commune de Chambray-lès-Tours à sa population

Le communiqué distribué à partir du 28 janvier par boîtage aux habitants de la commune de Chambray-lès-Tours est joint en [annexe 4](#) de ce rapport.

Ce document insiste sur quelques aspects significatifs du dossier : exigence de réalisation d'un parking souterrain de 800 places de stationnement, refus de voir se développer un stationnement en silo sur l'emprise du CHU sur son territoire communal, exigence de reconstitution de boisement avec volonté de mise en place d'espaces boisés classés pour protéger les riverains situés à proximité des projets hospitaliers.

## 5 Réponses synthétiques aux thématiques abordées par le dialogue citoyen

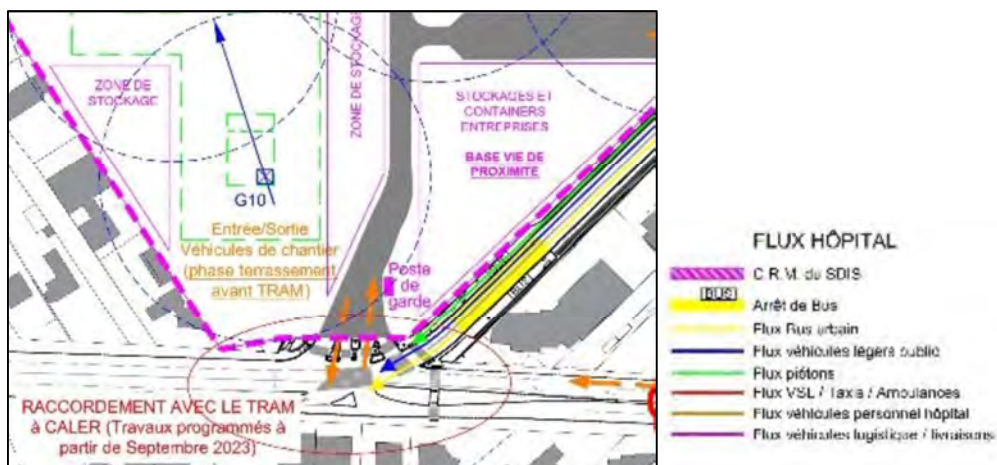
### 5.1 Les conditions de circulation et d'accès au site demain

Les nombreuses questions posées sur ce sujet sont légitimes. L'inquiétude exprimée par les citoyens procède de thématiques différentes :

- la conjonction de deux chantiers qui vont significativement perturber l'accès au site de Trousseau (le projet immobilier du CHU et le chantier du tramway). C'est une inquiétude légitime qui fait l'objet d'une attention particulière de la part des deux parties. Côté CHU, nous avons établi des hypothèses d'entrée sur le site (organisation du carrefour – voir plan joint) en réfléchissant à ce que les entrées des ouvriers du chantier soient organisées en dehors de l'heure de pointe du matin (embauche à 6h30 – 7h maximum pour être en dehors du pic). D'autres questions sont à l'étude, comme par exemple, le déroutement de certains flux sur d'autres voies : accès latéraux par les rues Mansard et Chemin Rouge pour les véhicules d'urgence pour garantir que ces circulations vitales soient le moins pénalisées possible ou encore déroutement d'une partie des flux du personnel venant du nord et de l'est par les rue Mansard ou Charles de Gaulle.

Ces hypothèses font l'objet d'une analyse spécifique par le bureau d'études Transitec qui fait également les études de trafic liées à l'arrivée de la deuxième ligne du tramway et peut ainsi présenter des hypothèses qui tiennent compte de tous ces enjeux.

Les conclusions de ces études feront l'objet d'une présentation d'un comité de gouvernance mis en place sous l'égide de la Préfecture, qui se réunira régulièrement où se retrouveront les acteurs suivants : CHU, communes de Saint-Avertin et de Chambray-lès-Tours, la métropole Tours Métropole Val-de-Loire et le Syndicat des Mobilités de Touraine.



Plan projet du carrefour d'entrée de site

- A terme, le risque de saturation des voies d'accès du fait de l'augmentation probable du trafic doublée du rétrécissement de l'avenue de la République en 2 X 1 voie à l'arrivée du tramway. C'est une inquiétude que partage le CHU même si la réponse à cette question ne lui appartient pas mais relève bien de la compétence métropolitaine qui est gestionnaire du réseau de voiries de desserte du CHU.

L'augmentation du trafic est en effet probable puisque si le NHT reprend la totalité de l'activité qui se situe sur le site actuel de Trousseau, elle se complètera par des activités adultes qui remonteront de Bretonneau ainsi que le transfert de l'activité pédiatrique, psychiatrique et de biologie qui vont augmenter l'offre de soins du site de Trousseau mais aussi le trafic à sa destination. Ces éléments sont en cours d'évaluation par le bureau d'études Transitec qui doit rendre ses résultats en avril, résultats qui seront publiés dans le cadre du dossier d'évaluation environnemental soumis à l'avis de la population à travers un processus d'enquête publique. Si le CHU est très favorable à un transfert modal maximum vers le tramway, les enquêtes menées par le CHU auprès de ses agents comme l'expression de l'association des usagers laissent toutefois penser que l'usage de véhicules légers ou de taxis, VSL ou ambulances restera très majoritaire pour se rendre sur ce lieu de soins qui accueille des personnes dont les capacités de mobilité en transport en commun sont très relatives.

Les tableaux ci-après sont issues d'une étude menée auprès des agents du CHU à laquelle près de 1.250 personnes ont répondu, échantillon représentatif de nos effectifs. Ils mettent en évidence qu'on a bien un report modal vers le tramway de l'ordre de 12% pour les agents qui travaillent à Trousseau aujourd'hui mais que, par contre pour les agents qui travaillent aujourd'hui à Bretonneau ou Clocheville, le tramway ne transfère pas des déplacements de la voiture vers le tramway (le nombre de déplacement véhicule est stable) mais bien des modes doux (marche ou vélo) vers le tramway. Ceci s'explique par le fait que les sites de Bretonneau et Clocheville sont des sites urbains auxquels les agents du cœur urbain accèdent en vélo ou à pied et qu'ils utiliseront le tramway pour rejoindre Trousseau demain.

Ce phénomène s'observe également pour les agents qui resteront sur Bretonneau d'ailleurs (qui représentent un peu plus de 400 personnes dans cette enquête également).

<b>Personnels qui travaillent aujourd'hui à Trousseau</b>	Marche	9	Marche	12
	Vélo	28	Vélo	26
	Tramway	0	Tramway	55
	Train	1	Train	4
	Bus	16	Bus	4
	<b>et qui travailleront demain à Trousseau</b>	Moto	4	Moto
	Véhicule conducteur	385	Véhicule conducteur	337
	Véhicule passager	4	Véhicule passager	6
	<b>Total</b>	<b>447</b>	<b>Total</b>	<b>447</b>

<b>Personnels qui travaillent aujourd'hui à Bretonneau, Clocheville ou autres sites</b>	Marche	26	Marche	3
	Vélo	41	Vélo	25
	Tramway	0	Tramway	47
	Train	6	Train	5
	Bus	19	Bus	12
<b>et qui travailleront demain à Trousseau</b>	Moto	4	Moto	4
	Véhicule conducteur	215	Véhicule conducteur	213
	Véhicule passager	0	Véhicule passager	2
	<b>Total</b>	<b>311</b>	<b>Total</b>	<b>311</b>

Ce point d'inquiétude devra être étudié par le comité de gouvernance évoqué ci-dessus pour faire en sorte que le CHU, lieu de soin à vocation régionale, puisse être desservi de la manière la plus optimale par les transports en commun et un réseau de voirie qualitativement dimensionné qui relèvent de la compétence métropolitaine.

- La gratuité du péage de sortie n°23 « Chambray-lès-Tours » de l'autoroute A10 est évoquée à plusieurs reprises lors de cette enquête, solution permettant d'éviter pour les saint-avertinois l'hypothèse d'une augmentation du trafic par le nord du site. Cette question sera relayée auprès des services de l'Etat qui assure le rôle d'autorité concédante du réseau autoroutier français.

Il convient de noter que cette hypothèse de gratuité n'est pas sans poser une question subsidiaire dans la densification du trafic qu'elle pourrait induire entre la sortie autoroutière et l'entrée sud de Trousseau.

- L'augmentation du trafic sur la voie d'entrée nord du site (rue Charles-de-Gaulle à Saint-Avertin) est une question importante qui interroge les riverains du nord du site. Elle n'est pas à ce jour complètement certaine même si la gestion des flux pourrait nécessiter une plus grande répartition de différents types d'entrées sur le site, soit pendant le chantier soit de manière pérenne.

Ces hypothèses seront évoquées lors du comité de gouvernance préfectoral.

A l'occasion de la présentation du projet en conseil municipal de la commune de Saint-Avertin, cette question sensible a été évoquée et le CHU a proposé à la mairie d'organiser ce dialogue à travers les comités de quartier de proximité. Cette même réponse a été formulée auprès de la présidente de l'association de quartier des Grands Champs après en avoir discuté avec le maire.

- Le doublement de la rue Jacques Monod n'est pas du ressort du CHU mais bien de la commune de Chambray-lès-Tours avec Tours Métropole Val-de-Loire. En tout état de cause, la création d'une voie ouest à l'entrée du site de Trousseau pour assurer la desserte des urgences adultes et pédiatrique sera l'occasion d'offrir une amélioration de la desserte de ce quartier et de ses modalités de raccordement sur l'avenue de la République.

- Il faut également préciser sur ce chapitre des conditions d'accès au CHU demain que la desserte du site de Trousseau par le tramway est considérée massivement comme une excellente nouvelle par la population. D'aucuns regrettent l'absence d'entrée de ce tramway dans le site. Il convient de rappeler que cette orientation avait été défendue par le CHU à l'occasion de la concertation publique encadrée par la commission nationale du débat public en 2018 à travers une pétition qui avait réuni plusieurs centaines de signatures et qui avait été soutenu par le conseil de développement de la métropole dans un avis adopté à l'unanimité lors d'une séance du 1<sup>er</sup> juin 2018.

Ce n'est pas ce choix qui a été fait par le Syndicat des Mobilités de Touraine qui a toutefois assuré le CHU de la mise en place d'un outil de desserte locale interne du site de Trousseau pour compenser cet éloignement relatif de la station du tramway.

- Dernier sujet de mobilité : l'usage du vélo. Plusieurs personnes évoquent la question de la présence d'un parc de stationnement sécurisé proche du bâtiment. Il y aura deux grands parcs de stationnement situés au rez-de-chaussée du bâtiment d'hébergement (bâtiment est du projet NHT) : un pour les agents accessibles au moyen du badge professionnel et un second pour le public dont les modalités de sécurisation n'ont pas été étudiées à ce jour.

Deux questions qui nous semblent intéressantes sont remontées à travers cette consultation citoyenne : la traversée Chambray-lès-Tours – Saint-Avertin du site par une piste cyclable et une liaison est-ouest avec un franchissement cyclable dédié au-dessus de l'autoroute A10 pour rejoindre le parc de Grammont. Si la dernière question concerne plus directement le schéma cyclable métropolitain, la première concerne aussi beaucoup le centre hospitalier.

Le CHU s'est montré ouvert vis-à-vis des deux communes pour créer un barreau de liaison routier ou cyclable qui traverse son emprise. Si les CHU sont des lieux sensibles en matière de sécurité générale du territoire (centre de recours en cas d'attentat par exemple) qu'il convient de pouvoir fermer en cas de situation exceptionnelle, en période normale la création d'une voie publique traversante ne serait pas une difficulté.

Si cette difficulté n'existe pas pour les voitures, elle existe d'autant moins pour des liaisons douces. Le CHU est donc disposé à ce que la métropole trouve une place pour développer et financer une voie cyclable traversante nord-sud.

Ce sujet pourra être évoqué à l'occasion du comité de gouvernance préfectoral.

## 5.2 La problématique du stationnement sur le site

Par bien des aspects, la question du stationnement (en particulier de l'offre de stationnement) se rapproche de celle du trafic et des flux de véhicules particuliers (patients, visiteurs et agents) qui auront à rester sur des temps significatifs sur le site de Trousseau.

A plusieurs reprises, les personnes qui ont réagi à cette concertation ont utilisé en contrepoint la situation du site de Bretonneau où la difficulté sinon l'impossibilité de trouver une place pour se garer est jugée comme très pénalisante en termes de qualité d'accès au soin mais aussi non attractive pour le recrutement de personnels soignants.

Nonobstant l'arrivée du tramway qui devrait permettre de transférer des usagers vers ce mode de transport, il conviendra de trouver des places en qualité (affectation en fonction des publics) et en quantité suffisante sur le site.

La réponse sur la quantité de places de stationnement à créer en accompagnement du chantier ou à terme sera apportée par le bureau d'études Transitec dans le cadre de l'étude de trafic et débattue au comité de gouvernance préfectoral.

A ce stade, l'estimation faite par le CHU du nombre de places nécessaires sur le site de Trousseau s'élève à 3.100 places à l'horizon 2026 (ce total tient compte des nouvelles activités arrivant sur le site de Trousseau évoquées ci-dessus, transfert modal permis par le tramway déduit). Par rapport à l'offre de stationnement actuelle, elle-même impactée par l'implantation du NHT sur des parkings existants, le CHU estime nécessaire la création de 1.400 places.

Plusieurs hypothèses ont été envisagées pour satisfaire ce besoin :

- le concours de maîtrise d'œuvre pour le NHT comportait une option comportant 400 places de stationnement en sous-sol ; le maître d'œuvre lauréat, le cabinet AIA, a proposé la création de 600 places : cependant, l'enveloppe financière dont disposait le CHU à la date du concours ne permettait pas de retenir cette option. Une nouvelle négociation a été engagée avec l'Etat, après la première vague covid, pour obtenir l'autorisation de financement d'un parking souterrain de 800 places ;

- l'hypothèse de construction d'un parking silo de 600 places en délégation de service public (DSP) a ensuite été évoquée mais s'est heurtée à l'hostilité des élus locaux, à la fois sur l'argument de l'esthétique du bâtiment et sur celui du paiement du stationnement qu'induit la formule de la DSP. Sur ce dernier point, le souhait du CHU était de proposer une exonération de paiement pour les usagers du CHU (patients et personnels) mais de faire payer des usagers tiers utilisant ce parking comme c'est actuellement le cas sur le site de Trousseau ;

- en l'absence de solution opérationnelle immédiate, le CHU a créé 520 places en surface pour permettre la réalisation du futur chantier.

Le sujet du stationnement sur le site de Trousseau sera donc à l'ordre du jour des comités de gouvernance du projet et le CHU appellera les collectivités et l'Etat à son appui pour trouver les meilleurs moyens de répondre à ces enjeux et à en partager le financement si nécessaire.

### *5.3 Le positionnement de l'hélistation*

Le développement du projet de nouvel hôpital se faisant sur l'emprise de l'actuelle hélistation au sol (face aux actuelles urgences), le positionnement de l'hélistation transitoire (pendant le temps du chantier) est questionné par les riverains du nord du site. Il convient tout d'abord de rappeler que le transport hélicoptéré du SMUR est un enjeu d'importance vitale auquel il convient d'apporter une réponse sur site (un repli sur la base aérienne de Tours rendrait inopérant l'hélicoptère 37 au regard des temps de transferts). Aussi cette question a été étudiée avec le responsable de l'activité hélicoptérée du site et deux options se sont dégagées successivement : tout d'abord une option derrière les archives et la psychiatrie au nord du site puis à la demande du chef pilote une autre option plus au centre du site qui est encore à l'étude pour vérifier sa faisabilité en termes de sécurité des évolutions aériennes. Nous nous rapprocherons de la mairie de Saint-Avertin pour présenter la solution aux riverains du nord du site et présenterons dans le dossier d'étude d'impact qui précèdera le dépôt du permis de construire les études de bruit de cette solution provisoire.

Cette question apparaissant à plusieurs reprises, il convient de préciser que l'hélistation future (celle définitive à la livraison du chantier) sera située sur le toit du CHU sensiblement sur une emprise équivalente à celle actuellement située au sol mais à une vingtaine de mètres au-dessus du sol. Elle sera protégée par des servitudes aéronautiques qui seront assez proches de celles d'aujourd'hui en emprise au sol mais 20 m plus haut. Les nuisances induites seront atténuées par le fait que le point de départ et d'arrivée des hélicoptères sera plus éloigné.

Il est à noter qu'une attention particulière est aussi portée sur les études de bruit de l'impact de cette hélistation en terrasse sur la qualité d'usage dans les chambres ou lieu de travail des étages situés en dessous. Une étude de bruit

qui tient compte des effets connus de réverbération dans les patios a été réalisée avec une traduction sur la qualité acoustique de certaines façades à renforcer.

Il n'est pas prévu de hausse de l'activité hélismur du fait du regroupement de l'activité chaude sur le site de Trousseau. En effet, l'actuelle hélisation est déjà le seul point d'arrivée de ces transports héliportés. Il en sera de même demain. Ce qu'améliorera ce regroupement d'activités, c'est l'évitement de transports secondaires au sortir de l'hélicoptère pour transférer des patients pédiatriques sur Clocheville ou des victimes d'accidents vasculaires cérébraux sur Bretonneau dans le service de neuro-chirurgie.

## 5.4 L'ambition environnementale du projet

Globalement, le premier point qui ressort de l'expression des personnes qui ont exprimé un avis sur le dossier, c'est sa qualité et le souci de création d'un espace paysager d'accueil de qualité.

Les riverains s'expriment à plusieurs reprises pour demander la replantation des nombreux arbres coupés dans le cadre de ce projet. Un inventaire des abattages est réalisé à mesure que des arbres doivent être abattus du fait des projets à venir. L'engagement du CHU est de replanter un arbre pour un arbre abattu. D'aucuns demandent un 2 ou un 3 pour un. Nous verrons si le CHU peut aller au-delà de l'engagement initial. Il faut pour se faire stabiliser la quantification du projet paysager.

Dans la présentation du projet, l'hypothèse d'un renforcement de la trame verte présente au nord du site dans le SCOT et le PADD des communes est évoquée. Elle pourrait servir de lieu de promenade sur le site. Des riverains du nord du site s'inquiète d'une prolongation de ces cheminements piétons verts sur des emprises hors CHU. Nous confirmons que déborder son périmètre foncier n'est pas dans les intentions du CHU.

La question du projet bâtiminaire est également porteur de certaines revendications sur la qualité du bâti, son confort d'usage pour les patients comme pour les professionnels de santé (chaleur, nuisances sonores). Ces points sont au cœur de la conception du projet de la part de la maîtrise d'œuvre avec pour objectif de donner à ces ouvrages neufs tous les attributs d'un hôpital confortable, accueillant et agréable à vivre.

Un autre point est significativement abordé par les acteurs de la consultation citoyenne : la question énergétique. Plusieurs questions sont posées sur l'autonomie énergétique d'un tel projet. Le niveau de consommation induit par les process mis en œuvre pour la prise en charge des patients (climatisation des blocs opératoires, refroidissement des scanners et IRM ...) est très important et ne peut se compenser par les outils de productions locaux d'énergie renouvelable. Un bâtiment qui comprend des composantes médico-techniques ne peut pas être autonome énergétiquement. Il le peut d'autant moins que les questions de sûreté de fonctionnement doivent garantir son raccordement en secours à des installations fixes complémentaires.

Le raccordement au réseau de chaleur urbain que pourrait développer Tours Métropole Val-de-Loire en s'appuyant sur les besoins de chaleur du CHU est accueilli positivement avec plusieurs questions sur la capacité du voisinage à s'y raccorder. Cette question sera relayée aux acteurs métropolitains, qui sont autorité concédante de ce service public et portent ce projet de développement.

## 5.5 Les autres questions

De nombreuses questions sont apparues sur la nécessité d'une très grande intégration de la question de la mise en accessibilité aux personnes en situation de handicap des futurs locaux. Cette question est évidemment une préoccupation d'autant plus importante que les personnes susceptibles d'être pris en charge à l'hôpital sont souvent en situation de difficulté. Une remarque importante est apparue aux détours des remarques sur le sujet de l'accessibilité : la hauteur de 2,5 m minimum des niveaux du parking souterrain pour en rendre possible l'accès à des véhicules adaptés.

Les remarques sur le système de santé, les moyens humains ou la gestion de l'hôpital n'appellent pas de réponse du CHU dans ce cadre. Ce projet est la traduction in situ de choix d'organisation que le CHU assume en déclinaison des politiques publiques nationales de santé et si celles-ci peuvent être commentées ou contestées, il n'appartient pas au CHU d'y donner de réponse à travers la présentation de ce projet de transformation de prise en charge qui repose sur une concentration immobilière des sites.

Deux thématiques spécifiques sont ressorties de cette consultation :



- L'affirmation d'un service de cancérologie pédiatrique accueillant qui comporte une salle Oasis. Cette salle est effectivement prévue dans le programme de reconstruction.
- Le questionnement sur l'accueil des personnes (agents ou patients) électrosensibles. Ce sujet n'était objectivement pas bien identifié et le questionnement sera porté auprès de la communauté médicale et de la maîtrise d'œuvre.

## 5.6. Le devenir des sites désaffectés par le CHU

Enfin, plusieurs questions sont posées sur le devenir des sites. Aussi il convient de préciser ce point : la démolition de la Tour IGH du site de Trousseau n'est pas financée à ce jour (ce point sera mis à l'ordre du jour une fois le schéma directeur 2026 mis en œuvre).

L'avenir du site de Clocheville est aussi interrogé notamment du fait des conditions du legs des bâtiments historiques par la famille de Clocheville au XIXe siècle avec une prescription faite à cette donation de l'affecter à l'accueil de soins pour les enfants. Il convient tout d'abord de préciser que ce legs s'est fait au bénéfice de la ville de Tours et non de l'hôpital. La ville a alors mis ces biens à disposition de l'hôpital de Tours pour y développer une activité pédiatrique. Il appartiendra donc à la ville de Tours, une fois le bâtiment libéré de définir la destination de ces locaux sachant que des discussions auxquelles le CHU est associé pourrait permettre des activités ambulatoires pédiatriques.

L'avenir du site de l'Ermitage est aussi questionné. A ce jour, le plan de transformation n'est pas arrêté. Si le service de soins de suites et de réadaptation (50% des capacités de l'Ermitage) trouvera sa place sur le site de Bretonneau en complémentarité des activités de médecine gériatrique, la localisation future des activités de l'EHPAD de l'Ermitage fait encore l'objet d'échanges avec les tutelles du secteur médico-social (Conseil départemental et ARS) pour trouver la localisation qui réponde au mieux en terme d'offre d'hébergement de personnes âgées dépendantes.

## 6 Conclusions

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont bien voulu apporter leur contribution à ce projet en exprimant leur avis.

La démarche de dialogue citoyen menée en début d'année 2021 ne clôt pas la concertation sur le projet du « Nouvel Hôpital Trousseau » :

- les thématiques mises en évidence par la démarche feront l'objet d'échanges avec les collectivités locales concernées (communes d'implantation du site, Ville de Tours, Métropole) sous l'égide de l'Etat à travers un comité de gouvernance préfectoral ; il y sera notamment débattu de l'étude technique commandée par le CHU sur les problématiques de circulation et de stationnement pendant le chantier et après ;
- le dialogue avec les communes riveraines et leurs habitants va se poursuivre dans un contexte sanitaire qui, espérons-le, nous permettra de réunir plus facilement des acteurs du territoire pour leur présenter ce projet ambitieux ;
- compte tenu de l'importance de la restructuration engagée, le dossier fera au moins l'objet d'une enquête publique au titre de l'étude d'impact du projet en application du code de l'environnement. Nous présenterons à minima à cette occasion les conclusions des études qui font l'objet de précisions complémentaires à ce jour.

Nous espérons, ici encore, que le contexte sanitaire permettra alors une plus grande interactivité de la démarche.

# 7 Annexes

## 7.1 Annexe 1 – Intégralité des questions posées sur le site internet (anonymisées)

Thématique	avis accès
Accès en vélo	Sur la piste cyclable, pourquoi n'est elle pas prévue sur l'ensemble du site? quand est il de l'accès vélo sécurisé par saint Avertin? Existera-t-il aussi des garages à vélo sécurisé à proximité des entrée du personnel ? Des usagers?
Accès en vélo	Je ne voie pas d'accès vélo et piéton côté avenue DE Gaulle (St Avertin) Pourquoi ? Il y a bien une entrée pour le personnel. Il est facile de laisser passer les piétons et vélos en plus des bus et du personnel - et ça ne coûte rien. Au sujet des pistes cyclables, le schéma et la description sont différents : qui est vrai, qui est faux ?
Accès en vélo	Je m'y rends en vélo , c'est rapide et facile pour se garer
Accès en vélo	Je suis en seconde au lycée Grandmont. J'étais au collège à Saint-Avertin et j'y allais à vélo. J'aurais bien aimé continuer à Vélo, mais mes parents ne veulent pas car après l'hôpital, la piste cyclable me fait aller à Chambray où je dois traverser le pont de l'autoroute. Il est dangereux car les voitures coupent la piste pour se rendre sur l'Autoroute. Il faudrait une passerelle au bout de la piste cyclable de l'hôpital qui permette de se rendre à Grandmont. J'ai plein de copains qui l'utiliserait.
Accès en vélo	Permettre une "traversée verte" du l'hôpital a vélo sur les acces nord-Sud, afin de maintenir, un trajet sécurisé pour les Cyclistes .
Accès en vélo	Il est important qu'il soit suffisamment dimensionné, clair, assurant des flux distinct, bien matérialisé, signalétique Claire faite pour ceux qui ne connaissent pas le site (pas pour ceux qui le connaissent) Il est important que les vélos et mobilités actives soient prises en compte ainsi que le stationnement vélo (l'actuel garage à vélo , c'est la honte) . De même que le stationnement doit favoriser les patients plutôt que les cadres ...qui peuvent marcher !!! On doit pouvoir traverser le site à vélo
Accès en vélo	Local à vélo sécurisé
Accès en vélo	prévoir des portillons autour de l'hospital pour des entrées piétons
Accès en vélo	Prévoir des parkings vélos sécurisés pour les visiteurs mais aussi pour les salariés.
Accès en vélo	Je vois que vous prévoyez un accès vélo dans le site. Pouvez vous prévoir un grand nombres de stationnement vélo sécurisé? L'accès à vélo par des pites cyclables est il prévu, notamment en venant de Joué les Tours (actuellement intersection très dangereuse pour les cyclistes).
Accès en vélo	Actuellement les vélos sont autorisés sur site, c'est une très bonne chose et j'espère que ce sera toujours possible. C'est une voie de circulation sécurisée.
Accès en vélo	faciliter l'accès en vélo pour le personnel et les visiteurs en créant une piste cyclable de Saint Avertin qui traverserait le site du CHU et irait en direction de Chambray prévoir des abris vélos sécurisés avec carte d'accès et surveillance vidéo pour éviter les vols pour le personnel et pour les visiteurs prévoir entrée du site spécifique pour personnel et ambulances(VSL) // une autre entrée pour visiteurs et patients qui viennent en voiture prévoir entrée coté "Avenue de la République" et une autre coté St Avertin sinon risque de concentration++ sur la Circulation - Accès43 surtout le matin!
Accès en vélo	Création à l'intérieur de l' hôpital d'une véritable liaison sécurisée piste cyclable entre Saint Avertin et Chambray les Tours.
Accès en vélo	Les pistes cyclables doivent être sécurisées et dignes de ce nom, pour le personnel et les visiteurs
Accès en vélo	J'ai l'impression que la piste cyclable ne rejoint que l'avenue de la République mais pas le côté Saint Avertin par l'avenue du général de Gaulle ou le parc de la Branchoire. C'est actuellement un problème. J'espère que le futur hôpital aura un meilleur accès pour les vélos ou les piétons arrivant de ce côté.
Accès en vélo	Bonjour, il ne semble pas figurer de parking vélo sécurisé pour le personnel sur le plan, alors que l'éloignement de Trousseau et la distance qui reste raisonnable pourrait correspondre à un trajet faisable à vélo/vélo électrique. J'espère qu'il ne s'agit que d'un oubli de votre part !
Accès en vélo	J'aimerais une piste cyclable qui rejoigne saint avertin en traversant le nht
Accès en vélo	Les liaisons douces ne sont pas assez précises
Accès en vélo	J'ai pris connaissance du dossier d'aménagement du futur CHRU Trousseau.Les accès du site en transport en commun sont bien établis. Je voudrais souligner l'utilité d'étudier une PISTE CYCLABLE sur la partie traversante,comme le demande la municipalité de Chambray les Tours. Afin de faciliter les accès au futur site (pour les personnels,patients et autres..)tant du côté St Avertin que Chambray,il y a un réel intérêt d'assurer une continuité cyclable sur le site ,reliant ainsi côté St Avertin l'avenue Général De Gaulle à la rue Rolland Pilain côté Chambray. Les deux communes riveraines ont déjà bien travaillé sur leurs réseaux cyclables et autorisent l'étude de ce lien aujourd'hui.
Accès en vélo	Faire en sorte que la piste cyclable rue du Général de Gaulle continue à passer dans l'hôpital pour rejoindre Chambray. Sécuriser les abords de l'hôpital pour les vélos surtout au niveau de l'autoroute.
Accès en vélo	Elle pourrait être associée à une piste cyclable traversante également. Pour réduire la circulation induite par le projet sur les communes de Chambray les Tours et Saint Avertin,
Accès en vélo	Les villes de St Avertin et Chambray-lès-Tours ont développé et le feront encore, les pistes cyclables. Suggestion : permettre la traversée du CHRU entre St Avertin et Chambray pour les vélos et piétons
Accès en vélo	Merci de prévoir des parkings vélos et voitures gratuits pour les visiteurs et les patients

Accessibilité PMR	En espérant qu'il y aura davantage de places PMR car très largement insuffisantes à l'heure actuelle vu la taille de l'établissement !!! Surtout que le peu de places présentes sont bien trop souvent occupées par les taxis et vsl ! Très compliqué alors pour les PMR de stationner . Tous les PMR ne sont pas forcément en fauteuil roulant et n'ont pas la possibilité physique et médicale pour marcher jusqu'à l'entrée.
Accessibilité PMR	Les places PMR pour les particuliers ne sont pas assez nombreuses et ne doivent être dans le future être en sous sol puisque certains véhicules PMR sont trop hauts (exemple de Clocheville) Hauteur mini 2.50m.
Accessibilité PMR	Facilitation pour tous les handicapés ; sourd, muet , difficultés à parler à marcher , et aux personnes hyper-électrosensibles et hyper sensibles aux odeurs chimiques ! Merci merci merci !
Accessibilité PMR	Que prévoit-on pour les piétons et pour les personnes en fauteuil à la descente du tram ? S'il y a à traverser l'avenue de la République, un passage dédié serait à envisager (souterrain avec ascenseur)
Accessibilité PMR	J'espère que le futur site de Trousseau sera plus facile d'accès, avec moins de contraintes pour les personnes à mobilité réduite (notamment avec la « colline »), et que le site donnera un peu plus « envie » malgré les circonstances peu joyeuse qui nous y amènent
Accessibilité PMR	Pour les personnes à mobilité réduite, j'aimerais que l'accès aux entrées de bâtiments depuis les places de parking PMR soit très proche. Pensons aux personnes en fauteuil roulant qui ne se font pas déposer aux arrêts minute, mais conduisent elles-mêmes leur voiture. Idem pour les conducteurs âgés et mal-marchants. Si les conditions ne sont pas réunies pour leur permettre l'accès piéton depuis leur voiture, l'expérience prouve que ces gens font appel aux VSL (financement sécu) Pour les personnes ne sachant pas lire, où dont les capacités cognitives ne permettent pas de se repérer aisément (difficultés augmentées par le stress), j'aimerais que la signalétique directionnelle soit très soigneusement étudiée. Un cheminement expliqué en amont depuis la convocation, avec des codes couleur ou autres se retrouvant sur le site permet une fluidité des flux de patients venant en consultation. Une signalétique efficace rend service à tout le monde. Il serait plus que nécessaire de faire appel aux associations de personnes handicapées pour bénéficier de leurs préconisations : APF, AFM, Valentin Haüy, Unapei ...
Accessibilité PMR	Et seconde réflexion, pour les accès pmr quel cheminement court est il prévu pour les personnes à mobilité réduite de l'arrêt à l'entrée futur du site NHT ?
Accessibilité PMR	ACCES PMR A ANTICIPER PAS DE PLACE EN SOUS SOL (PLAFONDS > 2.50m)
Aménagement du bâtiment	- Le service d'onco-pédiatrie sera-t-il à Trousseau ou à Bretonneau ? - Si le service est à Bretonneau (avec la cancérologie adulte) et que la Maison des parents est transférée à Trousseau : quelle solution d'hébergement à proximité de Bretonneau pour les parents ? - Quid du devenir de la salle de « l'Oasis » en 2003, salle de détente et d'accueil au sein du service d'onco-pédiatrie ? - Quelles seront les activités sanitaires pédiatriques ambulatoires qui seront maintenues sur l'ancien site de Clocheville ? - Quelles sont précisément les bâtiments appartenant au CHU qui seront vendus sur l'ancien site de Clocheville ?
Aménagement du bâtiment	Nous "fréquentons" Clocheville pour un enfant de 9 ans, handicapé à +80%, autiste et déficient cognitif. Il faut prévoir des places handicapés pour les familles, non seulement pour les enfants en fauteuil roulant mais aussi pour les enfants autistes. Il n'est pas aisé de guider notre fils là où nous le souhaitons, il faut être garé proche des services. Je voulais aussi attirer votre attention sur les locaux "pédiatriques". Penser aux enfants autistes, à leur famille. Ce sont des enfants qui ont des troubles sensoriels et comportementaux. Il faut un accueil encore plus particulier que les autres, faire des coins calmes, voire SNOEZELLEN, avec des lumières adaptées. A ETAMPES, existe un CHU adapté aux autistes, où travaille M. le Docteur Djéa SARAVANE. Le lieu accueille d'une certaine façon des enfants (mais aussi adultes) autistes. Peut être faudrait-il s'en inspirer ? Nous n'y sommes jamais allés mais en avons entendu parler. Il est très éprouvant pour notre fils et pour nous d'aller à CLOCHEVILLE actuellement. Nous sommes toujours deux à l'accompagner, un qui le surveille constamment et l'autre qui explique, fait la paperasse, écoute, etc. Je sais que j'aborde un sujet non prévu. Mais après la construction nouvelle, il sera trop tard. MERCI.
Aménagement du bâtiment	. J'aimerais que ce projet soit un lieu de rencontre à la fois entre les patients, leur famille mais aussi les soignants et les habitants du quartier. Ainsi, il me paraît primordial d'assurer des traversées et une qualification des espaces extérieurs et notamment verts. Suite à la lecture de votre dossier, plusieurs ambitions manquent de visualisation d'usages potentiels. Je pense notamment au parc des jardins de la renaissance. Que ce passe-t-il dans les faits ? Quels mobiliers urbains, jeux pour enfants ou promenades favorisent-ils la sociabilité ?
Aménagement du bâtiment	Prise en compte de la salle oasis, présente actuellement au service oncologie pédiatrique à Clocheville
Aménagement du bâtiment	Ma fille est prise en charge en oncologie pédiatrique à clocheville. Il est essentiel pour nous de retrouver une salle de jeux ainsi qu'une salle comme il y a actuellement à clocheville, salle Oasis avec tout ce qu'il faut pour nous parents, pour manger, faire une pause etc. Même ma fille adore aller dans cette salle. Ne détruisez pas le travail de l'asso ADEL Centre qui nous donne énormément
Aménagement du bâtiment	Bonjour. Mon fils étant suivi à clocheville je me permets de demander un accès à un parking gratuit pour les parents dont les enfants sont hospitalisés longtemps. De même pour le confort des familles il est important de préserver la salle oasis en oncologie pédiatrique. Cette salle nous permet de souffler un peu. Merci à vous
Aménagement du bâtiment	Mon fils a consulté les soignants du service onco-hématologie pendant presque 2 ans et demi. Un accès facilité pour les familles concernées est indispensable. Pouvoir entrer au sein du bâtiment en voiture est plus que nécessaire. Les trajets à pied de la voiture au service doivent être limités et protégés du milieu extérieur et donc des intempéries..mon fils a pu se passer du fauteuil roulant très longtemps..et je sais de quoi je parle je suis ergothérapeute.

Aménagement du bâtiment	Il est nécessaire que le pôle cancérologie pédiatrique puisse garder une salle comme la salle Oasis pour les parents et enfants. Un lieu pour se poser avant un examen, une chimio, pendant une hospitalisation. La maison des parents doit aussi survivre à ce déplacement.
Aménagement du bâtiment	Revoir l'accès à la morgue (pas facile ce grand escalier) et aussi lorsque nous sommes dans le hall d'entrée, il ne faudrait pas que les familles se croisent, et quand les pompes funèbres arrivent avec les cercueils, il devrait y avoir un sas réservé sans visibilité pour qu'ils puissent arriver à la pièce ou se trouve le défunt. Nous avons malheureusement été confrontés à cette situation. Nous avons perdu notre petite fille de 3 mois (mort subite du nourrisson, avec bien sur enquête et autopsie, à cause des maltraitements, ce qui n'était pas le cas), on se croisait toujours avec d'autres familles et le jour des obsèques, lorsque les pompes funèbres sont arrivés pour la mise en bière, nous les avons vu passer avec ce petit cercueil blanc (je peux vous assurer du choc que ça nous a fait) et en plus des autres cercueils. Cela manque vraiment d'intimité, chacun doit pouvoir vivre ces moments en famille, car la douleur est déjà immense et on a pas besoin de voir celle des autres. J'espère que vous nous comprenez et que des améliorations pourront être faites, (tout en sachant que les réalisations ne sont pas simples, mais avec les travaux qui se projettent, il serait peut être bon d'en profiter, de faire quelque chose de plus intime et plus chaleureux. (ceci dit, nous avons été bien accueilli à chaque visite et le personnel prend bien en charge les personnes dans le malheur) j'espère ne pas être la seule à vous en parler, je voulais vous écrire à la suite de ce triste décès, (aout 20Circulation - Accès9) mais malheureusement, trop dévastée je n'ai pas pu le faire plus tôt. Pour l'accès au parking, je pense qu'il y aura agrandissement (nécessaire) J'espère que vous lirez ce message .
Aménagement du bâtiment	je souhaite insister sur la nécessité d'une salle de repos destinée aux parents dans le service d'oncologie pédiatrique. En effet la salle oasis présente sur le site de clocheville nous apporte un réel confort dans ce parcours si difficile qu'est la maladie.
Aménagement du bâtiment	Pourriez vous nous assurer que les familles disposeront au sein du service Oncologie pédiatrique d'une salle de repos à l'image de la salle OASIS au sein du service oncologie de Clocheville. Cette salle avait été en partie financée par l'association ADEL Centre et a été rétrocédée à l'Hôpital. Cet espace est TRES important pour les familles. Elles peuvent en restant à proximité de leur enfant hospitalisé, se reposer un moment, prendre un café, se restaurer. Aujourd'hui, à Clocheville, la salle est équipée d'un canapé, d'une télé, d'un aquarium, d'une cuisine avec table et chaise.
Autres	les propositions sont très complètes. ( tram - bus - parkings - piste cyclable ) pour moi c'est essentiel.
Autres	LE MAINTIEN DE LA TOUR DANS LE NOUVEL HOPITAL RISQUE DE FAIRE DENATURER LE PROJET;
Autres	difficile d'avoir une opinion les conditions sont nombreuses et les documents peu clairs pour les profanes
Autres	l'hôpital : un accès pour tous ! Merci de penser les aménagements nécessaires pour recevoir les personnes électrosensibles : accès aux urgences, en consultation, pour une hospitalisation. Pour cela prévoir des chambres blindées à un lit, avec câbles blindés, repenser le positionnement des antennes relais (actuellement sur la tour du CHU Trousseau) voir la note d'information de la DGS (Direction Générale de Santé) du 26 mai 20Circulation - Accès4 relative à la gestion des risques liés aux radiofréquences : « les personnes indiquant être hyper-sensibles aux ondes électro magnétiques sont susceptibles de formuler des demandes spécifiques lors d'une hospitalisation comme par exemple de disposer d'une chambre ou d'un bloc opératoire exempt d'ondes électromagnétiques (OEM). La prise en charge de cette personne doit concilier sa demande avec les contraintes liées à l'urgence, l'organisation, la délivrance et la sécurité des soins ». Beaucoup de personnes électrosensibles renoncent à se faire opérer car elles ne peuvent pas séjourner plusieurs jours voire même une nuit à l'hôpital. Pour élaborer un cahier des charges, il faudrait vous rapprocher de personnes électrosensibles, de collectifs ou associations comme Priartem, Robin des Toits, l'Association Zones Blanches dans le sud de la France qui met en place un projet d'hébergement de personnes électrosensibles avec une structure médicale.(www;asso-zonesblanches.org/ Il y a entre 3 à Circulation - Accès0% de personnes électrosensibles en France d'après l'Anses
Autres	Le souhait de réunions d'informations me semblent nécessaires sur cet important sujet afin que les habitants puissent découvrir comment leur avenir se dessine pour leur quotidien futur.
Autres	De plus, je trouve dommage, qu'il ne soit pas créé un foyer pour parents venant de loin qui doivent être à proximité de leur enfant hospitalisé le temps de trouver une solution d'hébergement. En effet, celui-ci pourrait être financé par une association type "Pièces jaunes" comme ça peut avoir lieu à l'hôpital du Kremlin Bicêtre en région Parisienne.
Autres	Il est important de prévoir une salle pour les parents d'enfants hospitalisés comme celle qui existe dans le service d'oncologie pédiatrique actuel. Une salle équipée de tout le confort nécessaire qui permet aux familles de se reposer tout en restant à proximité de leur enfant hospitalisé. Merci.
Autres	Vous allez encore supprimer des lits ?
Autres	Beau projet qui je l'espère permettra de répondre à l'accueil et aux besoins en santé des habitants des autres départements de la région Centre Val de Loire. Le CHU de Tours étant établissement de référence, souhaitons qu'il puisse répondre équitablement aux sollicitations des besoins non satisfaits des petits établissements de l'Indre entre autres.
Autres	Transférer L'hôpital Clocheville ne me paraît pas très judicieux ,
Autres	une crainte le manque de dimension humaine avec un tel rassemblement de structures
Autres	Bonjour, Les infrastructures de la ville, ne me semblent pas être à la hauteur du Projet 2026 et encore moins pour 2040. Pourquoi ne pas avoir cherché à déplacer le "nouveau" hôpital hors de la ville en s'éloignant un peu pour éviter que les riverains ne soient gênés par le bruit et la circulation?

Autres	Après une étude attentive des documents fournis, je vois deux choses qui, factuellement, montrent une certaine dissonance. Ecologiquement, mais j'en parlerais ci-dessous. Financièrement, les travaux prévus, et l'ambition d'un CHU pharaonique avec un budget et des comptes de résultats dans le rouge depuis 2010. Circulation - Accès3 est un délire complet. Ancien conseiller municipal d'une ville des alentours, jamais je n'aurais osé proposer en commission un truc pareil. Sur 2010 Circulation - Accès7, le prévisionnel déficit s'élève à plus de 7.2 millions d'euros, même si, par des tours de passe passe comptables et fiduciaires le total équilibré est à environ 690 millions. D'un point de vue comptable, ce petit "hack" permet d'obtenir un peu de "fraîche" mais les chiffres des comptes de résultats sont mauvais. 2020 et 2021 Circulation - Accès resteraient aussi à ce niveau d'une teinte écarlate, vu les 46 premiers millions affectés au futur hyper-CHU. Jamais un banquier ne m'autoriserait à acheter une maison avec un découvert de 6000 euros et le compte de résultat de mon entreprise dans le rouge depuis 7 ans, avec en plus des investissements, qui, pour le moment ne portent pas leurs fruits. L'argent de nos impôts ne doit pas servir à payer vos "agios". Les conditions d'accès au site, anciennes, actuelles et futures, de par la fâcheuse implémentation du tramway sont une catastrophe monumentale. Des queues de voitures de plusieurs centaines de mètres mettent un véritable bordel de pollution, de bruit sur l'axe RD 943, qui est une traversée majeure pourtant. Les nuisances causées ensuite aux riverains font baisser les plus values immobilières des maisons alentours. Politiquement, c'est bien joué, racheter à moindre coût des maisons, les raser, et revendre à des offices HLM, l'opération immobilière est juteuse, et ça vous amène une clientèle (J'ai remarqué que le mot clientèle avait disparu) de plus pour l'ambulatorie. Par ailleurs -350 lits sur la région c'est du délire absolu, en pleine période de pandémie.
Circulation - Accès	Facile d'accès, manque de places de parking. M'a l'air bien
Circulation - Accès	Entrée très difficile, beaucoup de place mais rue et feu causant beaucoup de bouchons. A prendre en compte lors de la construction du futur site
Circulation - Accès	facilitation d'accès direct aux différents service sans passer par un service de tramway ou de bus inadapté pour les patients et leurs familles (horaires, fréquence, etc)
Circulation - Accès	J'aimerais connaître les flux routiers envisagés tant pour accéder à l'hôpital que pour en sortir.
Circulation - Accès	Une ligne de tram est plus que nécessaire
Circulation - Accès	Trop long, mauvaise gestion de la circulation
Circulation - Accès	L'accès à l'hôpital va être périlleux la route de loches une voie pour les voitures, camion, bus, car.. beaucoup trop de circulation avec la venue des autres centres hospitaliers. Il ne faut pas croire que les gens qui iront à l'hôpital prendront le tram. Le parking ne sera pas la solution à moins d'être payant, comme dans certains hôpitaux de Paris. Les gens qui viennent par exemple à l'hôpital saint Joseph spécialiste des yeux, on paie le parking autrement les transports en commun. Après pour attendre les différents bâtiments le bus pourrait passer à l'intérieur du site pour déposer les gens. Le Tempo a l'heure actuelle est très bien, l'arrêt est au pied de l'hôpital.
Circulation - Accès	Pensez à ce qu'il ait une fluidité du trafic aux heures de pointes, et ce à ce que les automobilistes ne soient pas bloqués dans les bouchons pendant Circulation - Accès heure. Ce n'est pas non seulement l'accès mais il y a ceux qui ont besoin d'emprunter la route sans besoin accéder au site et qu'ils ne soient impactés par les entrées et les sorties à Trousseau.
Circulation - Accès	Les conditions d'accès sont pas très claires quand on y va les Circulation - Accèses fois.
Circulation - Accès	Sachant que ce CHU reçoit non seulement des patients du département d'Indre et Loire mais de toute la région Centre aussi, il faut que l'accès au site soit d'un accès irréprochable aussi bien par ceux qui viennent en bus, en tram qu'en voiture sans se perdre dans des méandres !!
Circulation - Accès	Toujours loins et diffivile acces
Circulation - Accès	Aujourd'hui aux différentes vues du NHT je ne vois où se situe l'entrée principale, l'entrée des urgences et les entrées des parkings. c'est bien regrettable car habitant rue honoré de Balzac à Saint-Avertin donc voisin de l'hôpital Trousseau je m'inquiète des flux circulatoires à l'ouest de la commune. de plus lors des travaux jusqu'en 2026 où vont passer les différents livreurs de ces travaux, les engins de chantiers et autres VH. les principaux parkings actuels anciens et nouveaux seront certainement atteints par l'avenue général de Gaulle de la commune. quid des nuisances pour les riverains?
Circulation - Accès	la séparation des véhicules "accès urgence" et livraison avec les véhicules public et personnel sont une bonne idée pour un meilleur flux , ainsi que le parking souterrain.
Circulation - Accès	Après lecture de l'ensemble du dossier, les conditions d'accès au site de Trousseau me paraissent bien étudiées.
Circulation - Accès	Il y a déjà bcp de bouchons pour accéder à Trousseau le matin.
Circulation - Accès	Le flux des véhicules accédant au NHT sera quasiment entièrement supporté par l'avenue de la République de Chambray ; au moment où le NHT ouvrira ses portes le passage du tramway réduira cette avenue à 2 x Circulation - Accès voie. Par ailleurs le projet prévoit que les voies du tramway couperont au moins 2 fois cette avenue. Comment cette infrastructure pourra-t-elle absorber ce surcroît de circulation ?
Circulation - Accès	Améliorer pour faciliter l'accès des véhicules à Trousseau lequel, sauf pour une partie du personnel qui accède par l'entrée nord, est aujourd'hui concentré sur un carrefour unique av de la République. Actuellement se croisent au même endroit les voitures, les camions, les bus, les ambulances, les taxis et les vélos. Aux heures de pointe c'est déjà compliqué et cela s'aggravera avec l'arrivée du Tram qui va réduire les voies et donc ralentir inévitablement le trafic. Pourrait-on envisager de scinder les arrivées sur 2 entrées au lieu d'Accès - Accès. Ceux qui arrivent par l'Est notamment la rocade par l'entrée 2 comme prévu et ceux qui arrivent de Tours par la voie Circulation - Accès laquelle sauf erreur de ma part est prévue au plan pour les urgences et à la logistique. D'autant que cela sera compliqué d'atteindre le parking Accès0 côté Ouest depuis la voie 2.
Circulation - Accès	Pour nous habitants du nord de Tours ,les accès seront divers et facilités au CHU de TROUSSEAU, quand tout sera opérationnel.
Circulation - Accès	J habite à proximité problème de circulation accès en voiture de l'immeuble maximum de bruit



Circulation - Accès	Bonjour aide soignante actuellement à trousseau l accès pour pénétrer dans l etablissement aux heures de pointe est très compliqué car les feux de passage sont trop courts venant cote piscine municipale a revoir et parking personnel et visiteurs trop justes en place
Circulation - Accès	Transport individuel et VSL : avoir la gratuité de l'échangeur 23 de l'ACirculation - Accès0 pour limiter les flux de véhicules dans les quartiers environnants
Circulation - Accès	facilité d'accès pour les personnes venant de l'extérieur de Tours car situation dès la sortie de l'ACirculation - Accès0 et 85 ,réseau bus avec accès direct au CHU mais réseau TRAM ?
Circulation - Accès	L'accès au site de l'hôpital comme il se fait actuellement est facile, en voiture. Ce qui est plus difficile est le stationnement. Quand un patient a un rendez-vous de consultation ou d'examen, un parking proche devrait lui être réservé, sous condition d'une convocation, d'un justificatif. Je vais souvent à Bretonneau pour des consultations et avec ma convocation, le gardien m'ouvre la barrière et je peux trouver une place de parking, réserver aux patients. Je me gare sur un parking proche du bâtiment où je dois aller, ce qui m'arrange puisque j'ai des difficultés à marcher. Il serait souhaitable que le même type de fonctionnement soit mis en place à Trousseau.
Circulation - Accès	L'accès d'Urgence et les consultations externes, méritent parfois des perfectionnements pour les patients âgés ou malades ,qui sont parfois dans le même état que certains handicapés ou véhicules prioritaires compte tenu de l'évolution édifiante des simplifications administratives d'accès et de gain de temps indispensables à plusieurs titres.(GPS, Coût et cadences de rendez vous ou conditions MTO).
Circulation - Accès	améliorer les conditions d'accès pour les visiteurs
Circulation - Accès	concernant la rue jacques monod sera t'elle à double sens et l'accès à l'hospital se fera par cette rue
Circulation - Accès	Il fait penser à ne pas négliger l'accès automobile, en veillant à ce qu'il ne soit pas saturé (ce qui est déjà le cas)
Circulation - Accès	Le chu dessert toute la région Centre Val de Loire, l'accès est important ,les transport public ne sont pas adaptés a tous les patients et visiteurs , le trafic sera plus important ,vu le transfert de nombreux services
Circulation - Accès	Le site a 4-5 entrées prévu à l'origine de la construction, je pense qu'elles devraient être exploitées et utilisées pour désengorger l'accès principal avenue de la république à Chambray les Tours. De plus avec l'arrivée du tram ça risque d'être compliqué vu que c'est déjà le cas à certaines heures de la journée, et qu'il y aura encore plus de trafic.
Circulation - Accès	Besoin d'un accès facile, rapide et bien balisé pour tous accès aux urgences mieux défini différencier dans l'accès l'hôpital adultes et enfants
Circulation - Accès	Accès direct entre saint avertin et Trousseau (beaucoup de personnes âgées non véhiculées y sont suivies)
Circulation - Accès	Une seule entrée va provoquer des difficultés de circulation, des embouteillages car il n'y aura plus qu'une seule voie de circulation avec le tramway.
Circulation - Accès	Pour ne pas engorger encore plus l'avenue de Beaugaillard. Il serait souhaitable que la portion d'autoroute entre St Avertin et Chambray soit gratuite. La pollution aux heures de pointe en bas de l'avenue est déjà importante. Ressentie lors de retour du travail à vélo... le projet a une dimension écologique / nature et pas uniquement au sein du CHRU. Préservons les habitants.
Circulation - Accès	Dépose minute insuffisante. Problèmes d'accès pendant les travaux concomitants Hôpital/Tram
Circulation - Accès	Importance accès voiture grand public par St Avertin
Circulation - Accès	Pour ma part ,équiper le nouvel hôpital de presque 800 nouvelles places de stationnement va amener plus de passage sur l'avenue du général de Gaule et sur les rues voisines comme la rue de la sagerie et la rue du Grand cèdre Il faut mettre ses artères en itinéraire bis et privilégier l'entrée et la sortie par la route de Loches ( plus large )
Circulation - Accès	Même si aujourd'hui beaucoup de personnes se sentent plus " libres " en voiture, la ligne de tram et les parkings relais tram vont concourir à diminuer le nombre de voitures dans l'enceinte du site. Venue pour un examen récemment, j'ai préféré garer ma voiture sur un parking de la commune et faire un km à pied.
Circulation - Accès	Belle présentation mais qui ne présente pas l'impact des véhicules lourds qui devront "alimenter" les différents services de logistique sur la vie des riverains. quelle sera la voie d'accès des camions ? y aura-t-il des plages horaire de desserte afin de préserver des périodes de tranquillité ? Est-il prévue une piste cyclable vers la sortie Ouest sur la rue de la Sagerie ?
Circulation - Accès	Bonjour Co propriétaire dans la résidence Gallardon avenue de la République, membre du Conseil Syndical de la résidence: 2Circulation - Accès6 Appartements, je considère que nous rencontrerons beaucoup de difficultés concernant la circulation sur l'avenue de la République en particulier la sortie des véhicules de la résidence dus a la transformation des accès a l'ensemble hospitalier auxquels viendront s'ajouter les travaux de la seconde ligne de Tram avec mise en service prévue en2025. Selon la presse NR le projet du futur hôpital verra le jour en 2026.Cet ensemble de travaux importants menés conjointement dans le même secteur géographique amplifiés par les véhicules venant de la rue R Pilain,et rue de la cour conduira inévitablement a des difficultés d'accès a l'hôpital mais également sur les dispositions prises pour les trajets en direction de Tours. Beaucoup d'incertitudes demeurent . Le souhait de réunions d'informations me semblent nécessaires sur cet important sujet afin que les habitants puissent découvrir comment leur avenir se dessine pour leur quotidien futur.

Circulation - Accès	Bonjour, Ce n'est pas facile de comprendre sur votre site l'accès en voiture au CHU Trousseau de demain, je me permets d'intervenir pour réfléchir à cet accès en voiture, car en ce moment vers 8h30 ou 9h le matin, quand on arrive par la route de Loches, l'accès en voiture, est très difficile (environ Circulation - Accès0 à Circulation - Accès5 min de bouchon)
Circulation - Accès	L'accès aux parkings pour le personnel semble être sur l'avenue de Gaulle de Saint Avertin ,il faut espérer qu'il y ait d'autres accès par l'avenue de la république , la rue de la Sagerie, sinon l'accès sera compliqué pour certains .Par ailleurs le flux important ,continu sur les petites rues menant à l'avenue de Gaulle va engendrer des nuisances pour les riverains ,
Circulation - Accès	Je souhaite attirer l'attention, non pas sur les conditions d'accès proprement dites, mais sur les répercussions sur les zones adjacentes. En effet, l'arrêt de la rocade côté est, au rond-point de la route de Loches conduit dès à présent nombre de véhicules à emprunter des zones qui auparavant étaient calmes (et réputées comme telles); en particulier tous les habitants de l'Est Tours sont amenés à circuler à travers la commune de St Avertin, et pour cela utilisent toutes les voies disponibles, y compris à travers des lotissements. Les voies n'ont pas été conçues pour un tel trafic. Le fait d'avoir un regroupement de services hospitaliers plus important qu'actuellement, va accentuer légèrement ce phénomène, mais surtout la création du parking relais à la Papoterie, en bout de ligne du tram 2, va conduire à un trafic très sensiblement plus important, alors qu'aucun plan de développement des accès en provenance de l'est n'est prévu pour compenser cet élément. Tous les résidents de cette zone de St Avertin, sur le plateau, entre Larçay et Chambray vont être soumis à ces nuisances (bruits, odeurs, pollution, sécurité par la vitesse des véhicules). Il est dommage que les études de ce futur site n'aient pas inclus une analyse pertinente des accès pour tous les habitants de l'Est Tourangeaux, dont nombre sont en dehors de la Métropole. Par ailleurs, ne faudrait-il pas envisager, au cours de ce renouvellement du site, envisager une liaison efficace entre l'Avenue de la République à Chambray et l'Avenue du Général de Gaulle à St Avertin, avenue conçue pour offrir un axe de circulation, mais à ce jour non utilisé comme tel.
Circulation - Accès	la rue jacques monod sera t'elle à double sens et l'accès à l'hôpital se fera par cette rue
Circulation - Accès	Ayant été transporté en urgence et hospitalisé, (années 2000)puis consultant externe, j'ai souvent regretté les difficultés d'accès par le nombre et l'importance des secousses de ralentisseurs routiers et par ailleurs le manque de fléchage d'itinéraire adapté à partir de Saint Avertin, malgré les conditions pendant la récente période de confinement et de tests. N'en n'ignorant pas l'importance, et pour tous de la durée de réalisation de ce vaste projet, j'espère que les conditions d'accès seront améliorées pendant les inévitables périodes de travaux variés et de stationnement temporaire, pour les personnes âgées accompagnées ou non, entre autres.
Circulation - Accès	J'aimerais connaître ce que deviendra le chemin rouge (voie prolongeant la rue de la Sagerie pour faire face à l'hôpital Trousseau actuel en longeant l'aire réservé aux hélicoptères.
Circulation - Accès	Je crains une augmentation du trafic routier aux abords du nouvel hôpital. En effet, il y aura une augmentation du personnel, des personnes soignées et des visiteurs. En parallèle, l'avenue de la République sera réduite par l'arrivée du tram. Dans ce contexte, il serait préférable de donner également accès au public à l'entrée Nord via l'avenue Charles de Gaulle à Saint Avertin. Un axe traversant le site du Nord au Sud et accessible à tous sera un plus pour les riverains.
Circulation - Accès	Je crains que la vitesse des voitures soit excessive avec des routes mal aménagées au alentour et non prévu pour un passage accru de véhicule.
Circulation - Accès	inquiétude en terme de circulation au alentour de l'hôpital forte affluence de véhicule et certaines routes d'accès ne sont pas aménagées pour autant de trafique (voitures, vélos, camions de livraisons...)
Circulation - Accès	NHT et tram. vont être sur les mêmes plannings avec des mouvements de véhicules de chantier. Suggestion : veiller à synchroniser les deux chantiers pour permettre une certaine fluidité des circulation des véhicules.
Circulation - Accès	Le plan me paraît simple en accessibilité
Gratuité autoroute	Je pense que la continuité du Périphérique au-delà du rond-point de la route de Loches devait être réalisée. Cela permettrait de dégorger la circulation routière de la rue de Cornery. L'entrée et sortie de l'ACirculation - Accès0 devrait être gratuite pour les entrées et sorties Chambray jusqu'à Tours Nord.
Gratuité autoroute	Le problème de l'autoroute payante pour accéder aux futures urgences de tours est à remettre sur la table. En venant de tours centre, le trajet par l'alouette est considérablement plus long.
Gratuité autoroute	Bonjour, Je souhaiterais que l'autoroute d'accès au site soit gratuite. Cela permettrait aux habitants de la métropole de se rendre dans leur CHU en utilisant la partie de l'autoroute qui est considérée comme une rocade à 90 km/h. Il pourrait y avoir un compromis pour éviter les embouteillages, elle pourrait redevenir payante les trois/quatre samedis de grands départs de l'été.
Gratuité autoroute	Gratuité de l'entrée et de la sortie de l'autoroute pour se rendre à l'hôpital.
Gratuité autoroute	il est également souhaitable de négocier avec le prestataire d'autoroute de supprimer le péage sur la sortie d'autoroute de Chambray les Tours. Cela permettra d'accéder facilement au site par l'entrée Sud et de limiter le trafic de l'avenue Beugaillard et de l'avenue Grand Sud.
Gratuité autoroute	alors peut-être une gratuité de l'autoroute sortie Chambray ,avec plusieurs accès pour le personnel .
Hélistation	Je ne vois rien dans vos documents en matière d'étude d'impact environnemental en particulier en ce qui concerne la DZ d'atterrissage des hélicoptères, ni par ailleurs sur l'augmentation des flux de circulation de ceux-ci et des nuisances sonores qui en résulteront pour le voisinage ; en particulier au niveau de Saint Avertin Maubertière.
Hélistation	La restructuration du site Trousseau et le regroupement de certains services sur le site va entraîner des flux de circulations importants aux alentours du site. Je suis un riverain et je m'inquiète des couloirs de circulation aériens empruntés par les hélicoptères. Aujourd'hui les survols sont déjà nombreux et à basse altitude au-dessus des immeubles et des habitations. Afin de ne pas gêner davantage le voisinage, que comptez-vous proposer pour réduire ces nuisances ?

Hélistation	Habitants la rue J. Monod notre interrogation est de savoir où sera situé le nouvel héliport? principale nuisance; au sol ou sur le nouvel hôpital qui aura combien d'étages?
Hélistation	Le nouveau positionnement de la piste pour l'hélicoptère semble s'être rapproché des logements de la résidence de la chatellerie . Je crains de plus grandes nuisances sonores notamment la nuit pour les appartements de cette résidence .Ce point de vue a t il été déjà abordé lors de création de ce nouveau site?
Hélistation	L'accès du site peut se faire en hélicoptère en cas de nécessité. Celui-ci étant bien sûr indispensable mais générateur également de nuisance sonore pour les habitants proches du CHU tout comme les sirènes des ambulances (pompiers et samu) lors de l'arrivée sur le site lorsque celles-ci doivent couper la route avenue de la République. Je trouve dommage que vous n'évoquez pas ce type de nuisances sonores qui polluent la vie des riverains. Je pense qu'un accès prioritaire et sécurisé des ambulances pompiers ou samu doit être réfléchi pour accéder au nouvel hôpital sans que celles-ci soient dans l'obligation d'activer leurs alarmes. Le bruit engendré par le décollage et l'atterrissage des hélicoptères devrait être étudié afin de limiter l'impact de cette pollution sonore sur les malades, les riverains et le personnel. Ceci afin de trouver le meilleur endroit pour déterminer la piste d'atterrissage.
Hélistation	Comme vous n'avez pas informé les riverains des différents travaux et du déplacement de l'hélistation pendant les travaux, Nous souhaiterions avoir une réunion avec l'ensemble des riverains , Mr le Maire de Saint Avertin et la direction du CHU. Beaucoup de riverains sont surpris par le manque total d'information et de concertation. Nous sommes très inquiets car nous souhaitons savoir ce que va devenir la rue et les différents impasses de la Sagerie avec la circulation occasionnée par le projet du CHU 2026. Egalement, nous voudrions avoir une durée concernant le transfert provisoire de l'héliport pendant les travaux. Nous souhaiterions avoir par écrit, une date butoir officielle qui stipulera que les hélicoptères ne se poseront plus sur le terrain devant les archives mais bien sur le toit de l'hôpital et uniquement sur le toit à partir de cette date
Riverains - Entrée Nord	l'entrée des personnels de Santé sur l' av de Gaulle semble être une hérésie: comment peut-on envisager que l'ensemble du personnel transite par les rues de St Avertin déjà fortement engorgées par un flux de voitures très important? En effet ,compte tenu de l'augmentation et la création du nombre de places pour le personnel, cela va entraîner des flux continus et insoutenables pour les riverains ....Nous espérons qu'il pourra être envisager des accès par la rue de la Sagerie et l'avenue de la république, ce qui à priori n'est pas le cas dans les plans présentés. A l'heure actuelle , la circulation sur la commune de St Avertin est déjà un sujet problématique abordé entre les citoyens de la commune, ainsi que les comités de Quartier et la municipalité...
Riverains - Entrée Nord	Pourquoi ne pas avoir prévu plus d'accès du côté de saint avertin : avenue du Général de Gaulle ? . Les st avertinois devront ils faire le tour du site pour l'accès ?
Riverains - Entrée Nord	Un accès par l'avenue du général De Gaulle me pose problème car la circulation est déjà très difficile entre le bas de Saint Avertin (rue de Grandmont) et l'avenue du Général De gaulle que ce soit par les rues de Grand Cour et du vallon des martyrs qui sont des vieilles rues étroites qui ne sont pas adaptées au flux de circulation actuel. La circulation est déjà à l'étude dans ce secteur par la municipalité sans résultat probant. L'avenue Beugaillard est aussi saturée aux heures de pointe. Ce sont des rues très empruntées pour éviter le paiement de la portion payante de l'ACirculation - Accès0 . Rajouter un nouveau flot de voitures serait problématique pour la fluidité du trafic et pour les nuisances sonores et environnementales pour les riverains de ces quartiers résidentiels.
Riverains - Entrée Nord	Autrement, ouvrir l'accès du côté nord, sur Saint Avertin, serait extrêmement pertinent et devrait être vu comme obligatoire, compte tenu de l'important trafic routier Avenue de la République, qui se verra contraint à passer à 2 x Circulation - Accès voie avec l'arrivée du tramway.
Riverains - Entrée Nord	Habitante du quartier des Grands Champs -quartier en proximité immédiate du Nord du site -, je suis très réservée sur l'accès prévu via l'avenue du Général de Gaulle. Notre quartier subit en effet déjà les effets d'un trafic dense - et de transit - au regard de la taille de la voirie existante -celle d'un quartier résidentiel -. Il me semble que cette nouvelle voie d'accès ne pourra qu'augmenter la problématique actuelle. L'avenue du Général de Gaulle n'est connectée à aucune voie principale routière et inévitablement les salariés du CHU vont emprunter des voies dites secondaires - je pense bien sûr à la rue de la Sagerie ou à la rue de la Houssaye) pour rejoindre l'entrée Nord augmentant ainsi les nuisances et la dangerosité du quartier. Aussi je souhaiterais que les conditions d'accès soient revues et que le seul accès retenu se fasse à partir de l'avenue de la république. Cordialement Mme BOISSEAU
Riverains - Entrée Nord	D'après le décompte des places de parking, vous avez prévu Circulation - Accès 350 places réservées au personnel, 800 pour le public et le personnel (parking souterrain) et 376 pour le public. Or le projet envisage que tout le personnel accède au site par le nord : faut-il en déduire que plus de Circulation - Accès 300 véhicules vont passer chaque jour sur le tronçon final de l'Avenue du Général de Gaulle ? Puisque toutes ces voitures viennent a priori de tous les points de l'agglomération, elles vont converger sur ce tronçon par les trois seuls accès possibles que sont l'Avenue elle-même venant des Grands Champs, la rue du Grand Cèdre et la rue de la Petite Alouette. Ces deux dernières sont à voie unique sur une partie de leur trajet : avez-vous conscience des difficultés que cela va poser, ainsi que des risques d'encombrement sur le tronçon final ? D'autre part, prévoyez-vous de distribuer des télécommandes aux Circulation - Accès 300 conducteurs pour l'ouverture de la barrière, ou bien envisagez-vous de supprimer celle-ci, et dans ce cas, le tronçon final de l'avenue devenant une voie ouverte à tous, avez-vous évalué le trafic supplémentaire que cela pourrait générer ?
Riverains - Entrée Nord	Après lecture, examen, analyse des conditions d'accès au futur site Hôpital, un élément apparait très vite. il y a une structure routière importante à proximité de l'hôpital: l'autoroute ACirculation - Accès0, avec dès à présent les accès nécessaires à l'avenue de la République. Cette autoroute permettrait une arrivée rapide et sûre à partir de pratiquement tous les points de la Métropole de Tours, mais aussi d'Indre et Loire, et même au delà. Malheureusement cette possibilité immense d'un accès efficace est entachée d'un vice qui peut sembler réhibitoire: le péage ! Quel dommage pour une Métropole comme Tours de se priver d'une telle voie d'accès et de distribution de la circulation, simplement à cause de ce péage qui conduit nombre d'usagers à emprunter des circuits alternatifs beaucoup moins efficaces et conduisant à une pollution plus importante. La vision environnementale de ce futur hôpital devrait tenir compte de cet aspect adjacent, mais très important pour la santé de l'ensemble de la population.
Riverains - Entrée Nord	Les plans laissent supposer un accès du personnel par l'avenue Ch. de Gaulle, donc pour tout ou partie en empruntant la rue du grand cèdre, qui n'est absolument pas calibrée pour ce genre de circulation. Le plan de circulation prévu ne paraît pas adapté aux voies de circulation existantes.

Stationnement	Faciliter au maximum le stationnement pour les patients mais aussi le personnel. Accès rapide pour le personnel
Stationnement	Concernant les places de stationnement, les parkings personnels seront-ils réservés via des accès par carte afin de permettre à l'ensemble des professionnels (pas seulement les médecins et cadres) d'accéder au stationnement ? Et seront ils sécurisés pour éviter les actes malveillants sur ces véhicules et permettre au personnel isolé de regagner leur véhicule en toute sécurité le soir tard ou le matin très tôt ?
Stationnement	Il faudrait à mon avis aussi prévoir assez de places de parking pour éviter de "tourner" des heures pour se garer comme actuellement et donc prévoir des parkings différents : un pour les soignants (cadres, secrétaires mais aussi tous les soignants : IDE, AS, ASH...) et un pour les visiteurs/consultants.
Stationnement	Il ne serait pas inutile de prévoir des bornes électriques pour recharger les véhicules
Stationnement	Un parking réservé au personnel et pas mixer avec les visiteurs... En accès par l'avant du CHRU, de Chambray les Tours, et gratuit biensûr pas comme dans certaines cliniques des alentours... Un parking ou le personnel n'a pas à tourner Circulation - Accès0 mins pour pouvoir se garer ! C'est indispensable, et cela permettrait à tous les salariés de venir travailler en toute sérénité !
Stationnement	Le nbre de place de parking est important pour ceux qui viennent de loin. Ne pas faire l'erreur de Bretonneau...
Stationnement	L'accès via les transports publics est primordiale. Via la nouvelle ligne, le Tram est déjà prévu d'y passer. Concernant les visiteurs en véhicule, un parking suffisant et surtout gratuit pas comme nos cliniques au nord et au sud qui est payant.
Stationnement	l'accès est super mais notre grande inquiétude est accès sur les places de parking. entre celles des professionnels et celles des visiteurs... y en aura t'il assez? est il prévu un garage à vélo sécurisé (vidéo surveillance pour éviter les vols)?
Stationnement	Manque de place sur le parking actuel
Stationnement	Stationnement gratuit pour les malades et les visites
Stationnement	Réduction très importante de la taille du parking qui va poser problème pour le stationnement des patients mais aussi des professionnels de santé avant des changements d'équipe
Stationnement	Une entrée devrait être ouverte au bout de l'avenue general de gaulle à st avertin pour un accès rapide plutôt que de devoir aller sur l'avenue de la république à chambray. De plus quand vous amenez une personne cardiaque qui ni peut pas trop marcher pour consultation ou autre nous devons nous garer. Le stationnement est horrible, refus de se garer devant l'hôpital. De même pour clocheville, vous emmenez votre enfant en hospitalisation et vous devez payer toute la journée le stationnement de l'extérieur.
Stationnement	Il est primordial de rendre accessible aux personnels soignants et patients le site en voiture avec suffisamment de place pour se garer et d'imaginer différents accès afin de limiter les embouteillages aux heures de pointe. Il est important de prendre en compte que tout le monde n'habite pas en ville, à proximitier du tram, des bus ou ne souhaite pas prendre les transports en commun via les plateformes relais car ces solutions augmenteraient grandement le temps de trajet travail-domicile.
Stationnement	Parking visiteurs et parking pour les professionnels différents. Accès facile pour les personnes à mobilité réduite ou sortant d'hospitalisation avec des difficultés. Fléchage pour les visiteurs. Une entrée/ sortie différente des véhicules d'urgence/des visiteurs ou professionnels pour permettre de la fluidité.
Stationnement	Ayant une maladie chronique je viens tres régulièrement sur le site avec mon véhicule personnel. Je souhaite que des places soient disponibles en quantité suffisante. Certains examens sont pénibles et marcher 30 ou 45 mn pour rejoindre son véhicule est particulièrement pénible.
Stationnement	Mettre des parkings GRATUITS pour les patients Merci
Stationnement	Le parking sera t il assez grand avec 800 places ?il n est pas envisageable de faire payer qui que ce soit pour stationner .
Stationnement	Si je comprends bien le futur projet, le parking visiteur va être divisé par deux. Habituellement, il est déjà difficile de trouver une place pour stationner, là ça va être impossible ! Comment allez-vous résoudre ce problème ?
Stationnement	Maintien d'une offre de places de stationnement large permettant de supporter les chevauchements d'équipes, navettes parking-différents sites, stationnement vélo sécurisé a proximité des différentes entrées, pas seulement sur Circulation - Accès endroit ! bien entendu stationnement gratuit, ne tombons pas dans l'exploitation des patients et visiteurs qui ne sont pas venus pour autre chose que se soigner, ou visiter, parfois de manière prolongée. proposition d'un site "CHRU covoiturage" pouvant recenser les besoins et dispos des personnels.
Stationnement	Parkings 7 et 8 , n'y a t il pas une erreur ? 200places chacun, l'espace délimité ne permet d'en loger que 20 a 30 maximum !! Attention a ne pas sous dimensionner les parkings

Stationnement	<p>Si tout le personnel doit passer par Saint-Avertin, les rues avoisinantes vont rapidement saturer. Ce serait étonnant que les riverains, dont je suis, ne réagissent pas.</p> <p>Déjà qu'on ne se sent plus en sécurité aux heures de prise de service, nous aurons en plus les bouchons. Vous imaginez le trajet pour les gens qui viennent du Sud ? La pollution, le bruit dans les petites rues ? Et vous parlez d'ambition environnementale.</p> <p>Si j'ai bien lu, le parking souterrain sera autorisé au public. Est-ce bien raisonnable ?</p> <p>Qu'en pensent les autorités chargées de Vigipirate ? Nous avons déjà alerté la préfecture à ce sujet quand la barrière Sud restait ouverte à certaines heures.</p> <p>Vous imaginez un véhicule piégé dans le sous-sol?</p> <p>La solution initiale avec le parking silo semblait plus compatible avec les exigences de sécurité.</p> <p>Cela permettait de réserver le sous-sol au personnel avec un contrôle d'accès.</p> <p>Vous ne pourriez pas prendre des abonnements à l'autoroute pour le tronçon Tours-Chambray et réserver le sous-sol pour le personnel ?</p>
Stationnement	L'arrivée du tramway au pied de l'hôpital est une bonne chose également
Stationnement	Place de parking gratuites Sur le parking qu'on doit pas tourner des heures et des heures pour trouver une place Et des explicatif pour trouver le service concerné
Stationnement	accès assez facile, mais parking compliqué surtout pour visiteurs ou employés en horaire d'après-midi il serait intéressant d'avoir des parking dédiés (paramédicaux etc... et visiteurs)
Stationnement	<p>Comme dans votre projet on parle " d'offre de stationnement", cela sous entend t'il un stationnement payant??</p> <p>qu'en serait il pour le personnel hospitalier qui vient de loin?</p> <p>Merci d'éclaircir un peu plus ce point.</p>
Stationnement	<p>Pour moi il faut beaucoup plus de places de stationnement car pour information tout le monde ne prend pas le tram.</p> <p>La nuit d'accord pas de problème pour se garer.</p> <p>Par contre en journée bon courage, on va galérer pour trouver de la place.</p> <p>Le fait que Clocheville sera la bas sera plus simple d'accès pour ceux qui sont hors métropole et aggro de Tours car plus facile au niveau de la route.</p>
Stationnement	<p>L'accès piéton n'est pas facile pour les personnes en difficultés de mobilités. Et les indications pour rejoindre les transports en communs ne sont pas bien indiqués</p> <p>Le parking sature souvent les après midi.</p> <p>Il faut améliorer la signalitique.</p>
Stationnement	site majeur hospitalier du département, le NHT prévoit Circulation - Accès200 places de parkings visiteurs (NB la moitié de la population du département n'habite pas dans la métropole mais en zone rurale) : est-ce suffisant.
Stationnement	Par ailleurs, n'y a t-il pas un déséquilibre entre le nombre de places prévues pour le personnel + technique environ Circulation - Accès750 par rapport au public 776 ?
Stationnement	Un accès en voiture direct via parking en sous sol. Le parking aérien nécessitant une distance d'accès trop importante pour des malades ou personnes ayant des difficultés à la marche.
Stationnement	Augmenter le nombre de places de parking (en sous sol)
Stationnement	Stationnement véhicule personnel facile,
Stationnement	J ai peur que les place de parking manque cruellement, c est déjà le cas quand nous venons voir des gens hospitalisés.
Stationnement	<p>Très beau projet.</p> <p>Par contre, il faut prévoir beaucoup de parkings pour les visiteurs ou les patients qui viennent en consultation ; tout le monde ne peut pas prendre le bus et tram.</p> <p>Pourquoi pas des parkings surélevés en plus pour augmenter le nombre de places ? (semblables à ceux du centre commercial Auchan).</p> <p>Nous connaissons tous le problème de parking à Bretonneau !</p> <p>Cordialement.</p>
Stationnement	Y aura t'il assez de places de parking et si gratuit ou le visiteur devra t 'il payer ?
Stationnement	Il fAlors même avec le parking sous-terrain, ça ne compensera pas l'augmentation de la fréquentation et le regroupement des différents sites ! Et il est bien évidemment que cela doit rester gratuit et rattaché à la fonction régaliennne de l'état !!!
Stationnement	le nombre de places de parking me parait insuffisant ,j' espère que le chu ne fera pas appel a un prestataire pour gérer le stationnement ,et ainsi faire payer le stationnement ,comme cela existe déjà dans certains hôpitaux ou cliniques,,,, solution très injuste et scandaleuse,
Stationnement	J'ai entendu parler de rendre le parking payant. Ce n'est à mon sens pas du tout équitable et réaliste, sachant que lorsque l'on vient de loin on emprunte obligatoirement la voiture, et qu'il n'y a aucune raison d'être défavorisé par rapport aux habitants de la métropole venant en transports en commun. De même, la plupart des gens venant à l'hôpital ne sont pas en capacité de se déplacer facilement, et rendre payant le parking serait un frein potentiel à son accessibilité pour les plus défavorisés.
Stationnement	Autrement, ouvrir l'accès du côté nord, sur Saint Avertin, serait extrêmement pertinent et devrait être vu comme obligatoire, compte tenu de l'important trafic routier Avenue de la République, qui se verra contraint à passer à 2 x Circulation - Accès voie avec l'arrivée du tramway.
Stationnement	Dans le projet, nous ne voyons pas beaucoup de parkings pour les patients et visiteurs. Malgré l'arrivée de la seconde ligne de tram et venant d'un département limitrophe, je ne me vois pas prendre ma voiture de chez moi pour aller me garer à un P+R et être dépendant du tram pour arriver à l'hôpital. La solution de l'arrivée en tram peut être une bonne opportunité pour les personnes habitants à proximité de la ligne de tram et étant valide pour venir à l'hôpital. Si ce nouvel hôpital se dit "régional", il faut donc élargir le stationnement sur le site.
Stationnement	Il fait un parking voitures GRATUIT svp car les patients doivent pouvoir stationner sans stress et l'hôpital a une mission de service publique



Stationnement	Permettre un accès facile et rapide au nouvelle hopital ainsi qu' une possibilité à l'ensemble du personel et des patients de se garer sans avoir à payer.
Stationnement	*scandale du stationnement PAYANT : les patients qui viennent en consultation devraient pouvoir avoir un stationnement gratuit (exemple : 6 semaines de radiothérapie à raison de 5 jours / semaine ---> faites le calcul !!
Stationnement	Je demande la gratuité des parkings pour le tout le personnel, les patients et les visiteurs.
Stationnement	possibilités de stationnement (gratuite) non loin de l'entrée
Stationnement	Manque crucial de parking public!
Stationnement	j'ai pu observé la détermination dont vous avez fait preuve pour garder un maximum de stationnement. Cependant, il s'agit que d'un stationnement automobile. Sur le plan, je n'ai pas vu de garages ou locaux pour les vélos. Il me semble essentiel de le prendre en compte et de placer différents locaux pour les vélos aux différents accès car ce mode de déplacement se développe de plus en plus. Par ailleurs, des stationnements d'auto-partage automobile et des bornes pour recharger les voitures électriques permettraient d'inclure ces nouveaux modes de déplacements alternatifs.
Stationnement	Parking dimensionné pour les professionnels et la population
Stationnement	Prévoir stationnement pour soignants et visiteurs suffisants et transports en communs adaptés
Stationnement	Conditions d'accès grâce aux nombreuses places de parking qui seront créées et gratuites je l'espère (c'est indispensables quand les parents restent jours et nuits auprès de leur enfant hospitalisé)
Stationnement	Plus de places de parking disponibles gratuites contrairement a clocheville qui est un petit hôpital familial j'espère que cela le restera malgré tout par rapport à l'immensité du nouvel hôpital car c'est indispensable pour nos enfants.
Stationnement	Places de parking gratuité et réservée pour un véhicule pour les parents d enfants suivis, surtout pour les hospitalisations longue durée.
Stationnement	Il faut absolument que le parking soit assez grand et gratuit.
Stationnement	Sujet: parking 800 places pour le public: j'ai compris que ce parking sera payant. On peut penser que vous souhaitez que l'usage de l'automobile soit réduite au maximum. Toutefois pour les ruraux, il leur sera indispensable d'utiliser leur véhicule et le premier réflexe sera de chercher une place de stationnement aux alentours. Peut-on concevoir que les 2 premières heures soient gratuites?
Stationnement	Je souhaiterais un parking gratuit pour les parents des enfants hospitalisés sont la présence est indispensable ainsi que pour le personnel hospitalier qui ne peut pas venir en tram ou bus...
Stationnement	Le CHRU attirant une population géographiquement large (notamment des départements voisins), il semble impératif de prévoir des places de parking conséquentes ; Il conviendrait de scinder les places de parking en plusieurs catégories : dépose-minute (pour déposer les personnes malades devant les installations), parking de courte durée (pour les consultations) et parking longue durée (pour hospitalisation) ; afin d'éviter des voitures "ventouses" , un système de ticket avec barrière pour être mis en place ; un ticket gratuit serait donné après chaque consultation, ou chaque hospitalisation ; les parking pour visites pourraient être payantes
Stationnement	Circulation - Accès° La suppression des Circulation - Accès 200 places de parking liée aux travaux est-elle compensée par la création de places de parking pour certaines temporaires? En tout état de cause la localisation associée aux travaux du tram laisse à penser que la majorité des accès passeront par le nord et non plus par le sud et donc par Saint-Avertin Cela posera aussi le problème de l'efficacité de la voie évoquée pour les urgences de par les embouteillages probables avant d'y arriver La mise en place d'un COPIL incluant les élus de Saint-Avertin apparait indispensable et j'y inclurais un représentant des conseils de quartiers des Grands-Champs et peut-être du Centre-Ville 2° Je remets en cause le calcul fait sur le nombre d'augmentation de places nécessaires à terme. Vont remonter certains services de chirurgie, la neurologie, certains services de psychiatrie de Bretonneau, Clocheville, les techniciens de labo du bâtiment des laboratoires et du bâtiment "recherche", personnel + visiteurs. Tout cela pour 200 places supplémentaires! Par ailleurs, avez-vous envisagé une solution de repli si vous n'avez pas le financement du parking souterrain de 800 places
Stationnement	Je suis un ancien employé du Chu (Manipulateur en radiologie). Je viens attirer votre attention sur mes difficultés de stationner aussi bien à Trouseau qu'à Bretonneau lors de mes activités antérieures . Le nombre de places de stationnements prévus me semblent insuffisant. Tous les soignants n'habitent pas en ville et ne peuvent pas prendre les divers transports en commun compte tenu des contraintes horaires. A cela il faut rajouter tous les étudiants et stagiaires qui viennent sur le site. N'oublions pas les visiteurs ou consultants qui se déplacent de toute la région.
Stationnement	Prévoir suffisamment de parking voiture visiteurs pour ne pas être obligé de rendre payants des parkings sur saturés comme dans de nombreux CHU (Paris, Lyon...)
Stationnement	Le parking est beaucoup trop petit
Stationnement	Le parking souterrain devrait avoir 800 places seront-elles toutes gratuites ? car dans le cas contraires les riverains auront des difficultés à pouvoir trouver de la place pour se garer dans les quartiers à proximités.
Stationnement	Parking du CHRU : maintien de la gratuité indispensable, qui plus est s'agissant d'un établissement de santé et public Les 2 chantiers
Stationnement	L'hôpital doit rester accessible par voiture avec un parking gratuit. Quant on va à l'hôpital ce n'est pas un loisir. Si en tant que patient ou visiteur, nous devons se préoccuper du montant du stationnement, cela n'est plus un service public.
Tramway	Il est bon qu'un liaison tram soit actée et intégrée à la future construction (et non à côté). Cela permet un accès quotidien aussi bien des usagers venant par le train et les personnels de l'agglomération.
Tramway	j'aimerais qu'il soit possible de se rendre au CHU en tramway, en bus, en voiture et en deux roues mais avec une desserte proche de l'entrée principale pour les personnes se déplaçant difficilement peut-être avec un rond point permettant une régulation des flux.
Tramway	c'est une bonne chose que le tram passe aux portes de trouseau

Tramway	Accès tramway
Tramway	Besoin d'une ligne de tram pour relier , un réseau bus adapté , un parking vl et un accès livraison en seminkbdispensable
Tramway	Il est question de la création de la ligne de tram n°2, mais verra-t-elle vraiment le jour ? Que devient la desserte par le bus n°2 ?
Tramway	Il est capital que le tramway et le bus soient proches, avec un cadencement fréquent, et avec des horaires adaptés aux horaires du personnel (service avant 6h30 et après 22h)
Tramway	Il faut privilégier l'accès aux transports en commun et favoriser les accès piétons et vélos afin de ne pas avoir à gérer des flux de véhicules à stationner et à faire circuler dans l'enceinte du site .
Tramway	Developper les transports en commun avec des horaires adaptés pour chaque équipe.
Tramway	Un accès par transports en commun plus rapide
Tramway	Tramway
Tramway	A l'origine du projet il était prévu que le tram passe dans Trousseau comme les lignes de bus. De plus une sortie vers l'avenue de Gaulle aurait tout son sens afin de faire un arrêt proche de l'entrée et non sur l'avenue de la République. L'autoroute doit être gratuite pour les personnes venant de Tours nord et ainsi éviter de passer par Montjoyeux ou Saint-Pierre-Saint-Avertin.
Tramway	Il est important de pouvoir y accéder sans avoir à marcher sur une longue distance donc une station de tram proche est une bonne idée.
Tramway	Arrêt de tram nécessaire dans l'enceinte du chru. Extension jusqu'à la voie rapide (Papoterir) avec un terminus et un parking relais
Tramway	Pourquoi le trame ne rentre t il pas dans le site ?
Tramway	Manque le tram
Tramway	A l'arrêt du tram, indication des lieux et moyens pour personne présentant un handicap,
Tramway	Transport en commun : bien avec la 2e ligne de tramway
Tramway	A mon avis, il faut que le terminus du tram soit le plus près possible de l'accès aux bâtiments. Si on vient à (ou repart de )l'hôpital, on peut être en fauteuil roulant. Il faut donc raccourcir les distances.
Tramway	Besoin d'un Tram au plus proche
Tramway	*l'isolement de Trousseau m'a fait choisir de faire soigner ailleurs qu'au CHU : une seule ligne de bus aux horaires trop espacés et au temps de trajet beaucoup trop longs ! *suggestion : une navette régulière directe depuis la gare de Tours (pour Trousseau), nœud des autres transports en commun, en attendant cette fameuse deuxième ligne de Tram
Tramway	importance d'une desserte régulière par les transports en commun
Tramway	Saint Avertin est la 3ème ville du département. Je trouve très dommage qu'une liaison par tramway ne soit pas prévue (même dans une étape ultérieure) tout le long de l'avenue du Général de Gaulle vers la gare tram du CHRU. Avec un parking relais, cette liaison permettrait un accès plus facile aux habitants de Saint-Avertin mais aussi de Larçay et Veretz, Azay-sur-Cher...
Tramway	Sujet du Tram: il est mentionné "Gare Tram" au niveau de l'hôpital ce qui signifie que ce n'est pas un arrêt mais un terminus. En lien avec la question ci-dessus, pourquoi ne pas envisager la prolongation de la ligne 2 du tram jusqu'à la Papoterie AVEC un parking relais d'une capacité de plusieurs centaines de véhicules afin d'inciter les conducteurs à prendre le Tram?
Tramway	Il faut penser aux horaires de tram compatible aux horaires décalés d'embauche et de débauche, c'est à dire pour être à l'heure à 6h35 dans les services et le soir finissant entre 2Circulation - Accès 25 et 2Circulation - Accès 30, bien entendu.
Tramway	Il est vraiment dommage que la ligne de tramway ne traverse pas le site de Trousseau pour ressortir sur l'avenue du Général de Gaulle. Les personnes vont devoir prendre des navettes intérieures pour se rendre dans les services hospitaliers. C'est peut être du ressort de la Métropole mais pourquoi pas .....?
Tramway	Favoriser les transports en commun , le covoiturage ,les piétons et vélos afin de ne pas avoir à gérer un flux énorme de voitures , tant en circulation qu'en stationnement .
Tramway	Je ne vois pas l'utilité du tram, avec la ligne 2 actuelle c'est parfait
Tramway	Bonne idée de relier Bretonneau à Trousseau en passant par la gare par une ligne de bus. Toutefois, ce serait une erreur majeure de ne pas faire entrer le tramway dans le site Trousseau pour desservir l'hôpital. Il faut que le syndicat des mobilités revienne sur le tracé du tram et que l'hôpital se mobilise pour ses patients, pour ses personnels, pour ses visiteurs pour que la station du tram soit à proximité de l'entrée principale et non sur l'avenue de la République.
Tramway	La gare de tramway semble très éloignée de l'entrée du site pour les personnes à mobilité réduite. Ne pourrait-on pas envisager une optimisation ?
Tramway	La proximité du tramway devrait diminuer progressivement l'utilisation de la voiture pour les personnels. Suggestion : rendre gratuits les parkings relais de la Papoterie et de la Sagerie, pour les personnels, ainsi que le trajet en tram parking relais/CHRU
Tramway	Tram : prévoir un wagon du tram réservé au CHRU pour les déplacements et transports de petit matériel entre Bretonneau et Trousseau.

avis environnement	Thématique
--------------------	------------

Il convient de tenir compte de l'ensemble des besoins en infrastructures, logements, écoles et crèches pour les enfants du personnel. C'est un projet ambitieux qui doit être mesuré dans son ensemble et ne pas négliger le bien-être humain.	Autres
Et quid d'une ambition écologique plus large, avec du bio et du local dans les cuisines?	Autres
Il faut minimiser l'entretien sans l'intervention de sociétés spécialisées (tx en hauteur,...) cela évitera des activités énergivores	Autres
l'ambition du projet est trop parcellaire. elle ne fait que s'inscrire dans les grandes formules telles que trame verte. le couloir au Nord s'appuie sur la vallée du Cher à 2 kilomètres.  tous les schémas sont centrés sur le site et ils ignorent complètement la globalité . il ne montre rien au sud de l'avenue de la république, ni à l'ouest de l'autoroute . le problème environnemental lié aux espèces est principalement lié à celui des oiseaux. si on prend une vue plus large on s'aperçoit qu'il existe un autre couloir qui de fait longe l'avenue de la république qui relie les bois allant de la guignardière au bois des hâtes en passant par le bois de la fac de Grammont. on constate que tous les grands arbres sur cette ligne hébergent des nids . les oiseaux volent le plus souvent en ligne droite et n'iront pas passer par la vallée du cher même si le projet et les concepteurs humains l'on décrété. je demande qu'il soit pris en compte une ligne verte immédiatement au nord de l'avenue de la république allant des perriers , en passant par le bois de la fac et rejoignant le bois des hâtes en préservant tous les grands arbres. dans les jardins des villas il n'existe que des arbres fruitiers ou presque de taille moyenne (5-6 m).	Autres
Dans la crise que nous traversons actuellement, nous avons revu nos habitudes d'achats en passant par des circuits courts et made in France. Ces habitudes d'achats ont donc, forcément un impact écologique. Dans le cadre des travaux, est-il prévu de favoriser le recours aux sociétés locales et fabricants français?	Autres
Rien que le mot "ambition" est spécialement ridicule...	Autres
Enfin, il me parait difficile de juger le projet architectural sans avoir d'informations sur les matériaux de celui-ci. J'espère que les matériaux choisis seront des alternatives au béton, sains, réducteurs de l'empreinte carbone (bois, paille, chanvre, terre,...). En effet, notamment dans un bâtiment dédié à la santé, il me semble logique de choisir des matériaux non polluants dans l'air.	Autres
Il faut vraiment penser à un environnement humaniste, des bancs, des espaces de détente, pour les familles, de la luminosité et se garantir du réchauffement climatique vers les chaleurs de l'été, actuellement 30 degré voir plus dans les chambres n'est pas tenable pour les patients et hospitaliers qui y travaillent. Des services de proximité digne de ce nom, style petite supérette, y compris le we. Un service wi fi gratuit pour les patients et non sur inscription.	Autres
le site doit des a présent intégré la part environnementale dans le projet ; panneaux photovoltaïques pour les places de parkings (permettant aussi d'offrir une protection aux équipages), végétation (pour rendre également plus agréable le site), espace de recyclage ouvert à tous (masques, piles...)	Autres
<b>OPTIMISER L'ENTRETIEN DES BATIMENTS</b>	Autres
L'ambition environnementale sur le site ,c'est bien mais il faut penser à l'ensemble de la population qui vit aux alentours et à sa qualité de vie .	Autres
en contrepartie de la pollution visuel.	Autres
Je regrette la suppression de la chapelle qui pourrait être conservée dans le projet proposé. Les riverains y sont attachés et cela permettrait de réduire les coûts de démolition et de reconstruction.	Autres
Pas unique pour Trousseau, développer une politique alimentaire ambitieuse en matière de circuits courts et bio.	Autres
Protégeons la biodiversité et les oiseaux. Diminuer autant que possible les surfaces vitrées afin d'éviter les collisions d'oiseaux de plus en plus fréquentes sur ce type de construction. Replanter des arbres en prenant en compte le réchauffement climatique et les ressources en eau. Planter des haies chaque fois que possible. Les animaux et en particulier les oiseaux sont sources de bien être voire de petits bonheurs dont chacun à bien besoin à notre époque.	Autres
Effectuer le tri des déchets comme il se doit. L ambition environnementale ne doit pas être au détriments des patients et de leurs accompagnants en investissant des sommes colossales et en réduisant l espace dédié aux malades	Autres
Poubelles tri sélectif	Autres
Déchets en hausse et pollution de l'air par le gasoil	Autres
D'autre part cette surface reçoit une quantité d'eau pluviale non négligeable sur une année,d'où l'interêt d'en garder le maximum en réutilisation sur le site,plutôt que renvoyer sur les réseaux drainant vers le Cher	Autres
De plus, l'eau de pluie en provenance des toits ne peut-elle pas être récupérée pour différents usages.	Autres

Je pense que les conditions environnementales du nouvel hôpital Trousseau doivent prendre en compte la pollution électromagnétique et veiller à ce que le niveau de rayonnement soit très faible à l'extérieur comme à l'intérieur des bâtiments (pas d'antennes téléphoniques à vue, pas de wifi dans les chambres de patients, plusieurs chambres blindées pour les personnes électrohypersensibles ...) Les malades EHS représentent aujourd'hui au moins 5% de la population française et leur nombre est en constante augmentation. Les personnes EHS qui souffrent d'une pathologie environnementale doivent être prises en charge par l'hôpital public au même titre que les autres et ne pas subir une exclusion du système de santé. L'agglomération de Tours est exemplaire en France car elle est la seule à disposer depuis plusieurs années d'un observatoire des ondes grâce au travail de terrain de l'association Robin des Toits; l'antenne tourangelle était alors animée par Emmanuel DENIS, actuel maire de Tours, quand il était conseiller municipal de Tours. Les normes maximales actuelles ont été fixées il y a longtemps sous l'influence des lobbies des opérateurs téléphoniques. Les nombreuses études internationales montrent qu'il faut abaisser les taux d'exposition en vigueur en France et en Europe; ils sont d'ailleurs très variables selon les pays qui appliquent le fameux principe de précaution. Qui penserait autoriser aujourd'hui la fumée de tabac dans les services, surtout en pneumologie ? Les personnes EHS souffrent actuellement dans tous les lieux de soin et dans les EHPAD car leur pathologie n'est pas prise en compte et ils sont soumis partout aux champs électromagnétiques qui les rendent malades ! Je formule le vœu que ma demande soit prise en compte pour la conception du nouvel hôpital Trousseau.	Autres
j'attire votre attention sur le fait qu'il existe de plus en plus de personnes électrohypersensibles , dont je fais partie, et qu'il est extrêmement fatiguant, voir dangereux pour notre santé ( malaise, amplification des symptômes ...) éprouvant ( réexpliquer quand on est en état de le faire aux soignants). que parfois on évite l'hôpital du fait des antennes , potables, bornes wifi , éclairages...j'ai aussi rencontré un médecin EHS qui consulte portable éteint dans un cabinet blindé...alors j'aimerais que des aménagements soient faits dans ce sens, des chambres blindées pour les électrosensibles, et pourquoi pas pour la pédiatrie et les femmes enceintes...et des salles de repos blindées pour les soignants	Autres
Au vue de toutes les antennes relais sur le site, il serait souhaitable qu'en tant qu'hyper sensibles aux ondes et aux odeurs chimiques nous puissions avoir des lieux où nous soyons protégés; salle d'attente et salle de soins !	Autres
Je pense à la pollution électromagnétique du bâtiment Trousseau actuel autant pour le personnel que les sujets électrosensibles."antennes sur les toits" Moins d'étages , plus accessible et végétalisations autour des bâtiments En gros des structures plus humanisées	Autres
Je suis EHS (Electro Hyper Sensible ou radio sensible), et j'ai subi plusieurs interventions dans de bonnes conditions, jusqu'au dernier séjour où la wifi avait été installée dans le service, et m'a privé de sommeil pendant les 3 jours de mon hospitalisation. Ensuite, je devais subir une intervention lourde, nécessitant 2 semaines d'hospitalisation, et j'ai dû attendre 1 an et demi que le Dr FOUQUET accepte de me réserver la chambre la moins exposée à la wifi. Il s'agissait pourtant d'une intervention urgente qui mettait en danger mon pronostic vital (ablation du rein suite à un cancer). En conséquence il me semble souhaitable d'installer un réseau internet filaire équipé en prises Ethernet , et non en CPL (courant porteur en ligne), qui rayonne comme le wifi. Pour les EHS (électro Hyper Sensibles ou radio sensibles), cette solution technique me semble être la plus simple à mettre en œuvre. Un réseau électrique utilisant du fil blindé serait également bienvenu, car éliminant les nuisances du rayonnement électrique, gênant pour les Electro Sensibles qui sont de plus en plus nombreux.	Autres
Deplacer l'héliport car trop bruyant pres du bâtiment.	Autres
Qu'en est il de l'héliport? Aujourd'hui déjà les hélicoptères qui passent juste au dessus de ma maison sont très bruyants et polluants.	Autres
J'ai été hospitalisée au 8ème étage de Trousseau, juste au dessus de la piste d'hélicoptère. Mes nuits et mes jours ont été rythmés par les allers et venus des hélicoptères. La nuisance sonore pour les patients hospitalisés est vraiment importante et même insupportable. Pour améliorer l'environnement sonore des patients, surtout la nuit, il est souhaitable que la piste de ces engins soit éloignée des lieux d'hébergements. Il faut également apporter une isolation phonique de qualité, dans les chambres. Ce dernier point devrait être facile, au vue de l'état des fenêtres actuelles, que j'ai connu.	Autres
Pourquoi pas mais doivent passer après les ambitions "médicales"	Autres
Une grande partie du projet comprend du bétonnage avec arrachage d'arbres... mais rien n'est dit sur l'environnement in muros : combien de lits seront ajoutés? quels soignants seront recrutés pour faire face au flux croissant des malades ?	Autres
L'ambition environnementale est à jeter aux orties, donner déjà des infirmières, des ASQ, des ASH supplémentaires, des lits et des moyens avant de passer à des ambitions pharaoniques...	Autres
M'a l'air bien.	Beau/bon projet
Une ambition environnementale importante de nos jours et qui prends une dimension totalement évidente !	Beau/bon projet
Site eco-responsable	Beau/bon projet
Très bon projet sur le development durable.	Beau/bon projet
Bien	Beau/bon projet
Adhésion entière à cet aspect prospectif qui souvent intervient en dernier lieu. L'environnement "non aseptisé" au décours d'une hospitalisation courte ou prolongée et qui permet de sortir et de se ressourcer contribue au retour en santé.	Beau/bon projet
Très bien	Beau/bon projet

L AMBITION ENVIRONNEMENTALE DANS LE PROJET EST PROMETTEUSE.	Beau/bon projet
Le projet semble correspondre au bien-être animal et végétal. Un beau projet esthétique et technologique. En espérant que les coûts seront maîtrisés.  Très beau projet qu'on attendait depuis un certain temps. La métropole en avait besoin et nos professionnels de santé pourront travailler dans un bel écrin.	Beau/bon projet
Renaissance un bien joli mot la prise en compte de la nature me parait essentielle pour les malades et aussi pour les personnels soignants la nature permettra une évolution thérapeutique , rééducation , art thérapie, et apaisement je suis très heureuse de cette prise en considération de développement durable, la transition écologique , les énergies renouvelables j'espère que la réalisation sera fidèle au projet	Beau/bon projet
bon projet, nécessité de beaucoup d'espaces verts, l'idée du parc, de cheminement piétonnier, parcours sportif et pourquoi de jeux d'enfants est à conserver.	Beau/bon projet
Très bien	Beau/bon projet
Très bien	Beau/bon projet
un beau projet ..gardons de la végétalisation	Beau/bon projet
L'ambition environnementale du site est à saluer.	Beau/bon projet
A voir dans le temps mais d'après le projet ça me convient.	Beau/bon projet
va drainer un fort flux de circulation	Mobilité
Il faut pour respecter les enjeux environnementaux favoriser les accès comme il est mentionné dans le cadre ci dessus .	Mobilité
S'agissant de l'entrée principale extérieure des piétons, il conviendrait d'améliorer sensiblement la qualité de cet espace d'accueil. La présence des fumeurs, entre autres regroupements, lesquels sont souvent assis tout près de l'entrée en pyjama chausson avec leur goutte à goutte, n'est pas très flatteuse, ni qualitative encore moins saine actuellement avec la pandémie. Idem pour les ambulances et taxis qui se garent souvent n'importe comment pour déposer ou prendre les patients. Je suggère de déplacer l'espace fumeurs en un lieu adapté et optimiser le stationnement des ambulances et taxis par un système de quelques places dépose minute avec barrières d'entrée et de sortie en gestion automatique pour gérer le flux. Les autres véhicules pourrait attendre à proximité sur un espace dédié. Une partie du parking 8 pourrait remplir cette fonction.	Mobilité
Comme expliquer précédemment, nous nous demandons quelle sera l' ambition environnementale pour les riverains de St Avertin, eu égard aux nombres de véhicules supplémentaires sur la commune....Joli sur le site du NHT mais pollution excessive liée au trafic des véhicules du personnel et du public.....	Mobilité
La gestion des flux est aussi importante.	Mobilité
La proximité de zones boisées maintenues, ainsi que la dépollution urbaine et routière du site, devrait s'améliorer ainsi que l'instauration de correspondances entre les moyens de transports et voies d'accès rapide, pour la population croissante de la Métropole. La spécialisation poussée de certains établissements à caractère régional ne doit pas s'effectuer au détriment des habitants de proximité ni du temps de confinement par d'autres situations de crise.(Plan ORSEC des communes).	Mobilité
développer au maximum l'accès sur le site par bus et tram parking gratuit pour les visiteurs sans limitation de durée espaces de détente à l'extérieur pour patients et accompagnants idem pour le personnel qui pourrait l'utiliser sur la pause méridienne	Mobilité
Les problèmes de circulation vont s'amplifier, car le maire de Chambray et le dirlo du CHU ne voient que leur gamelle, mais la RD943 est une route empruntée par de nombreux habitants travaillant à Tours mais habitant sur le sud et vice versa, des endroits où le tram n'ira pas. Un tram, qui, de par sa conception est un désastre écologique mais qui est certes pratique.	Mobilité
Borne de recharge électrique?	Mobilité
Borne recharge véhicule électrique	Mobilité
Les vélos électriques vont être de plus en plus nombreux : prévoir des bornes de recharges. Même chose pour les véhicules électriques.	Mobilité
Manque de places de parking surtout quand on vient de loin	Mobilité
Veiller à gérer les accès comme indiqué dans la rubrique ci dessus afin de respecter les enjeux environnementaux .	Mobilité
Concernant l'environnement du futur hôpital je note que le site toujours par la presse sera complètement repensé avec la mise en place de parkings 500 en surface déjà créés plus 800 en sous sol. Ce dernier point m'interroge car il est dit que les parkings en sous sol posent problèmes aux conductrices des véhicules qui craignent pour leur sécurité. Il existe des exemples dans le secteur sachant que ce genre de parkings existera dans les nouveaux bâtiments en cours de constructions rue R Pilain. Ne pourrait on pas trouver des espaces libres dans les 40 hectares du site?	Mobilité



Je pense qu'il faudrait des aces piétons et cyclistes sécurisés qui traverse le site du nord au sud et de d'Ouest en Est.	Mobilité
Favoriser l'accès en vélo ou aux piétons diminuerait le besoin en parking sur le site	Mobilité
Bonjour, il ne semble pas figurer de parking vélo sécurisé pour le personnel sur le plan, alors que l'éloignement de Trousseau et la distance qui reste raisonnable pourrait correspondre à un trajet faisable à vélo/vélo électrique. J'espère qu'il ne s'agit que d'un oubli de votre part !	Mobilité
Il y a aujourd'hui des pistes cyclables qui partent de Chambray et Saint-Avertin, qui traversent le site mais qui obligent à remonter sur l'avenue de la République à Chambray et à traverser l'accès à l'autoroute en toute insécurité. Pourquoi ne pas prévoir une passerelle piétons/vélos au dessus de l'autoroute, accessible depuis la piste cyclable de l'hôpital qui relierait l'hôpital au parc Grandmont? Cela a été fait avec succès au dessus de la Loire pour relier Tours centre et Tours Nord. Cette passerelle permettrait aux habitants de Chambray et Saint-Avertin de rejoindre le parc Grandmont et Tours. De nombreux lycéens, étudiants et employés de Chambray et Saint-Avertin l'utiliseraient quotidiennement. Par ailleurs, les habitants de Tours pourraient rejoindre l'hôpital à vélo ou trottinette...	Mobilité
un accès en mobilité douce que j'ai hâte de voir	Mobilité
La piste cyclable devra être sécurisée et pouvant traverser le site de Chambray jusqu'à St Avertin.	Mobilité
Je n'ai pas bien visualisé les emplacements pour les parkings vélos. Je pense qu'ils ont été pensés	Mobilité
je trouve dommage que les panneaux solaires et les éoliennes urbaines ne soient pas plus présents (comme le projet d'unéole par exemple)	Plus d'énergie renouvelable
vu l'ampleur du CHU et du nombre de ses employés et usagers il est important qu'il s'inscrive dans des démarches d'économie, d'énergies renouvelables etc...	Plus d'énergie renouvelable
Pourquoi toutes bâtiments ne sont pas équipés de panneaux photovoltaïques? Pourquoi ne pas profiter de la surface des parkings pour également implanter des panneaux photovoltaïques?	Plus d'énergie renouvelable
Il faut bien évidemment penser au renouvelable et à la limitation de la pollution ... Chauffage, tri et traitement des déchets, verdure, ...	Plus d'énergie renouvelable
Aussi, le développement d'une centrale photovoltaïque en toiture est une très bonne chose, et pourrait même se développer à l'ensemble du site pour le rendre plus autonome en matière d'énergie.	Plus d'énergie renouvelable
Comment envisagez-vous de "distribuer" la chaleur produite aux habitations environnantes ? Allez-vous creuser un réseau de chaleur auquel les riverains pourraient se raccorder ? Quel serait le coût du raccordement, et l'économie réalisable sur un chauffage classique ?	Plus d'énergie renouvelable
Bonjour Je souhaite mieux comprendre le projet de réseau de chaleur évoqué dans le dossier : quelle ampleur ? quelles périmètre notamment par rapport aux bâtiments universitaires, proches, aux quartiers avoisinants ? Est ce que le projets tramway pourrait permettre plus facilement un développement du réseau à proximité ? Il me semble qu'il y a là une opportunité intéressante.	Plus d'énergie renouvelable
Faire profiter les habitations avoisinantes de la production énergétique	Plus d'énergie renouvelable
Dommage de ne pas être en autonomie énergétique	Plus d'énergie renouvelable
dommage qu'un site de cette importance ne soit pas en autonomie total de c'est dépendance énergétique	Plus d'énergie renouvelable
La création de 120 m2 de panneaux photovoltaïques me paraît insuffisant sachant qu'au vu des éléments sur l'ensoleillement que vous nous avez transmis. Pour quelle raison de pas mettre une superficie plus importante sachant que cette source d'énergie renouvelable est de plus en plus dans l'air du temps.	Plus d'énergie renouvelable
- Le service d'onco-pédiatrie sera-t-il à Trousseau ou à Bretonneau ? - Si le service est à Bretonneau (avec la cancérologie adulte) et que la Maison des parents est transférée à Trousseau : quelle solution d'hébergement à proximité de Bretonneau pour les parents ? - Quid du devenir de la salle de « l'Oasis » en 2003, salle de détente et d'accueil au sein du service d'onco-pédiatrie ? - Quelles seront les activités sanitaires pédiatriques ambulatoires qui seront maintenues sur l'ancien site de Clocheville ? - Quelles sont précisément les bâtiments appartenant au CHU qui seront vendus sur l'ancien site de Clocheville ?	Projet bâtiment
Je continue sur la même thématique des autistes. Si vous pouviez intégrer des petits jardins en enclos à l'intérieur des murs, un peu comme à l'hôpital proche de CHINON. Cela permettrait de respirer et de se sentir proche de la nature, alors qu'actuellement, on longe des couloirs et on passe devant des salles, même si décoration sympa, cela reste forcément l'hôpital J'espère que l'ensemble de mon message sera retenu même s'il est hors sujet. On pense rarement aux autistes, à leur famille et à leur bien-être. Il paraît qu'il y a, sur 100 naissances, une naissance d'un futur autiste. Handi'consult, c'est une idée super, mais cela ne concerne que les adultes.	Projet bâtiment
De plus, ces espaces pourraient être utilisés par la ville de Chambray-lès-Tours pour y exposer le 1% artistique. En effet, l'art et la culture sont des éléments qui peuvent jouer sur le moral et la santé des patients. De la même manière, j'aurais aimé pouvoir avoir un plan paysager des différentes essences naturelles implantées sur le futur site. La récupération des eaux de pluie pourrait aussi être envisagée notamment pour l'entretien des jardins. Encore, quel avenir à court, moyen et long terme est prévu pour la tour principale ?	Projet bâtiment
Prise en compte de la salle oasis, présente actuellement au service oncologie pédiatrique à Clocheville	Projet bâtiment

Il faudrait une salle oasis aux services oncologie de l'hôpital clocheville :) Très important pour les parents pour ce restaurer boire un café etc ou pendant les soins des enfants ou même de ce retrouver avec d'autre parents pour pouvoir discuter merci	Projet bâtiment
Concernant le nouvel hôpital Clocheville, il est indispensable et primordial de créer une salle de repos (comme la salle Oasis en oncologie à Clocheville) pour les parents, enfants, et familles de malades. Merci d'y penser sérieusement	Projet bâtiment
Ne pas oublier de faire la salle oasis et maison des parents qui se trouve sur site c'est tellement important d'être proche de son enfant sans avoir à se soucier de la route des repas du logement....	Projet bâtiment
Il est indispensable que les enfants en hospitalisation complète puissent être accompagnés durant la nuit par un de leur parent, surtout pour des hospitalisations longues, sur toute la durée de l'hospitalisation (cf charte européenne des droit de l'enfant hospitalisé ratifiée par la France). Il est aussi important que les parents puissent apporter un complément en nourriture à leur enfants pour les chambres d'aplasie, dans le cas d'hospitalisation longue comme cela se fait dans de nombreux autres hôpitaux. La vue et l'exposition des chambres d'hospitalisation longue durée est importante. Les enfants malades et leur bien être doivent être au centre des réflexions.	Projet bâtiment
Un grand plus du service onco du CHRU Clocheville qui est très loin d'être un luxe, c'est le lieu de pause, la salle Oasis : - lieu non médicalisé pour les membres de la famille qui attendent de pouvoir voir, leur enfant, leur frère, leur sœur, leur petit-enfant, leur cousin, leur neveu... - lieu d'échange non médicalisé pour rencontrer d'autre famille éprouvée par un combat similaire. - un lieu de repos ( j'y ai fait la sieste) - un lieu de rencontre pour les familles elles-mêmes proche de celui qui est exclu du cercle familial pour des raison de santé, pour de traitement lourd... Un lieu incontournable pour ce service. A ne surtout pas oublier!	Projet bâtiment
Y aura t-il une aire de jeu extérieur pour les enfants , les enfant des familles de malades attendent dehors avec un adulte car pas toujours admis dans les services (ce qui est normal) La maison des parents du NHC proposera-t-il des facilités de restauration aux parents ? Existera-t-il une (des) salles avec un équipement numériques permettant aux enfants hospitalisés de rester en contact avec leur copain, enseignant.. à des étudiants de suivre des cours, pour les hospitalisation de longue durée ?	Projet bâtiment
Utiliser quelques euros pour améliorer Bretonneau... Quand les infirmières propose en premier d'acheter des radiateurs avec les dons d'un patient décédé parce que certaines chambres sont trop froides, c'est la honte.	Projet bâtiment
Avez vous pensé à une grande salle, avec micro ondes où le personnel pourrait enfin manger (pour ceux qui apportent leur nourriture), car ce jour obligation d'aller dans des salles de repos IDE, donc très petit ??	Projet bâtiment
Le projet prévoit une forte betonisation des surfaces et ne prévoit pas la destruction des bâtiments inutiles comme la tour ou le CPTS. Cela ne va pas dans le bon sens.	Projet bâtiment
Il est aussi totalement absurde de détruire la tour, qui en plus d'être un symbole du CHRU, peut tout à fait encore trouver une utilité !!!	Projet bâtiment
La question des anciens bâtiments se posent: que vont ils devenir? Je crains également que le regroupement des activités sur le même site conduise a une diminution des lits, même si je note que des aménagements seront entre autre prévus. pour les personnels	Projet bâtiment
Que vont devenir les anciens bâtiments de Trousseau ? Quelques idées : - mise à disposition pour des associations de patients / associations en lien avec le soin ou l'hôpital ? - lieu de formation des futurs professionnels de santé ? ou de l'université ? accueil de congrès ? - mise à disposition pour des professionnels libéraux, des réseaux de soins ambulatoires, la CPTS O Tours... ? - lieux culturels pour les communes adjacentes ?	Projet bâtiment
Des panneaux d'orientations clairs pensés pour tous et plus particulièrement pour les séniors. En fonction de l'implantation des parking, que soient implantés et orientés de façon équidistante des toilettes autonettoyantes payantes ou pas donc à l'extérieur de tous les services, la quantité respectant les normes du public pouvant être accueilli sur les parkings. Pour les visiteurs à mobilité réduite sans être obligatoirement déclaré handicapés , les allées piétonnes vers les bâtiments seraient utilement recouverte d'une casquette anti-pluie en fonction de la longueur des parcours. Un maximum de vert suivant les impératifs du projet.	Projet bâtiment
J'aimerais, en intérieur trouver une cafétéria aérée et agréable, ouverte sur l'extérieur. L'ambiance de l'entrée devrait être apaisante tant en couleur qu'en aménagement, ce qui serait bénéfique pour diminuer le stress des hospitalisés mais aussi favoriser un travail plus serein et dans la bonne humeur des personnels administratifs.	Projet bâtiment
Des batiments laissant entrer la lumière mais ne laissant pas la chaleur rentrer aux beaux jours. Un chauffage qui puisse se régler dans les chambres des patients( certains aiment plus chaud que d'autres)	Projet bâtiment
bâtiments neufs avec économies d'énergie serait génial	Projet bâtiment

Prévoir des systèmes ou l'on n'aurait pas à toucher les portes ou les boutons des ascenseurs. Apporter de la verdure autour et dans l'hôpital Pouvoir adapter la température dans chaque chambre, combien de fois ai-je dû ouvrir la fenêtre à cause de la chaleur, l'énergie est précieuse c'est bien dommage. Idem pour l'été où la chaleur est insupportable pourquoi ne pas prévoir des systèmes pour faire de l'ombre, être obligé d'ouvrir la porte du couloir et la fenêtre pour avoir de l'air ça n'est pas idéal pour la circulation des virus	Projet bâtiment
Bonne réflexion sur le positionnement de l'hôpital par rapport à l'ensoleillement et les vents dominants. Le bien-être du patient est pris en compte avec le jardin de la Renaissance, ainsi que le parcours de soin et de vie.	Projet bâtiment
Va-t-il être à la hauteur? Il est capital d'anticiper le changement climatique, dès la construction, pour avoir un confort aussi en été, en recherchant l'innovation dans les matériaux, le côté pratique (pouvoir aérer est une nécessité sanitaire)	Projet bâtiment
- isolation des bâtiments: éviter les grandes baies vitrées orientées plein sud (cf effet de serre à Bretonneau). Éviter le "tout verre", prévoir des murs avec isolation - prévoir des fenêtres qui ouvrent pour une bonne aération du bâtiment (pour éviter comme au CHRO: fenêtres non ouvrables=> mauvaise aération, ça sent le plastique et le renfermé partout) - éviter les murs végétalisés: au bout de quelques années cela déperit	Projet bâtiment
Il apparaît dans votre projet, un projet de trame verte, "lieu de promenade qui irait du Cher à La Branchoire". Sur le plan, il semblerait que cela intègre des propriétés qui sont actuellement privées (Résidence du Grand Cèdre, Domaine de la Houssaye....). Est-ce le cas? Si oui, est-il prévu que ces espaces privés, soient à terme, rendus publics? Dans l'affirmative, quelle concertation est prévue avec les propriétaires?	Projet bâtiment
Il semblerait que votre projet intègre dans le projet de trame verte empiète sur des propriétés privées (Résidence du Grand Cèdre, Domaine de la Houssaye....), qu'en est-il de la "promenade" qui serait une violation de propriété?	Projet bâtiment
Qu'en est-il d'un parc également pour le personnel (pause "verte")? Existera-t-il des zones vertes dans le bâti? des terrasses vertes accessibles, des vues sur les parcs?	Projet paysager
Replanter un arbre pour un arbre abattu pourrait-il ne pas être 2 voire 3 plantations en regard d'un abattage?	Projet paysager
En extérieur j'aimerais des jardins avec des zones d'ombre avec mobilier et des rampes de promenade pour, quand il est possible, se retrouver soit avec ses visiteurs soit pour respirer autre chose que les fumées des patients qui stagnent devant l'entrée actuellement.	Projet paysager
Plus d'arbres, plus d'eau, plus de pelouses: il faut une forêt urbaine pour cet hôpital De plus, intégrer l'hôpital dans son environnement serait de bon aloi; utilisation de bois, d'ardoise et de briques pour les façades: écologique, économie et agréable à l'œil	Projet paysager
Créer des parcs pour le divertissement + écologie	Projet paysager
il serait bien également d'avoir une promenade avec des arbres pour les patients et leur famille. la pelouse nécessite bien plus d'entretien qu'un petit bois.	Projet paysager
plus il y aura d'espace vert et mieux ce sera pour tout le monde - les patients, les visiteurs, le personnel, etc...	Projet paysager
Prend beaucoup sur les espaces verts	Projet paysager
Un espace arboré.	Projet paysager
plantation à fusion d'arbre pour éviter cet effet béton et four (parking, accès piéton et à proximité des services)	Projet paysager
J'espère que la végétation sera toujours aussi importante qu'avant (des arbres ont déjà disparu). La venue de tous ces patients et personnel hospitalier va véhiculer pas mal de pollution et de bruit (hélicoptère) plus souvent	Projet paysager
Trop de béton Pas assez de coins fraîcheur	Projet paysager
Je pense qu'il restera assez de bonne terre afin de planter de nombreux arbres qui supportent la sécheresse (la commune de Chambray lès Tours en souffre et beaucoup d'arbres en sont morts depuis quelque temps). Il faudrait aussi un parcours de santé pour que des patients puissent sortir se promener ou faire un peu d'exercice au lieu de le faire dans une chambre ou des couloirs. Un espace vert avec des bancs pour les visiteurs qui sont dans l'attente de ...	Projet paysager
Un CHU qui est plus vert, plus lumineux, qui a une restauration de meilleure qualité en favorisant les réseaux de proximité	Projet paysager
De la verdure, des kiosques pour se retrouver dehors avec ses visites.	Projet paysager
des arbres vont être abattus; quid des essences qui seront plantés?	Projet paysager

Oui, d'accord l'écologie est à la mode et il faut avoir l'air. Abattre 300 arbres anciens, il faut ce qu'il faut.. Quel est le but de la coulée verte ? Pouvoir se promener ? En traversant les clôtures et les propriétés privées ? J'aimerais en connaître l'intérêt, à part servir pour la communication ? Le projet n'ajoute rien à l'existant. La peupleraie en moins. J'ai vu avec intérêt qu'il y aura une piste cyclable, ce n'est pas une nouveauté sur le site. Reste à espérer qu'elle ne servira pas de parking pour les voitures comme celle qui existe actuellement.	Projet paysager
Un peu de verdure dans L'intérieur l'hôpital et à l'extérieur un petit parc serait très agréable surtout quand on fait des séjours à l'hôpital que plus haut mont joyeux	Projet paysager
L'environnement est évidemment important tant sur le plan strictement écologique que sur le plan moral pour permettre aux patients de se sentir mieux ,d'autant plus qu'il y aura un site pédiatrique	Projet paysager
Garder un maximum de verdure et l'arbres pour un environnement agréable . Mettre à disposition plus de bancs et de tables pour tous publics, visiteurs et professionnels	Projet paysager
Amménager un parc aménagé entourant l'hôpital permettrait aux malades de "s'évader" en sortant de leurs chambres.	Projet paysager
Arbres +++ = ombrage l'été et non des belles vitres pour faire plaisir aux architectes. .	Projet paysager
augmenter le nombre d'arbres autour des bâtiments	Projet paysager
Espace verdoyant	Projet paysager
La création d'un grand parc au nord du site pourrait permettre la création d'une liaison verte (piéton + cycle) entre la rue de la Sagerie et l'avenue de Gaulle Et avec un peu d'ambition, prolonger cette liaison par une passerelle au-dessus de l'A10 vers le parc de Grandmont.	Projet paysager
Ce projet ressemble à une grande cité avec beaucoup de béton mais si la végétalisation est bien pensée je pense que les visiteurs et patients pourront prendre l'air , séjour moins difficile pour le moral : voir dehors permet au patient qui ne peut se lever est un plus !	Projet paysager
- ne pas mettre les arbres dans des pots (cf résultat à Bretonneau... toute la végétation est chétive et en train de dépérir dans les patios), ne pas couper des arbres centenaires pour en replanter au même endroit... Les arbres ont besoin d'être dans le sol pour créer des "îlots de fraîcheur" et retenir l'eau de pluie - éviter les murs végétalisés: au bout de quelques années cela dépérit	Projet paysager
Je pense qu'il faudrait également garder un maximum d'espace vert et arboré afin de rendre le site agréable et au vue des étés caniculaires çà permettrait d'avoir de l'homme naturel.	Projet paysager
Le traitement paysager des espaces verts devant l'hôpital me semble intéressant, notamment en ce qui concerne la partie humide.	Projet paysager
Zones vertes eco-responsables partagées par les patients et leurs visite	Projet paysager
Être attentif à planter des arbres pour rafraîchir le micro climat environnant du fait de la bétonisation. Je m'inquiète sur la présence d'arbres fruitiers sur un tel lieu public trop passant. Par contre ce pourrait être intéressant d'imaginer un petit verger pour les salariés. Mais là aussi je crois que les seuls utilisateurs seront plus issus de l'administration que des soignants au regard de leur activité très différente.	Projet paysager
Je souhaite un site "vert" : très paysager, avec des bancs, des espaces de repos, un environnement "zen" pour tous.	Projet paysager
Conserver les espaces verts et la végétation.	Projet paysager
prévoir essence d'arbustes/fleurs peu consommatrices d'eau systèmes de récupération d'eau et espaces de types "jachères" avec tonte diversifiée pour favoriser la biodiversité sur le site	Projet paysager
Vous parlez d'environnement alors que vous avez abattu des dizaines d'arbres et je me suis laissé dire que c'était tout à fait inutile puisque le projet de l'hélicoptère ne se posera pas sur le terrain de football. Comment peut-on parler de protection de l'environnement???	Projet paysager
Il serait souhaitable de prévoir le long de la rue Félix Dujardin, une haie dense et haute, afin de délimiter le parking de l'hôpital des riverains. D'autre part, des pins ont été abattus face à la sortie de l'allée le Nôtre il faudrait recréer un espace boisé à cet endroit.	Projet paysager
Nous n'avons à ce jour pas assez de visibilité sur les conséquences environnementales d'un si grand complexe hospitalier avec forcément plus de voitures ,plus de visiteurs et de patients donc plus de pollution	Projet paysager
Replanter en un seul tenant la surface d'arbres et quantité identique à ce qui aura été défriché, sur le site ou à proximité. Classer ou faire classer les espaces boisés existants, afin d'en interdire toute nouvelle construction ultérieure.	Projet paysager
Pour ma part, il est important de s'engager à replanter les espaces boisés qui vont être supprimés auprès de l'héliport. La maquette ne donne pas l'impression de béton mais de Vie ! Le parking en sous-sol au lieu du parking en hauteur va contribuer à rendre le site plus agréable pour les malades qui doivent s'y rendre et le personnel qui y travaille des heures durant.	Projet paysager
La proximité de la rue J.Monod sera -t-elle construite ou paysagée? et quels aménagements sur la sortie Avenue de la République?	Projet paysager

Le projet est dénommé : Jardin des renaissances. Quelle place occuperont exactement les parcs arborés par rapport aux parties construites? La trame verte au nord du NHT est occupée en grande partie par du parking de 540 places pour le personnel et par de l'espace déjà bâti ; en quoi est-ce une trame verte? Les divers usages prévus sur le parc de 1,3ha côté avenue de la République sont très intéressants : activités physiques ou de méditation, activités rééducatives... mais la surface de ce parc n'est-elle pas trop étriquée pour recevoir à la fois un lieu d'activités pour tous et un espace de rééducation pour les patients en convalescence. En outre, comment se fera le lien entre ce jardin et le parc du Château de la Branchoire ? Enfin, quel est l'avenir de la rue du Chemin Rouge et la rue Jacques Monod?	Projet paysager
Le projet de "trame verte" est intéressant, mais l'examen du plan montre que ce couloir vert sera en fait complètement coupé transversalement par l'ensemble que constituent le service des parcs et jardins et son parking attenant. Et sur une part importante de sa longueur, ce couloir vert aura une largeur très réduite, l'essentiel étant pris par le parking qui vient d'être agrandi en tuant la peupleraie. Tout ceci apparaît nettement sur le plan en vue aérienne de la p. 43. Enfin, l'idée de prolonger le couloir vert sur le Vallon des Martyrs, avec j'imagine suppression de la clôture du CHU à cet endroit, est une idée très intéressante. Et le prolongement du côté de la Branchoire est aussi une bonne idée... à condition de laisser enfin ouvert le portail du parc sur la rue de la Petite Alouette, désespérément fermé	Projet paysager
Le projet présenté présente un réaménagement global, d'où l'intérêt de végétaliser ces espaces, y compris les parkings.	Projet paysager
C'est un peu à l'image du maire de Bordeaux: Ne pas "tuer" un sapin pour Noël mais raser des hectares de pins pour y mettre des panneaux solaires. Une absurdité totale. Raser les bois environnants (malgré la replantation de petits arbres miteux assurée par M. Gatard) est aussi un délire sans nom. Même sous LSD je n'aurais jamais osé ne serais ce qu'y penser.	Projet paysager
cela à l'air d'être bien arboré reste à voir	Projet paysager
Bel espace vert	Projet paysager
L'arrivée de l'hôpital pour enfant sur le site m'amène à réfléchir sur la création d'un parc de jeux dans l'espace vert qui permettrait aux enfants malades de pouvoir prendre l'air de façon ludique.	Projet paysager
Les espaces boisés détruits, sont à replanter, notamment un jardin pour le NHP et le NHC : veiller à planter des essences d'arbres compatibles avec le sol argileux de Chambray et nécessitant peu d'arrosage.	Projet paysager
Pourquoi avoir abattu autant d'arbres? Avec toutes ces nouvelles constructions et ces parkings, il n'y aura quasiment plus d'espaces verts. Sans compter la circulation envahissante que cela va engendrer autour du CHU. Comment pouvez vous parler d'environnement?	Projet paysager

## 7.2 Annexe 2 - Intégralité des questions posées via la boîte mail du dialogue citoyen (anonymisées)

Messages reçus
Serait-il possible de savoir où se situera l'héliport durant la phase des travaux de 2022 à 2025 avant sa mise en service lors l'ouverture de l'hôpital ?
Il est important de prendre en compte pour le personnel soignant la facilité d'accès et de stationnement au quotidien. Très beau projet.
Cela reste regrettable de vouloir rassembler les deux hôpitaux en un seul ... Au vu de cette crise sanitaire pourquoi vouloir rassembler encore plus de personnes en un seul et même endroit ...Pourquoi dépenser une telle somme d'argent alors que les hôpitaux sont tous en manque de moyen sans parler de la revalorisation de nos infirmières / infirmiers... L'avantage des deux hôpitaux excentrés permet un désengorgement total du nombre de véhicules, du coup beaucoup moins de bouchons et beaucoup moins de pollutions ... En espérant être lu.
Habitants à proximité de l'hôpital Trousseau Nous sommes particulièrement concernés par le projet de restructuration Et souhaitons être impliqués le plus en amont possible Dans les décisions qui auront un impact sur notre quotidien - héliport, trafic routier... Comment pouvons-nous organiser ce "travail ensemble" ? Que nous proposez-vous mise à part la consultation en ligne ? Je suis à votre disposition pour en parler de vive voix Lors d'un échange téléphonique à votre convenance
J'ai lu l'article paru dans la NR ce jour concernant le projet du futur hôpital avec grand intérêt. Je souscris pleinement à la volonté de rassembler sur un seul site toutes les activités hospitalières pour des raisons économiques, écologiques et de ressources humaines (=éviter les doublons, renforcer les équipes auprès des patients) Toutefois, je reste préoccupée par l'impact des travaux et l'accès à ce gigantesque site.J'habite dans une rue perpendiculaire à l'avenue de la République qui dessert l'hôpital actuel et le trafic est si dense qu'à certaines heures,l'avenue est "bouchée".. Je n'ai pas connaissance d'un projet d'élargissement de la voie,par contre on construit tous azimuts sur cette avenue ce qui ne pourra qu'augmenter le nombre de véhicules!! A t'il été prévu un autre accès? L'impact des travaux sur les bâtiments limitrophes des travaux du tram ont ils été anticipés? Je crains des fissures et autres dégradations sur les murs des maisons!
Je vous envoie ce mail dans le but de vous demander s'il était trop tard pour présenter sa candidature pour participer à ce projet pour le lot Peinture. J'aimerais beaucoup aider la CHU de Trousseau dans ce nouveau projet dont nous aimerions faire part en tant que xxx
Lettre ouverte à la direction du CHRU de Tours La population est invitée à donner son avis sur le futur hôpital jusqu'au 11 janvier. En tant que Collectif qui se bat pour un meilleur accès aux soins pour toutes et tous, nous saluons ce souci de démocratie. Nous regrettons par contre que celle -ci ne concerne pas principalement la raison d'être de l'hôpital, mais plus particulièrement les accès, les stationnements, l'environnement et le développement durable. Le soin devient accessoire dans cette consultation. Nous nous réjouissons de voir qu'il y a dans les plans un bâtiment pédiatrique avec des urgences spécifiques ; notre combat pour faire remonter la volonté de la population de garder un hôpital dédié pour les enfants n'a pas été inutile. Par contre, notre inquiétude n'est pas levée pour autant. Le nombre de lits n'est pas indiqué et avec les injonctions de l'ambulatorio à tout prix, les restructurations se font avec une demande gouvernementale de suppressions de lits. Il y en a déjà eu 150 il en reste plus d'une centaine à fermer. Le regroupement en cours des psychiatries prévoit encore des suppressions alors que ceux-ci manquent pour hospitaliser les patients en crise... Pour nous il est important aussi que le personnel qui s'occupe des enfants soit spécifique et qu'il n'y ait pas de turn-over entre personnel pour enfants et adultes. Nous aimerions aussi en tant que patient.es pouvoir choisir d'avoir les soins dans le service public et de ne pas nous voir proposer d'aller dans le privé parce qu'il n'y a plus de créneau à l'hôpital. Nous aimerions pouvoir être hospitalisé.es tant que notre état le nécessite et non en fonction de la place qu'on doit libérer pour honorer les statistiques ; nous aimerions que les professionnel.les qui nous soignent ne soient pas dégoûté.es de ne pas pouvoir faire leur travail correctement. Nous aimerions qu'ils soient suffisamment valorisés et ne soient pas amenés à quitter le service public par les mauvaises conditions de travail de rémunération et de soin. Nous sommes certes intéressé.es à voir un hôpital accessible facilement avec un environnement arboré mais avant tout nous voulons des soins de qualité et nous pensons aussi que plus les structures s'agrandissent en se regroupant plus ils perdent en humanité. La concentration est l'option choisie en suivant les directives gouvernementales pour des raisons d'économie d'échelle mais pas pour des raisons de qualité des soins. La fermeture ou la menace sur les hôpitaux ou services de proximité n'est pas une amélioration de l'accès aux soins ; et pour ça vous ne demandez pas l'avis des citoyens !
Nous avons fait construire, il y a une vingtaine d'années, notre maison à proximité immédiate du CHRU Trousseau. Nous sommes conscients des éventuels désagréments. Après lecture du dossier Trousseau 2026, nous n'avons pas de remarques particulières sur celui ci, projet ambitieux , mais n'oubliez pas le recrutement de personnels. D'autre part n'oubliez pas non plus le financement pour la maintenance annuelle (SSI, électricité, chauffage.....) et l'entretien de ces nouveaux bâtiments pour les années 2026 à..... Niveau environnement déjà merci pour les arbres plantés cette semaine Cependant notre maison étant située au niveau de la sortie Nord, nous tenons à vous faire part de quelques remarques: * dès la mise en service des parkings récemment construits, les entrées et sorties des véhicules se fera par ou, nous ne souhaitons pas avoir une augmentation du trafic routier à notre niveau dès à présent et pour les années à venir * Pouvez vous vous rapprocher de la mairie de Saint avertin pour mettre en place un panneau sens interdit supplémentaire pour empêcher le passage de véhicules non autorisés (nombreux demi-tour et franchissements illégaux du sens interdit et non verbalisés * Effectuer un rappel régulier aux taxis, ambulances privées, livreurs que cette sortie est réservée au personnel du CHRU . La commune de Saint Avertin est limitée à 3 Tonne 5 pour les PL * Ouvrir le portail Ouest pour l'entrée supplémentaire pour le personnel Nous souhaitons être informés des suites de ce dialogue citoyen Bonne initiative

<p>Bonjour,          Votre document est très bien fait, mais :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Quid du nombre de lits aujourd'hui et demain ?</li> <li>- Quid des moyens en personnels aujourd'hui et demain ?</li> <li>- Quid du nombre de patients accueillis ?</li> </ul> <p>Vous n'abordez que les problèmes de logistiques mais pas la réalité de l'offre de soin ?          Car c'est bien les réalités des moyens disponibles demain , avec une évaluation de ce qui serait en plus qui nous permet , en tant qu'usagers, de qualifier ce projet !          Bien cordialement</p>
<p>Je me permets d'ajouter qu'il me semble qu'il manque dans le dossier soumis à consultation publique les éléments annoncés par la directrice générale sur la prise en compte de la pandémie actuelle. Il me semble aussi nécessaire de promouvoir l'hôpital public régional dans le contexte actuel en faisant du NHT un équipement exemplaire sur la plan technologique mais aussi humain dans l'accueil du public et l'écoute des malades.</p>
<p>j'ai quelques questions sur le NHT :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le service d'onco-pédiatrie sera-t-il à Trousseau ou à Bretonneau ?</li> <li>- Si le service est à Bretonneau (avec la cancérologie adulte) et que la Maison des parents est transférée à Trousseau : quelle solution d'hébergement à proximité de Bretonneau pour les parents ?</li> <li>- Quid du devenir de la salle de « l'Oasis » en 2003, salle de détente et d'accueil au sein du service d'onco-pédiatrie ?</li> <li>- Quelles seront les activités sanitaires pédiatriques ambulatoires qui seront maintenues sur l'ancien site de Clocheville ?</li> <li>- Quelles sont précisément les bâtiments appartenant au CHU qui seront vendus sur l'ancien site de Clocheville ?</li> <li>- Les associations intervenant au sein de Clocheville ont-elles été consultées pour le projet architectural ?</li> <li>- Des équipements d'accompagnement en soins palliatifs pédiatriques ont-ils été prévus ? (Piscine, Salle de Kinésithérapie, Salle de relaxation type snoezelen,...)</li> </ul>
<p>Je suis président du conseil syndical de la résidence du Grand Cèdre, limitrophe du site hospitalier sur la commune de Saint Avertin, et qui regroupe 50 pavillons. J'ai été saisi par des résidents qui ont appris que l'hélistation serait déplacée en bordure de notre résidence, au moins le temps des travaux. Ils souhaiteraient avoir des informations précises sur ces changements qui pourraient impacter la résidence.</p>
<p>La presse locale ayant présenté ces jours-ci des informations détaillées sur le projet de nouvel hôpital du CHRU sur le site de Trousseau, je les ai étudiées avec intérêt tant dans son organisation que son architecture.          De ce fait je me suis interrogé sur le déplacement de l'hôpital pour enfants de Clocheville. En effet, celui-ci trouve son origine dans une donation de Madame de Clocheville à la ville de Tours, donation acceptée dans les conditions figurant dans la délibération du Conseil Municipal du 25 juillet 1984, fournie en pj.          Or cette délibération comporte un codicille stipulant que cette donation est faite aux fins de créer un hôpital (hospice à l'époque) pour enfants (de 4 à 14 ans), dénommé Gatiens de Clocheville, et ce "de perpétuelle exécution" (page 10 de la pj).          Il se pourrait donc que le projet actuel, prévoyant le transfert de l'hôpital de Clocheville à Trousseau, rencontre là un obstacle juridique. Je tenais à vous en faire part</p>
<p>Bonjour,          Le projet cité en objet appelle de ma part les remarques suivantes :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1) Il est prévu que la tour IGH actuelle du site Trousseau ne soit pas démolie. Comme elle ne sera plus entretenue, son aspect va se dégrader et elle apparaîtra comme une verrue au milieu d'un CHRU tout neuf. C'est plus que dommage que le projet ne prévoit pas 20 à 30 M€ sur un budget total annoncé de 456 M€, soit 5.5 % (!) d'autant plus que la démolition aurait libéré de l'espace.</li> <li>2) Il n'est pas précisé quelle partie de l'hôpital Clocheville sera conservée. J'ose espérer que l'ancien hôtel particulier de la famille de Clocheville sera réhabilité. Ce serait un comble que ce bâtiment patrimonial soit démoli alors que la tour de Trousseau serait conservée.</li> <li>3) Concernant le retour d'expérience de la crise du Covid, cela n'apparaît pas dans le dossier, mais je suppose que les "secteurs sassables" auront leur propre entrée.</li> </ol> <p>Cordialement</p>
<p>Bonjour, bravo pour cette plaquette bien détaillée.          Je n'ai pas trouvé cependant la localisation du futur Ermitage .          Est-ce que des centres de rééducation proches de Clocheville ou proches de l'orthopédie ou encore pneumologie ont été envisagés ou est-ce que les patients seront adressés à des centres extérieurs ?          Le nombre de places de parking me semble limité.          Merci de votre attention.          Très cordialement</p>
<p>Bonjour,          Dans le projet présenté, je ne perçois pas bien ce que deviendra le chemin rouge, la voie prolongeant la rue de la Sagerie pour faire face à l'hôpital Trousseau actuel, qu'elle longe en contournant la piste hélicoptère.          Pouvez-vous m'apporter quelques précisions à ce sujet.          Cordialement.</p>
<p>Bonjour Madame, Monsieur,          Afin de m'assurer que mes réponses seront bien lues, je vous confirme ce que j'ai écrit sur le questionnaire citoyen:          Accès:          Les plans laissent supposer un accès du personnel par l'avenue Ch. de Gaulle, donc pour tout ou partie en empruntant la rue du grand cèdre, qui n'est absolument pas calibrée pour ce genre de circulation.          Environnement:          Il semblerait que votre projet intègre dans le projet de trame verte empiète sur des propriétés privées (Résidence du Grand Cèdre, Domaine de la Houssaye....), qu'en est-il de la "promenade" qui serait une violation de propriété?          Merci de votre attention,          Recevez Madame, Monsieur, mes sincères salutations.</p>



Bonjour,  
Dans le cadre de la concertation citoyenne concernant le futur projet de Trousseau, je vous prie de bien vouloir prendre connaissance des remarques/questions suivantes :  
Circulation : Les plans laissent supposer un accès du personnel par l'avenue Ch. de Gaulle, donc pour tout ou partie en empruntant la rue du grand cèdre, qui n'est absolument pas calibrée pour ce genre de circulation.  
Trame verte : Le plan laisse entrevoir un projet de trame verte "ballade qui irait du Cher à la Branchoire" en passant par des propriétés qui sont privées (Résidence du Grand Cèdre, Domaine de la Houssaye...). Serait-il prévu de transformer ces espaces privés en espace public ? Si cela était confirmé, il paraît essentiel, que les propriétaires soient à minima consultés.  
Comptant sur votre réelle volonté de concertation,  
Bien cordialement,

#### Convergence de défense et développement des services publics

Bonjour,  
Nous vous adressons notre contribution sur le nouvel hôpital, en pièce jointe, que nous avons élaborée après une visioconférence. Celle-ci nous a permis de recueillir de nombreux avis et témoignages.  
Les éléments recueillis lors du forum citoyen demeurent pour certains d'actualité. L'épisode que nous vivons avec la covid nécessitent d'en tirer tous les enseignements.  
Beaucoup d'exigences s'expriment pour un hôpital public régional réellement au service de tous, ce qui passe par la poursuite du débat public pour un projet partagé.

Bonjour

Avez-vous réservé des places handicapées au plus près de l'entrée du CHRU pour les personnes handicapées qui peuvent encore se rendre en consultations par leurs propres moyens ( voitures) et seules .  
Par exemple ma mère titulaire d'une carte handicapée , peut encore conduire à ce jour mais ne peut se déplacer qu'avec sa canne ou son déambulateur pour pouvoir marcher , ces places sont vraiment indispensables , et évitent de prendre une ambulance avec un cout pour la CPAM !  
Merci à vous  
Cordialement

Pourriez vous nous assurer que les familles disposeront au sein du service Oncologie pédiatrique d'une salle de repos à l'image de la salle OASIS au sein du service oncologie de Clocheville. Cette salle avait été en partie financée par l'association ADEL Centre et a été rétrocédée à l'Hôpital. Cet espace est TRES important pour les familles. Elles peuvent en restant à proximité de leur enfant hospitalisé, se reposer un moment, prendre un café, se restaurer. Aujourd'hui, à Clocheville, la salle est équipée d'un canapé, d'une télé, d'un aquarium, d'une cuisine avec table et chaise.  
Merci de votre retour sur ce sujet.

En tant que parents d'une enfant atteinte d'une leucémie, nous espérons qu'une salle pour les parents et les enfants en oncologie est prévue. Elle est essentielle pour le quotidien très difficile des parents et enfants.

Magnifique projet. Je réside 80 Ave du Général de Gaulle à St Avertin, je désirerais quelques précisions et ébauches de plan, si possible, autour de vos propos page 32:

Enfin, un ensemble de pistes cyclables seront implantées le long des voies principales et autour de l'emprise du nouveau CHRU .  
Elles pourront trouver des prolongements naturels tant vers le Nord sur l'Avenue Charles de Gaulle que vers l'Est en direction du parc du Château de la Branchoire en fonction du développement ultérieur du site .

Autre point page 12:

Articulation de l' ensemble de ces structures de soins aigus autour d' un « axe rouge » vertical permettant leur desserte par les Unités Mobiles d'Urgence terrestres et héliportées

Concernant les UMR héliportées, vu l' inévitable augmentation du trafic aérien, privilégier les plans de vol incorporant le survol des espaces boisés (clos de la Houssaye et parc de la Branchoire) par rapport aux zones pavillonnaires.

Merci d' avance pour la prise en compte de mes observations.

- 1- Accès à l'hôpital pour les personnes électrosensibles avec des aménagements adéquats : chambres individuelles blindées...car beaucoup de personnes électrosensibles renoncent à se faire opérer, le séjour à l'hôpital leur étant impossible à cause des rayonnements artificiels créés par le Wifi, les Dect (téléphones sans fil), les téléphones portables mais aussi les antennes relais, tous étant de très gros émetteurs d'ondes électromagnétiques artificielles en hyper fréquences
  - 2- Penser aussi au personnel soignant qui peut aussi être impacté par les ondes électromagnétiques. Plutôt que le Wifi pourquoi pas le LIFI comme système de communication (un hôpital à Perpignan fonctionne avec le Li-Fi moyen de transmission sans fil)  
<https://www.usine-digitale.fr/article/la-technologie-li-fi-testee-dans-la-salle-d-operation-d-un-hopital-de-prague.N940696>  
[https://www.techopital.com/le-li-fi-fait-son-entree-dans-les-chambres-du-ch-de-perpignan-NS\\_3394.html](https://www.techopital.com/le-li-fi-fait-son-entree-dans-les-chambres-du-ch-de-perpignan-NS_3394.html)  
<https://www.ouest-france.fr/region-occitanie/pyrenees-orientales/perpignan-l-hopital-installe-le-lifi-l-internet-par-ondes-lumineuses-5533264>  
[https://www.techopital.com/communication-sans-fil-le-lifi-s-industrialise,-quel-interet-pour-l-hopital--NS\\_2346.html](https://www.techopital.com/communication-sans-fil-le-lifi-s-industrialise,-quel-interet-pour-l-hopital--NS_2346.html)
  - 3- Penser au positionnement des antennes relais ( elles fleurissent actuellement au sommet de la tour du CHRU Trousseau.)
  - 4- Former le personnel soignant et médical aux risques biologiques et sanitaires de l'exposition aux rayonnements électromagnétiques car les médecins sont « non sachants » actuellement sur ce sujet.
  - 5- Associations concernées à consulter : Priartem, Robin des Toits, Association Zone Blanche (<https://asso-zonesblanches.org> - structure de formation médicale sur l'EHS), Collectif EHS 37([collectif-ehs-touraine@googlegroups.com](mailto:collectif-ehs-touraine@googlegroups.com)) , pour intégrer la problématique de l'électrosensibilité dans le projet.
- + de 3% de la population française est électrosensible (source ANSES).

Voici nos retours concernant la concertation citoyenne du nouvel hôpital trousseau.  
Sur le PDF - lien en PJ - ch. 4.1 LES FUTURS ACCES A L'HÔPITAL, il est mentionné :  
L'accès logistique se fera par la nouvelle voie située à l'Ouest de l'Hôpital.  
C'est aussi à partir de cette voie que les ambulances regagneront les différents services d'urgences adultes et pédiatriques.  
Pouvez-vous me confirmer que l'accès sera bien interdit au public ainsi qu'au personnel de l'hôpital ?  
Pouvez-vous prévoir un portail avec contrôle d'accès et infranchissable à pied ?  
Focus sur la rue chemin rouge :  
- Il va y avoir une augmentation du trafic. Et il y est déjà difficile de se croiser. Quels sont les aménagements prévus ?  
- Est-il possible d'installer un miroir au niveau de l'intersection avec la voie d'accès des numéros 5 à 7Bis (miroir à mettre sur le trottoir côté Saint-Avertin) ?  
- La rue chemin rouge est bordée d'habitations. Pouvez-vous interdire les sirènes dans la rue svp ?  
D'une manière générale, l'hôpital va s'agrandir.  
- Le trafic des hélicoptères va-t-il augmenter ?  
- Pouvez-vous prendre des mesures pour lutter contre les nuisances des hélicoptères (limiter le trafic / utilisation d'hélicoptères silencieux)?  
- Qu'est-il prévu pour fluidifier le trafic à l'entrée principale de l'hôpital (car l'avenue de la république est déjà saturée à l'heure de pointe) ?

Dans le cadre de la consultation citoyenne à propos du futur CHRU Trousseau, je vous prie de trouver ci-dessous mes interrogations et remarques.  
Accès routiers à l'hôpital  
Les entrées « annexes », non utilisées actuellement et fermées par des barrières (chemin du jard, rue Amboise Paré, rue du Chemin Rouge), resteront-elles fermées ?  
Par quelles voies d'accès circuleront les engins de chantier pendant toute la durée des travaux ?  
Hélistation  
Habitant proche de l'hôpital, je souhaiterais avoir des précisions sur les mouvements d'hélicoptères qui survolent régulièrement la zone.  
En 2018, vous communiquiez sur le site info-tours.fr que le nombre de rotations en 2017 était de 559 fois. Pourtant, ce chiffre paraît plutôt faible au regard du nombre de mouvements d'appareils divers réellement constatés dans le secteur (y compris avant la "période Covid"). Par souci de transparence, confirmez-vous que l'hélistation du site du CHRU n'accueille pas d'hélicoptères externes remplissant d'autres types de mission ? (c'est à dire sans rapport avec des urgences de santé)  
D'après les informations à ma disposition, l'hélistation sera déplacée, le temps des travaux, sur un nouvel emplacement provisoire. Comment obtenir des informations officielles sur l'emplacement provisoire prévu ? Confirmez-vous "le caractère provisoire de cet emplacement provisoire" ?  
Pour combien d'années ?  
Suite à la construction du nouveau bâtiment NHT, vos plans mentionnent que l'hélistation sera localisée sur le toit de ce bâtiment.  
Ce choix semble judicieux (altitudes de décollages et d'atterrissages augmentées, prise en charge plus rapide des urgences, réduction des survols à basse altitude). Cet emplacement définitif est-il entériné ?  
Je vous remercie par avance pour l'attention que vous porterez à ce mail et pour vos réponses.

En tant que conseil de quartier des Grand Champs de Saint Avertin, nous vous prions de trouver ci-après notre réponse à la consultation citoyenne :

Tout d'abord, le conseil de quartier regrette le manque de communication sur le projet et la concertation associée, ainsi que le peu de temps laissé aux habitants pour se renseigner et s'exprimer à ce sujet.

Le conseil de quartier a de nombreuses interrogations, tant sur le déroulement des travaux que sur le projet définitif. Le conseil de quartier souhaite vivement avoir des réponses écrites aux éléments suivants :

#### 1. Durant la phase travaux

Le conseil de quartier s'interroge sur la réalisation d'une étude sur l'impact environnemental des travaux. En effet, la construction du nouveau CHRU va impliquer des changements sur les flux routiers et aériens. Si une telle étude a été réalisée, où pouvons-nous la consulter ? Sinon, comptez-vous en réaliser une ?

##### 1.1 Flux routiers

Le conseil de quartier s'interroge sur les voies d'accès qui seront empruntées, tant par les camions de chantier que par les salariés, les patients et les fournisseurs :

- Les accès par le chemin du Jard et la rue Ambroise Paré resteront-ils bien fermés ?
- L'avenue du Général de Gaulle restera-t-elle ouverte aux seuls salariés ?
- La rue Mansart et la rue Chemin rouge seront-elles seulement ouvertes pour l'accès des ambulances, est-ce bien cela ?

Pouvez-vous confirmer que les accès pour les engins de chantiers et les patients se feront depuis l'avenue de la République ; tant pour les entrées que pour les sorties ?

D'autre part, le conseil de quartier suggère la gratuité de l'autoroute pendant la durée des travaux. En effet, nous pensons qu'il serait déraisonnable que l'accès des engins de chantiers se fasse par d'autres voies de circulation non adaptées à ce flux et les gabarits des véhicules (sans parler des nuisances occasionnées pour les riverains).

Nous alertons également sur la concomitance des travaux du CHRU avec ceux de la 2ème ligne de Tramway. A cela s'ajoutera une croissance prévisible des flux de véhicules personnels du fait des nombreuses constructions d'immeubles Avenue de la République mais également Avenue du Grand Sud.

##### 1.2 Flux aériens

Nos interrogations suivantes concernent l'hélistation :

- Confirmez-vous que l'hélistation TEMPORAIRE sera implantée au sud du Centre Psychothérapique de Tours Sud (CPTS) ?
- Cette hélistation temporaire sera-t-elle bien détruite après les travaux ?
- A titre informatif, avez-vous réalisé une estimation de la fréquence des rotations d'appareils pendant cette phase de travaux ?
- Les trajectoires empruntées par les hélicoptères changeront-elles ? L'altitude de survol réglementaire sera-t-elle bien respectée ? Une étude a-t-elle été réalisée pour évaluer l'impact des nuisances sonores pour les riverains concernés par les survols ?

Le conseil de quartier des Grands Champs souhaiterait vivement être intégré dans le comité de pilotage de ce projet, pendant toute la durée des travaux.

#### 2. Phase définitive

Concernant le projet définitif, nos interrogations sont les suivantes.

##### 2.1 A propos du stationnement et de la circulation

- Le nombre de places de parking prévu sera-t-il suffisant au vue du nombre croissant de salariés et de patients ?
- Le stationnement futur sera-t-il bien gratuit ?
- Les accès par le chemin du Jard et la rue Ambroise Paré resteront-ils bien fermés ?
- L'avenue du Général de Gaulle ne restera-t-elle ouverte qu'aux seuls salariés ?
- Pouvez-vous confirmer que les accès via la rue Mansart et la rue Chemin Rouge seront exclusivement réservés aux véhicules de secours (ambulances, pompiers...)?

##### 2.2 Concernant l'hélistation

L'hélistation définitive sera-t-elle bien située sur le toit du futur bâtiment, « NHT », aux abords de l'Avenue de la République ? L'hélistation temporaire sera-t-elle détruite, conformément à son caractère provisoire ?

##### 2.3 Concernant les abords de l'hôpital

Certaines clôtures autour de l'hôpital sont vétustes (voire « percées »). Ces clôtures vont-elles être remplacées ? Les abords vont-ils être aménagés afin de limiter les nuisances sonores et visuelles.

Que deviendra l'école d'infirmières dans l'avenir ? Sera-t-elle intégrée dans le futur projet ? Qu'est-il prévu pour le stationnement des étudiants ?

Que vont devenir les maisons qui appartiennent à l'hôpital rue Paul Louis Courier et Rue de la Petite Alouette ?

Dans le point 5 « l'ambition environnementale du projet » du document « Dialogue Citoyen », vous présentez une trame verte en provenance du Cher et en liaison avec le Château de la Branchoire.

La trame en question se partage entre des terrains propriétés du CHRU, et d'autres qui sont privés. Certains habitants de la Résidence du Grand Cèdre craignent l'expropriation.

Pouvez-vous nous fournir des compléments d'informations à propos de cette trame verte ?

Je vous adresse en pièce jointe, la contribution du Forum des associations d'usagers du CHRU de Tours, au dialogue citoyen ouvert sur le projet de NHT 2026.

Ce document de synthèse est issu des travaux et échanges de ces dernières semaines.

Vous en souhaitant bonne réception,



### **Nouvel Hôpital Trousseau: Quelle leçon tirer de la Covid?**

Consultation lancée jusqu'au 7 février 2021

<https://www.chu-tours.fr/dialoguecitoyen-trousseau2026/pourquoi-lancer-une-consultation-citoyenne>

La crise sanitaire a mis en lumière des hôpitaux malades des politiques d'austérité successives avec les réductions des dépenses publiques, entraînant une pénurie générale ( masques, blouses, respirateurs, médicaments, lits ) comme de personnels, alors que la France était considérée comme ayant un des meilleurs systèmes de santé au monde !

Le Nouvel Hôpital Trousseau va regrouper la pédiatrie et la psychiatrie dans des bâtiments spécifiques. A-t-il pour objectif d'améliorer l'accès aux soins pour la population ? Va-t-il améliorer les conditions de travail des personnels ? On ne peut que s'interroger lorsqu'il est toujours prévu 400 suppressions de lits et 350 suppressions d'emplois !

Sur ces questions importantes qui nous préoccupent tous, nous attendons des réponses, une véritable consultation et un débat sur le fond, et non une simple présentation au grand public d'un projet immobilier et environnemental.

En effet, ce Nouvel Hôpital Trousseau qui coûtera près de 500 millions d'euros payés à 80 % par la Sécurité Sociale, financée par nos cotisations et nos impôts, est un bien commun précieux au service de la santé de tous, dans le respect du seul intérêt général.

Même si certaines questions non médicales se posent, comme la gratuité du stationnement que la population est en droit d'attendre dans un hôpital public, nous exigeons d'être consultés également sur le fonctionnement sanitaire et l'organisation de l'hôpital.

#### **Le débat doit s'ouvrir.**

Ce nouvel hôpital, rénové, doit permettre d'anticiper les situations de crise, par définition non prévisibles ! En cas d'épidémie ou de catastrophe sanitaire, l'hôpital doit se doter des moyens d'éviter le croisement des pathologies, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui .

Des premières décisions doivent être prises avec non seulement l'arrêt des suppressions de lits et d'emplois, mais surtout des créations nécessaires à l'hôpital comme dans les EHPAD afin de soigner la population de la naissance à la mort dans le respect d'une valeur fondamentale du service public.

Tout doit être fait en matière de conditions de travail et de reconnaissance des personnels pour assurer la qualité des soins.

**L'HÔPITAL PUBLIC doit rester l'hôpital de tous, sur tout le territoire. Il est temps de mettre fin, sous couvert de solidarité et de missions équivalentes des acteurs publics et privés, à une mise en concurrence déloyale et au pillage du service public. Faire prévaloir l'intérêt général, la qualité de l'accueil et de tous les soins pour tous, patients urbains et ruraux, au sein de l'hôpital public doit rester une priorité absolue."**

**La Convergence services publics demande un vrai débat public avec des réponses urgentes pour un projet partagé avec la population et les personnels soignants assurant un service public de qualité.**

convergencesp37@gmail.com



**NOUS,**

**Médecins, infirmières, kinésithérapeutes, dentistes, ergothérapeutes, ostéopathes, psychologues, psychomotriciens, vétérinaires, aides-soignantes...**

## **Lançons une ALERTE !**

En France, depuis quelques années, des voix s'élèvent pour faire entendre leur souffrance et leur isolement : certaines présentent des symptômes du SICEM (syndrome d'intolérance aux ondes électromagnétiques) souvent associé au syndrome d'hypersensibilité chimique multiple (MCS), d'autres ont dû tout quitter : elles sont devenues électrohypersensibles (EHS). Parmi elles se trouvent des soignants et du personnel hospitalier.

Le monde médical n'est pas épargné et subit aussi les conséquences des ondes électromagnétiques artificielles émises par les nouvelles technologies du sans fil.

Certains soignants, dans l'incapacité d'exercer, ont dû arrêter toute activité professionnelle et trouver un refuge éloigné de toute pollution électromagnétique. Certains ont réduit leur activité en prenant des mesures de précaution pour subir le moins de troubles possibles. Que ce soit les habitations ou les lieux de travail (hôpital, cabinet libéral ou mutualisé), tous sont pollués électromagnétiquement.

Notre corps, sensible biologiquement à l'environnement, réagit à ces fréquences artificielles : elles viennent perturber les échanges biologiques, modifient la perméabilité membranaire et l'ADN de nos cellules qui communiquent entre elles par des signaux électromagnétiques de basses fréquences et des réactions biochimiques. L'homéostasie du corps est totalement perturbée. Cela entraîne d'importants troubles fonctionnels, organiques et cognitifs.

On observe ainsi des douleurs : cutanées, musculaires, articulaires, viscérales, osseuses, faciales, dentaires... mais aussi des sensations vertigineuses, des maux de tête, des fatigues chroniques, des insomnies, des dépressions d'origine physiologique, des cancers, des AVC, voire des pré-Alzheimer. Voir le site de l'ARTAC : [www.ehs-mcs.org](http://www.ehs-mcs.org) / [poem26.com](http://poem26.com) documentation /

[www.robindes.toits.org](http://www.robindes.toits.org) : « Wi-fi pourquoi il faut le couper »

Le corps, habitué depuis des millénaires aux champs électromagnétiques terrestres et cosmiques, n'est pas adapté à ces ondes artificielles émises de plus en plus fortement avec la fulgurante modification technologique : passage à la 3G, la 4G, bientôt la 5G.

Cette pollution électromagnétique de notre environnement provoque une électrocution latente et les crises aiguës sont une véritable torture pour les personnes EHS.

**C'est pourquoi nous lançons cette alerte, sollicitons votre soutien et votre aide pour intervenir auprès des décideurs afin que ceux-ci prennent en compte les effets des ondes électromagnétiques artificielles sur le vivant et que des solutions soient cherchées pour une protection des personnes électrosensibles, mais aussi de la population en général.**

Nous appuyant sur le Rapport international BioInitiative validé par l'Agence Européenne de l'Environnement et le Parlement Européen :

**Nous demandons des technologies compatibles avec la santé.**

**Nous demandons la reconnaissance du SICEM et de l'EHS par la sécurité sociale et leur non exclusion par les compagnies d'assurances professionnelles. L'EHS est reconnue et décrite par l'OMS. La Suède la reconnaît comme un handicap, l'Angleterre comme une maladie.**

**Nous demandons à ce que cette pathologie intègre le cursus médical.**

**Nous demandons des lieux adaptés dans les hôpitaux pour une prise en charge médicale, quelle qu'elle soit, des personnes devenues électro hypersensibles (chambres « blanches », comme cela existe en Suède)**

**Nous demandons une information sur la nature toxique du Wi-Fi et du WiMax, leur suppression et le développement des techniques sécurisantes qui existent.**

**Et comme en Angleterre, en Allemagne et en Autriche, nous demandons d'interdire le Wi-Fi dans les écoles. La mairie de Courbevoie l'a fait retirer de tous les établissements scolaires de sa commune ; l'Allemagne recommande officiellement depuis 2007 de préférer les connexions internet filaires.**

**Nous demandons à ce que les fournisseurs prennent leurs responsabilités afin que la prise en charge de cette pathologie n'incombe pas à la société civile. L'Etat suédois prend en charge les frais liés au blindage des habitations de personnes électrosensibles ; il a publié une statistique estimant à 10% la population touchée.**

**Nous demandons, pour les femmes enceintes, les enfants, les malades et les personnes MCS et EHS, des wagons dans les TGV et les trains, sans portables ni écrans connectés comme les anciens wagons non-fumeurs et des zones préservées dans les transports en commun.**

**Nous demandons une Valeur d'Exposition Maximale aux émissions des antennes à 0,6V/m et la mise en place d'un contrôle général indépendant des opérateurs, programme déjà appliqué en Espagne, dans la ville de Léiganes.**

**Nous demandons un moratoire sur le passage à la 5G.**

**Nous invitons toutes nos instances représentatives, syndicats et tout organisme de santé à s'informer sur cette affection faisant partie du cortège des pathologies d'origine environnementale et à rencontrer leurs consœurs et confrères victimes des ondes afin de faire évoluer cette situation dramatique.**

Dramatique aussi pour notre pays à moyen terme, car tout le monde est touché, du plus jeune- l'embryon - au plus âgé.

Et demain nos enfants et nos petits-enfants?

**Le collectif Santé Sans Onde [santesansonde@gmail.com](mailto:santesansonde@gmail.com)**

Pièces jointes ou à demander à l'adresse mail ci dessus:

- des témoignages de thérapeutes atteints du SICEM
- l'appel de médecins et professionnels de santé à l'occasion du colloque du 11/02/2016 à l'assemblée nationale
- le document de l'association POEM26 : « santé et ondes électromagnétiques artificielles »
- le décret relatif à la protection des travailleurs contre les risques dus aux champs électromagnétiques





## Communiqué de presse

### **Quand la direction du CHRU de Tours emboîte le pas de la « consultation citoyenne » chère à Emmanuel Macron... pour ne pas parler de ce qui nous préoccupe vraiment !**

Du 11 janvier au 7 février 2021, la direction du CHRU de Tours nous invite à un « dialogue citoyen » sur son site internet à propos des transformations de l'hôpital Trousseau. La lecture des documents supports de cette opération de communication provoque quelques remarques de notre part :

- Alors que le projet est en route depuis 6 ans, 3 semaines de « dialogue citoyen » à la sauvette, c'est à la mode et ça n'engage à rien, mais c'est tout de même très peu et bien tard.

- Un « dialogue » limité à la détermination de « l'emplacement des pots de fleurs » (Accès au site, mobilité, stationnement, enjeux environnementaux) qui exclut toute discussion sur les questions centrales :

De quel système de prévention et de soins avons-nous besoin dans le département ? Quelle coopération avec les hôpitaux de proximité de Chinon, Amboise, Loches ..., avec l'université, avec les EHPAD, avec la médecine de ville et de campagne, avec des centres de santé restant à créer ? Quels effectifs de personnels soignants ? Quel type de rapport entre secteur public et secteur privé lucratif, ... ?

- Des informations qui nous inquiètent :

- ✓ Toutes les destructions/reconstructions sont-elles si indispensables ? Pour créer une structure encore plus grosse, plus inhumaine mais... source d'économies d'échelle ?
- ✓ Pourquoi un parking souterrain est-il rendu indispensable du fait de la crise sanitaire ?
- ✓ Le futur de l'EHPAD de l'Ermitage est suspendu à un projet dont l'étude est renvoyée à ... plus tard. Que vont devenir les 96 lits ? Transfert dans le secteur privé ? Notre département manque déjà de structures publiques pour l'accueil des personnes âgées en perte d'autonomie.
- ✓ La concentration du secteur de la psychiatrie sur un seul site est-elle une réponse humainement souhaitable avec la remise en cause des soins de proximité et le remplacement de l'offre de soin par secteur, selon le lieu de résidence des patients, par des regroupements par pathologies ?
- ✓ L'éloignement des lieux de formation, notamment universitaires est-il une bonne chose ?

- Des documents qui ne nous disent pas tout et qui nous inquiètent aussi :

- ✓ Rien d'explicite sur la façon dont le projet immobilier répond aux objectifs avancés (amélioration de l'accueil et de la prise en charge, qualité de vie au travail, cadre « propice » à la recherche)
- ✓ 75 millions de financement de l'État sur un total de 466 millions. Qui finance le reste et à quelles conditions ? Le CHRU va-t-il s'enfoncer dans de nouvelles dettes en empruntant ?
- ✓ Quid de l'hébergement privé « Hospitel », source de profits, à proximité de l'hôpital ? Qui va supporter les coûts ?
- ✓ Quid du devenir du bâtiment de l'Ermitage ? Du devenir du bâtiment de Clocheville ?
- ✓ Quid des pratiques de consultations privées et de dépassement d'honoraires au sein de l'hôpital ?
- ✓ Quid des relations avec les laboratoires pharmaceutiques ?

- Des documents qui oublient de nous dire certaines choses auxquelles nous nous opposons depuis plus de 4 ans :

- ✓ Ce dossier s'inscrit dans le cadre du CNIS (Conseil National d'Investissement) qui succède au COPERMO (Comité Interministériel de Performance et de la Modernisation de l'Offre de Soins). Ce dispositif a pour but de participer aux politiques de restrictions budgétaires dans la santé du secteur public en supprimant des lits et en réduisant les effectifs de soignants : Prévision de supprimer à terme 360 lits et entre 350 à 400 postes.
- ✓ Ce dispositif contraint les établissements à développer tous les moyens alternatifs à l'hospitalisation en réduisant par tous les moyens les Durées Moyennes de Séjour, en intensifiant le virage ambulatoire coûte que coûte pour dégager le maximum de rentabilité au détriment des usagers et des agents.

**Pour l'hôpital, à Tours, la C.G.T. demande :**

- La garantie de garder les deux sites de Bretonneau et Trouseau pour limiter l'impact des nuisances sur son voisinage, garantir la sécurité de la prise en charge sanitaire régionale en cas d'incident ou de crise majeure. Mais aussi favoriser l'accès et la circulation des différentes composantes de la mobilité à l'hôpital.
- Le maintien de la pédiatrie comme spécialité à part entière, dans un bâtiment dédié avec des personnels formés en pédiatrie et une prise en charge spécifique de l'enfant.
- L'accueil digne des usagers avec le maintien à l'identique des capacités d'accueil, en excluant toute fermeture de lits et en s'ouvrant à la création de lits dans le secteur public par rapport à l'augmentation de l'activité, en lien avec les besoins de la population.
- L'amélioration des conditions de travail des agents, avec en priorité la nécessité de créer des postes pérennes à temps pleins, en proposant aux contractuels une titularisation rapide.

**La CGT est porteuse de nombreuses revendications pour la santé et ses personnels :**

- Un financement à 100% de la santé par la Sécurité Sociale.
- Renforcer et développer les hôpitaux de proximité et les EHPAD publics.
- Créer des Centres de Santé avec des personnels salariés travaillant en réseaux avec les hôpitaux.
- Contrôler efficacement le prix des médicaments dans le cadre d'une industrie nationalisée.
- Créer 300 000 emplois par un plan d'urgence emploi formation (100 000 dans les hôpitaux et 200 000 dans les EHPAD)
- Mettre fin à la précarité par la titularisation des plus de 200 000 contractuels travaillant dans les hôpitaux publics.
- Augmenter les salaires du public et du privé et de mieux reconnaître les qualifications dans la grille de la Fonction Publique.
- Améliorer des conditions de travail et de vie, le respect des droits et libertés, le retour de la démocratie dans le système de Santé.
- Réduire le temps de travail à 32 heures de jour et 30 heures de nuit pour tous les salariés et agents du public et du privé.
- Un plan pour l'égalité salariale entre les Femmes et les Hommes.

**Oui, un débat démocratique autour du système de santé publique en Touraine est nécessaire.  
Non, on ne doit pas le réduire à une mascarade !**

St Avertin, le 1<sup>er</sup> février 2021



## Dialogue citoyen -2021- Sur le Nouvel Hôpital Trousseau (NHT)

### Contribution du Forum des associations

Les associations d'usagers regroupées au sein du Forum se félicitent de l'initiative de la Direction Générale du CHRU d'organiser un « dialogue citoyen » sur les projets de restructuration des hôpitaux de Tours à l'horizon 2026, au stade de l'avant-projet définitif.

Comme tous les citoyens de l'agglomération tourangelle et de la Touraine, nous avons la possibilité de faire mieux connaissance avec les projets ambitieux d'une offre hospitalière renouvelée et moderne. Nous avons aussi l'occasion de faire valoir nos points de vue, de transmettre nos avis, nos commentaires...et des propositions.

Saluons la volonté de concertation des promoteurs du projet, grâce à une communication de qualité, tant en externe qu'en interne. Les dossiers qui sont mis à notre disposition sont particulièrement bien faits et accessibles au plus grand nombre.

Une remarque liminaire est aussi à faire : la crise sanitaire a nécessité une révision du programme architectural et a permis la prise en compte de besoins essentiels -comme le stationnement. Ces deux éléments sont de nature à améliorer notablement le projet.

#### **1. Le regroupement des activités hospitalières sur 2 sites Trousseau et Bretonneau.**

Cette perspective de rationalisation et de recherche de la performance technique doit être mise en évidence. Elle profitera évidemment aux usagers du CHRU.

Les points suivants doivent être soulignés :

-une optimisation de la prise en charge de l'urgence : La conception architecturale, le regroupement des services d'urgence, la présence de SMUR et l'héliport sont des atouts pour la médecine d'urgence.

En particulier, relevons la création d'un « stroke center », pour la prise en charge des urgences vasculaires cérébrales (AVC) et coronaires (infarctus). Les équipements de pointe envisagés vont permettre de traiter plus d'AVC et limiter ainsi les séquelles et les handicaps. C'est une amélioration capitale, le NHT sera enfin adapté aux nouvelles prises en charge des AVC.

-l'accentuation du développement de la prise en charge ambulatoire est une évolution souhaitable. Elle nécessite toutefois un accompagnement approprié des patients, à la sortie dans de bonnes conditions et pour la coordination et les relais optimisés avec les soignants au domicile.

-la création d'un « nouvel hôpital Clocheville » NHC avec des activités pédiatriques dédiées sera un réel progrès, pour les patients et les professionnels. Ils bénéficieront d'installations neuves et modernes, et à proximité immédiate des autres activités hospitalières (urgences, biologie etc...et le partage des technologies les plus innovantes).

-le regroupement sur Trousseau de l'ensemble des services de psychiatrie NHP constituera aussi une avancée significative.

-La création d'un pôle de Biologie NHB et sa connexion avec les activités de recherche de l'université donnent une dimension scientifique majeure au nouveau site hospitalier.

-le transfert sur Bretonneau des services de réadaptation et de suite (SSR) actuellement à l'Ermitage est à mettre en évidence.



-Une suggestion et une demande : le site de Bretonneau ne devrait-il pas accueillir un véritable « pôle de la prise en charge du vieillissement », contenant notamment un secteur de la prévention et dans lequel seraient intégrées les activités de gériatrie.

## **2. Amélioration de l'accueil et de la prise en charge des patients**

Par rapport aux premières esquisses du projet, il faut saluer plusieurs évolutions qui conviennent tout à fait aux usagers :

-le nombre de lits demeure identique mais l'option de systématiser des chambres seules (1 lit) est une avancée très importante. C'est une garantie de confort plus grand et un excellent moyen de préserver l'intimité du patient !

-l'offre de stationnement est significativement améliorée, notamment par la création d'un parking souterrain de 800 places sous le NHT.

-Accès au Nouvel Hôpital Trousseau : il faut noter la diversité des solutions d'accès proposées au public, dont le tramway.

A cet égard, on ne peut que regretter que l'hypothèse d'une traversée du site par le tramway (à l'instar de la solution actuelle par un bus urbain) n'ait pas été retenue par la Métropole, car elle aurait amélioré l'accès aux différents bâtiments et aurait contribué à inciter les usagers à utiliser ce transport en commun.

-stationnement : le nombre de places prévu devrait permettre de satisfaire le besoin de stationnement. Il faudra cependant veiller à ce que les parkings dédiés respectivement au public et au personnel le soient vraiment. Des solutions techniques pourraient être étudiées afin de parvenir à une bonne régulation du stationnement.

-bruit : beaucoup de patients hospitalisés dans l'actuelle tour de Trousseau se plaignent du bruit de jour comme de nuit dans les services. Cette dimension des conditions de séjour, dans une ambiance « calme » est-elle prise en compte ? La proximité de la station hélicoptère est-elle traitée à cet égard ?

-signalétique.

Le forum citoyen réuni en 2017 avait spécialement posé des souhaits explicites (orientation facile et facilitée au sein des bâtiments d'hospitalisation, appellation (nom) des lieux compréhensibles et lisibles par tous.

-mise en œuvre de solutions fonctionnelles de qualité pour un accueil performant des patients :

-délais courts pour l'admission -pré admission,

-système des solutions technologiques pour la prise de rendez-vous, pour la restitution de résultats, la transmission de la lettre de liaison...

-écrans tactiles de guidage (en sus de la signalétique et pour l'améliorer...)

-Un souhait d'accompagnement des patients et visiteurs qui en auraient besoin, dès les stations de bus et tramway, pour les guider vers les lieux de soins (service de type « gilets orange »)

*-une prise en compte complète et performante des conditions d'accessibilité des personnes à mobilité réduite (PMR) : stationnements appropriés (distances) et leur distribution par rapport aux services et lieux de soins...et adaptation du dispositif « handicaps ».*

## **3. Aspects « plus collectifs » de l'accueil des patients et de leurs proches**

-hôpital et maison des parents

Le projet prévoit la possibilité de créer un lieu d'hébergement et une maison des parents (ou des proches des patients hospitalisés).

A ce stade, il apparaît indispensable d'approfondir : définir et quantifier les besoins à satisfaire, identifier finement les solutions et services à offrir, les conditions d'usage et de coût ainsi que leur financement...

L'expérience de l'actuelle maison des parents proche de Clocheville devra être valorisée et mise à profit pour définir le nouveau projet à conduire, dans toutes ses dimensions.

De même, il sera nécessaire de préciser les modalités d'articulation du fonctionnement entre « hôpital » et « maison des parents ».

-espace des usagers.

Il est prévu la création d'un espace des usagers, dans le hall principal d'accueil. Il est idéalement placé près de la cafétéria et il disposera, devant ses locaux, d'un volume significatif pour y réaliser des expositions, des manifestations et autres animations en direction du public.

Nous devons affiner les caractéristiques de disposition des locaux et de leur aménagement intérieur, avec les équipes-projet.

L'idée que l'EDU soit considéré comme un véritable lieu d'information et d'échanges est à approfondir.

**4. L'hôpital : jardin des renaissances** - des termes bien choisis et un symbole fort avec une profonde mutation du quartier et des perspectives d'évolutions, plus lointaines mais possibles.

Le parti architectural, modulaire et délibérément fonctionnel, qui allie la nature, la valorisation d'un parc végétal renvoie aussi à l'ambition écologique du projet.

#### **5. L'ambition écologique du projet**

Elle doit être soulignée et soutenue. La prise en compte de la nature est réelle : parc, jardin, lumière, espace, trame verte...

Nous notons avec satisfaction l'effort de préserver ou de créer des espaces verts et paysagés et la création d'un parc de 1,3 ha, pour l'accueil du public. Une telle orientation correspond au souhait exprimé par le forum citoyen en 2017.

L'apport de la nature, d'un point de vue thérapeutique, est à valoriser notamment pour la rééducation, la stimulation cognitive, le bien-être...faire quelques pas dans un environnement naturel peut faire partie de la guérison.

Ayons l'espoir que ce NHT, avec ses jardins, accélérera la prise en charge des malades avec la médiation de pleine conscience, la sophrologie, la médiation artistique...La famille et les proches pourront aussi être plus facilement associés, grâce à ces espaces, le parc sera un atout.

Les jardins et la proximité avec la nature apporteront aussi un bien-être aux personnels soignants.

8 février 2021.

Jacques PORTIER

Président du Forum des associations d'usagers du CHRU de Tours.



## 7.4 Annexe 4 – Communication de la commune de Chambray-lès-Tours déposée dans les boîtes aux lettres des habitants

Information - Ville de Chambray-lès-Tours

# Nouvel Hôpital Trousseau

Courrier du Maire  
Christian Gatard  
aux Chambraisien·ne·s



Cher·e·s concitoyen·ne·s,

Je viens par ce courrier appeler votre attention sur le projet de restructuration de l'hôpital Trousseau (NHT) que le CHRU a mis en ligne, sur une plateforme, dans le cadre d'une consultation citoyenne, jusqu'au 7 février prochain.

Le projet sur Chambray-lès-Tours concerne :

- l'implantation du Nouvel Hôpital Trousseau
- le transfert de l'Hôpital Clocheville
- le regroupement des services de Biologie du CHRU

**La situation sanitaire ne permettant pas l'organisation de réunions, la consultation se déroule en ligne, sur le site internet du CHRU de Tours, où vous pourrez retrouver le dossier complet et émettre vos remarques : <https://www.chu-tours.fr/dialoguecitoyen-trousseau2026/>**

L'analyse des commentaires formulés, la synthèse et la restitution seront réalisées par le CHRU.



La Ville a fortement accompagné ce projet depuis plusieurs mois, à commencer par son implication sur le tracé de la deuxième ligne de tramway qui comportera un décroché pour desservir le futur hôpital.

Cette ligne reliera La Riche jusqu'à la Papoterie avec des parkings relais à chaque sortie du périphérique.

Nous avons autorisé une entrée supplémentaire pour l'accès aux urgences et la logistique de ce futur hôpital, qui permettra de reconfigurer la rue Jacques Monod et d'en sécuriser la sortie sur l'avenue de la République.





# Nouvel Hôpital Trousseau



Par ailleurs nous avons demandé au CHRU la création, à l'intérieur du site, d'**une véritable liaison cyclable sécurisée, entre Chambray-lès-Tours et Saint Avertin**. Le projet mis en ligne semble à ce jour insuffisant sur ce point et doit être repensé pour répondre à nos attentes.

De plus, tout au long de ces derniers mois, des discussions se sont tenues entre la Ville et le CHRU. Elles ont permis de faire évoluer le projet, sur des points essentiels concernant votre cadre de vie, en particulier la circulation, les stationnements et les espaces boisés.

## Circulation et stationnement

**800 PLACES EN SOUS-SOL**



La municipalité a rejeté le projet de parking aérien sur plusieurs étages, initialement envisagé au droit de la rue Félix Dujardin, devant des maisons d'habitation, constituant une nuisance considérable.

**Nous avons exigé que le parking souterrain, présenté lors du concours architectural, soit aménagé comme prévu.**

Bien entendu, en refusant ce parking silo, qui plus est payant, notre intention n'était pas de limiter les places de stationnement sur le site, bien au contraire. Le projet en prévoit plus de 2 500 alors qu'aujourd'hui le site en compte 1 800.

Cela devrait ainsi limiter fortement la circulation, dans vos quartiers résidentiels, des usagers du CHRU recherchant des places de stationnement. Par ailleurs la proximité du tramway permettra de diminuer sensiblement l'utilisation de la voiture.

**Les 2 parkings relais implantés à 1 ou 2 stations de tramway (arrêts Sagerie et Papoterie) permettront de faciliter l'accès au site** pour les visiteurs ou personnels venant de loin.



# Nouvel Hôpital Trousseau



## Espaces boisés

**VEILLER À LEUR PRÉSERVATION**

La construction du futur hôpital va engendrer la suppression des espaces boisés situés du côté de la rue Jacques Monod, près de la piste actuelle d'hélicoptère.

Je tiens à vous faire savoir que nous avons exigé une restitution intégrale des espaces boisés qui vont être supprimés dans le cadre du projet, et qu'ils soient entièrement restitués, pour la même superficie et de manière assez dense pour vous protéger, tout au long de la rue Jacques Monod d'une part et de la rue Félix Dujardin d'autre part.

Dans les délibérations du Conseil Municipal et du Conseil Métropolitain que nous préparons actuellement nous envisageons de les classer en « espaces boisés classés » de manière à interdire toute construction ultérieure.

La transformation du CHRU et l'aménagement du tramway, concomitamment en 2025, sont de très belles opportunités pour notre commune. Mais compte-tenu de l'impact fort de ces chantiers nous serons extrêmement vigilants à toujours vous informer et vous concerter, avant et pendant les travaux.

D'ores et déjà je vous invite vivement à faire part de vos remarques au CHRU dans le cadre de cette concertation citoyenne.

Je me tiens également, avec mon équipe, à votre disposition. Si vous souhaitez m'adresser un courrier n'hésitez pas. Un formulaire dédié à ce sujet est aussi à votre disposition sur le site internet de la Ville. Nous pouvons également nous organiser pour venir à votre rencontre, selon des modalités à définir ensemble, dans le respect des règles sanitaires en vigueur.

Je vous prie de croire, cher·e·s concitoyen·ne·s,  
à l'expression de mes salutations les meilleures.

Christian Gatard  
Maire de Chambray-lès-Tours  
Vice-président de Tours Métropole Val de Loire

Mairie - BP 246 - 37172 Chambray-lès-Tours Cedex  
[www.ville-chambray-les-tours.fr](http://www.ville-chambray-les-tours.fr)

